

**Université de Blida 1**  
Institut d'Architecture et d'Urbanisme



## **MEMOIRE DE MASTER**

Option : Architecture, Villes et Territoires

**THEME:**

**L'ARCHITECTURE ART DECO EN ALGERIE**  
**« UN HERITAGE COLONIAL PARTICULIER »**  
-De la Reconnaissance vers la Patrimonialisation-

**Cas d'Etude:** Alger centre. (Rue Didouche Mourad et Boulevard Mohamed V)

**Etudiant :**  
DERDER Azeddine

**Encadré par :**  
Dr. Arch. SAIDI Mohamed

-Année Universitaire : 2018/2019-

# CHAPITRE I

## CHAPITRE INTRODUCTIF

## I-1 Choix du cas d'étude :

Le choix de la ville d'Alger, et plus précisément, la rue Didouche Mourad et le Boulevard Mohamed V qui font la continuité et le même prolongement comme cas d'étude est expliqué par plusieurs intentions. Alger centre désignée comme capitale de l'Algérie-Française fut un alibi principale de l'importance qu'avait donné la France coloniale à cette ville en matière d'aménagement du territoire et de l'aspect du cadre bâti présenté par les différents styles de la haute bourgeoisie qui opèrent la différenciation avec les autres villes des quatre coins du pays. Ceci ne repose pas seulement sur la qualité architecturale, mais également sur la position géographique stratégique de cet axe (Didouche Mourade-Boulevard Mohamed V) qui, jusqu'à à nos jours, demeure l'artère central et principale de la capital d'avant ainsi que d'après l'indépendance. Ceci s'explique dans la hiérarchie des valeurs et des significations s'exprimant en partie dans l'architecture de la ville d'Alger et de ses grandes artères. De même, la profusion esthétique des immeubles « multi style » de la période française témoigne de de l'importance attribuée à ce boulevard et à ses habitants de la haute bourgeoisie. Finalement, des immeubles en art déco se trouvant en forte concentration et à configurations multiples m'ont motivé à me focaliser sur cet endroit bien précis.

## I-2 APPROCHE METHODOLOGIQUE /STRUCTURE DE LA THESE

Bien qu'il n'existe pas de recettes toute prêtes ou un manuels bien précis sur lesquels nous nous assujettirons pour obtenir les résultats souhaités mais nous essayerons d'introduire cette présentation par le patrimoine d'idées, la méthodologie d'approche et le programme dans lequel va s'inscrire la démarche à suivre pour mieux comprendre le thème de cette recherche, car, comme disait LOUIS I. Kahn : *«la distinction que j'ai faite entre ce qui est mesurable et ce qui ne l'est pas, entre les espaces servants et ceux dominants, ces distinctions ne sont que des classifications pour mieux comprendre la notion, car l'esprit en réalité ne divise pas, il tend à ne concevoir que l'unité des choses. Cela est vrai non seulement pour l'architecture ; c'est une investigation pour aller plus avant dans le raisonnement ».*

Cela n'empêche de tracer une stratégie sur laquelle doit se structurer cette thèse en suivant une chronologie qui s'inscrit dans la thématique du Master « ARVITER » (Architecture, Villes et Territoires) qui vise, à travers trois chapitres, de donner sens à une réflexion causée (provoquée) et causante (motivante).

Le chapitre I est un chapitre introductif à la thématique qui se base sur la problématique, de l'objectif du choix du cas d'étude, de la méthodologie de l'option ARVITER ainsi des notions en rapport directe et indirecte avec notre sujet « Architecture Art Déco ».

Le chapitre II parle de l'état de l'art qui fait connaître de l'art déco à travers une recherche faite sur ce style d'une manière générale (ses origines, ses principes.....etc) et ce en présentant quelques exemples des pays adoptant ce type d'architecture.

Le chapitre III est destiné à parler du cas d'étude qui traite des différents types d'édifices art déco d'Alger centre avec illustrations photos.

### I-3 Introduction Générale :

L'architecture, l'héritage, la restauration, le patrimoine et beaucoup d'autres vocabulaires connexes entretiennent, assez souvent, des liens avérés de natures multiples. Ceci assure le réemploi des édifices dans une démarche de mise en valeur. L'architecture contemporaine, avec tout ce qu'elle comporte comme problématiques, est de plus en plus médiatisée et mise en avant par rapport à celles qui l'ont précédé (néo-classique, art déco,.....etc.), cela permet d'ouvrir le débat sur les critères de classifications et de lectures des villes à travers leur architecture et environnements urbains, mais aussi de la possibilité de leur localisation (identification), connaissance et reconnaissance puis leur valorisation à travers une mise en conscience des collectivités locales et ce avec la complicité et la participation de l'utilisateur (société). Enfin, l'architecture, participant de l'identité d'une ville, peut s'affirmer en tant qu'élément attractif et être mis en valeur, dans son contexte urbain, pour les usagers et les visiteurs, locaux et d'ailleurs. Cette mise en valeur participerait dans la reconnaissance patrimoniale des civilisations. C'est ce dernier point qui constitue le thème de cette réflexion. La mise en valeur in situ d'une architecture qui a tant séduit le monde à une époque de la précellence du mouvement moderne.

Par essence, cette architecture, ou plus précisément ce style architectural, peut être une réponse à une problématique urbaine et fonctionnelle mais qui, aussi, a contribué par sa splendeur urbanistique à intégrer ces tendances contemporaines et modernistes.

L'héritage colonial du 19<sup>ème</sup> aux débuts du 20<sup>ème</sup> siècle a fait que l'Algérie se dévoue à des expériences d'architecture extrêmement diversifiées, un immense laboratoire d'architecture dont on peut cependant distinguer les grandes tendances. Alger, par exemple, trouve son originalité à travers les œuvres de ses fervents partisans qui lui ont donné une continuité sans rupture avec l'espace urbain. Cette continuité de l'espace urbain trouve sa corrélation aussi avec les différentes populations qui lui ont succédé sans qu'il y ait rejet pour des raisons éthiques, ni sociales, voire, générationnelles. L'art décoratif est un style, avec le néo-classique, qu'on rencontre assez souvent et à de fortes concentrations, parfois même, sur Alger centre au point où nous nous trouvons ainsi face à une situation d'interrogations mais pleine de désarroi sur son intégration dans le circuit du tourisme, sur sa place dans nos villes : « dans notre patrimoine ».

L'héritage donne une responsabilité, la volonté de continuer avec un engagement. Mais le problème de l'héritage peut être vu comme un défi au temps, comme une volonté de continuité, d'éternité. Sa disparition est un moment crucial dans la continuité de la morale.

## I-4 Problématique :

Tout au long de l'histoire de l'humanité, le paysage, et plus particulièrement le paysage urbain, n'a cessé et ne cesse de se métamorphoser à travers le temps, épousant, tantôt, le mode de vie des civilisations qui lui sont succédées et tantôt, par d'autres qui lui ont été **imposée** comme ce qui est le cas chez nous en Algérie.

Parmi ces changements du décor urbain imposé et que certains considèrent comme « intrus » à notre société arabo-musulmane, on trouve l'architecture art déco venue d'outre-mer et est parvenue à s'exhiber fortement dans nos grandes villes, notamment, Alger.

L'Algérie vie de nos jours une polémique et controverse sur l'acquiescement du patrimoine colonial. Loin de toutes ces pensées idéologiques du grand public ou de l'opinion politique, il est de notre devoir et de manière la plus audacieuse de reconnaître l'authenticité de nos richesses architecturales, artistique et patrimoniale que dote notre pays tout en lâchant prise des conflits de cultures et se ravir d'un langage de signes architecturales pour passer de la méconnaissance à la reconnaissance de ce vertu, en essayant de convertir les « mal faits du temps » en « bien faits du temps ».

Pour y remédier, plusieurs questions ciblées doivent être posées et de manière la plus édifiante pour tenter de sensibiliser les esprits tumultueux pour les amener à s'approprier une conscience consentante des faits.

La Première question qui vient à tout esprit est : Qu'est-ce que l'art déco ou architecture art déco ? Puis d'autres viennent s'enchaîner ; Quels sont ces origines ? Ses principes ? Quel rapport avec le patrimoine, avec le tourisme ? Et plus encore, comment le reconnaître et le localiser dans une métropole dense que celle d'Alger ? Ce style qui se noie dans un panorama urbain de majorité Néo-classique issu de l'héritage colonial ? Pourquoi ne pas en considérer comme Héritage Patrimonial comme simple question provocatrice ? Tous ces points d'interrogation, ainsi que bon nombres d'autres questions, vont servir de support de base pour permettre de ressusciter cet héritage dans un point de vu patrimonial « partagé ».

Un plan Marchal a été déjà mis en route connu sous le Programme « patrimoines partagés » (**Euromed Heritage**).<sup>(5)</sup>

“ La bibliographie « Villes et architecture des terrains ex-coloniaux 19e-20e siècles » constitue un état de la recherche en matière d'histoire de l'architecture et d'histoire urbaine et reflète, pour les pays du pourtour de la Méditerranée, une bonne partie de la production scientifique des chercheurs locaux.

---

<sup>(5)</sup> -Institut National d'Histoire de l'Art- Villes et Architecture des Terrains Ex-Coloniaux (19<sup>e</sup> – 20<sup>e</sup> siècle).  
Site : [www.inha.fr/\\_resources/RECHERCHE/Villes%20et%20terrains%20coloniaux/bibliographie%20Villes%20et%20terrains%20coloniaux/2a-%20Bibliograp](http://www.inha.fr/_resources/RECHERCHE/Villes%20et%20terrains%20coloniaux/bibliographie%20Villes%20et%20terrains%20coloniaux/2a-%20Bibliograp).

En septembre 2005 le patrimoine architectural des empires coloniaux européens a fait l'objet d'une table ronde organisée par la Fondation Calouste Gulbenkian et l'INP. <sup>(6)</sup>

La publication de ses actes en 2007 sous la direction de Marc Pabois et Bernard Toulhier rend accessible une partie de la bibliographie et fait suite au premier ouvrage consacré à l'expérience française. Face à la nécessité d'aller au-delà d'une histoire de l'art strictement occidentale et de croiser des approches basées sur les seules aires culturelles, et, d'autre part, de développer les outils documentaires signalant les travaux et les sources relatives à l'architecture coloniale, le réseau de chercheurs ainsi créé a désigné l'INHA pour entreprendre une enquête dans la bibliographie sur l'architecture coloniale.

A partir de 2006 le Service du Développement des Collections de la Bibliothèque de l'INHA (Institut National d'Histoire de l'Art) s'est associé au Département des Etudes et de la Recherche autour du projet de lancement d'un chantier d'acquisitions. A ce titre environ 800 notices puisées dans les catalogues informatisés francophones et anglophones des grandes bibliothèques occidentales ont été rassemblées, corpus auquel s'ajoute celui des notices issues du programme « patrimoines partagés » (Euromed Héritage) pour certains pays du Maghreb et du Moyen-Orient.

L'analyse et la formalisation de ces notices dans une base de données ont été menés depuis le mois d'octobre 2006 dans le cadre du programme « Art et Architecture dans la mondialisation » du Département des Etudes et de la Recherche de l'INHA.

Les pays traités sont ceux des anciens empires coloniaux français, italien, belge, danois, allemand, néerlandais, espagnol, portugais et britannique.

Les notices traitant des pays d'Afrique subsaharienne, des pays d'Amérique Latine et Centrale et des pays d'Asie et d'Océanie relèvent d'une interrogation systématique mais plus généraliste sur l'« architecture coloniale ».

Les notices sur les pays du Maghreb et du Proche-Orient (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye, Egypte, Israël, Palestine, Liban, Syrie, Jordanie, Irak, Iran, Arabie Saoudite, Yémen) ont bénéficié quant à elles d'une enquête croisée dans les grandes bibliothèques occidentales francophones et anglophones. La production académique locale sur les villes et l'histoire de l'architecture a été réunie grâce au fonds bibliographique du programme « Patrimoines partagés » (Euromed Héritage) et à des recherches dans des catalogues spécialisés, comme ceux du réseau des centres de recherches français à l'étranger et le catalogue de la Fondation du Roi Abdul Aziz al Saoud pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines et sociales".

L'étiquette "Art Déco" elle-même a été inventée à ce moment-là et n'est donc pas contemporaine des objets qu'elle désigne. Peu à peu ensuite, des marchands, des amateurs, des historiens et des architectes se sont intéressés à ces créations longtemps oubliées, voire méprisées. Il convient aujourd'hui d'identifier les acteurs qui ont œuvré à cette redécouverte et d'analyser les discours qui l'ont accompagnée. Le développement du discours postmoderne en architecture a ainsi joué un rôle majeur dans la réévaluation de l'architecture Art Déco et a contribué à mettre en évidence sa modernité en insistant sur le fait que celle-ci n'était nullement l'exclusivité des Modernes. A travers le monde, aux États-Unis notamment, cette définition d'une modernité alternative de l'Art Déco s'est accompagnée de démarches patrimoniales qui ont largement contribué à le redéfinir comme un style à la fois moderne, universel et adaptable aux différentes identités. (2)

<sup>(6)</sup> -The **Calouste Gulbenkian Foundation** (Portuguese: Fundação Calouste Gulbenkian), or Gulbenkian Foundation, is a Portuguese private foundation of public utility whose statutory aims are in the fields of arts, charity, education, and science. Created by a clause in the will of Calouste Gulbenkian, a Portugal-based petrol magnate of Armenian origin,[1] the foundation's statutes were approved in 1956.

Considéré, avec le Néo-classique, comme l'une des plus importantes composantes structurant le décor urbain d'Alger, un devoir de contribution à la reconnaissance de ce patrimoine méconnu, hélas même par bon nombre d'architectes, nous est imposé pour atténuer, ne serait-ce, les dégradations constatées par une mise en place d'une promesse de valorisation et éventuelle sauvegarde jusqu'à arriver, pourquoi pas, au stade de patrimoine national ou du moins « **partagé** ».

A cet effet, et Au cœur des problématiques urbaines actuelles, l'architecture art déco nécessite une médiation particulière. C'est le rôle que nous devons tenter de manière circonspecte pour lui rendre son intérêt architectural et lui faire valoir de son existence.

Si l'Art Déco est aujourd'hui un courant très apprécié, il n'en a pas toujours été ainsi, et sa réévaluation n'a commencé que vers le milieu des années soixante dans les pays occidentaux. Une perspective que l'en a pas suivi chez nous en Algérie malgré sa richesse flagrante en ce style flamboyant.

Subjugué par une urbanisation anarchique et des constructions, dont le moindre qu'on puisse dire, « Folkloriques », on a assisté, surtout pendant la décennie noire et est toujours le vécu actuel chez nous, à un phénomène de dégradation du paysage urbain polluant le visuel de l'observateur issues du laisser-aller et de la négligence de la part des parties responsable, à priori, et de l'inconscience morale et intellectuelle des architectes et urbanistes participant à la dégradation du cadre bâti, à postériori, pis encore, allant jusqu'à la démolition d'édifices, exceptés ceux non récupérables, riches en qualité architecturale : il s'agit notamment des maisons individuelles privées, entre autres, à caractère colonial mis à ras pour y remplacer par d'autres dépourvus du moindre symptôme artistique provoquant ainsi « **une Balafre** » à la façade urbaine nécessitant un redéploiement et remise de conscience de la part de tout le monde pour contribuer à sa cicatrisation.

Ceci va proliférer la désobéissance morale et intellectuelle si des mesures ne seront pas prises et avec fermeté pour assurer la stabilité urbaine de nos villes par le rappel à l'ordre.

*« Le génie créateur obéit à l'ordre universel avant d'assujettir aux concepts du beau ».*<sup>(7)</sup>

Cette polémique est loin d'avoir un air pessimiste, mais par conséquent, se voulant stopper cette déchéance qui risque de gangréner les esprits encore saints non atteints, ou du moins, d'éveiller les consciences amORALES, car les modifications occasionnées par la rapidité et l'ampleur des constructions anarchiques ne sont perçues que superficiellement par le grand public, pour lui, ne se contente de que voir une « solution » apportée à un problème « urgent », puis on s'aperçoit un jour de la dégradation de notre environnement bâti : on s'en effraya par la suite en se rejetant les responsabilités les uns sur les autres, alors que « *le vrai consentement est ce qui subsiste hors des atteintes du temps* ».<sup>(8)</sup>

C'est dans cette perspective que nous tenterons d'éviter ce désordre éventuel en se focalisant essentiellement sur l'Architecture « Art Déco » ; un style qui a tend séduit le monde, existant par masse en Algérie qui risque une déliquescence certaine par méconnaissance.

<sup>(7)</sup> - Extrait d'une citation de LOUIS I. Kahn tiré du livre LOUIS I. Kahn « *le Silence et la Lumière* » lu en 3<sup>ème</sup> année architecture (A.U 1995/96).

<sup>(8)</sup> -Idem (7).

## I-5 Hypothèse :

"On ne peut pas avoir une pensée claire en empruntant à un autre sa manière d'exprimer ses réactions; il s'agit d'apprendre à voir les choses par soi-même, afin de se construire un langage à soi. Nous ne réussissons à voir qu'en analysant en permanence nos réactions à ce que nous regardons et en cherchant à comprendre ce que signifient ces réactions pour nous. **Plus on regarde et plus on commence à voir.**"<sup>(9)</sup>

Comme on l'avait déjà introduit au chapitre Prologue, une œuvre d'art n'est comme telle que si elle est perçue par l'homme avec tous ses sens. La vue, à mon sens, est le plus intellectuel de tous les sens : « voir c'est savoir »<sup>(10)</sup>, toute chose : inspiration qu'elle soit, intuition, analyse ou théorie, notamment en architecture, est soumise à l'observation avant d'aboutir vers une synthèse ou d'annoncer une loi quelconque, mais entre les deux on a tendance à passer par plusieurs phases, entre autres, « l'interprétation », considérée comme la véritable variable remarquable d'une personne à une autre et ce, selon les capacités intellectuelles et d'imagination innées ou acquises. Jean GRONDIN l'a bien expliqué dans son livre « **Gadamer et l'expérience herméneutique du texte** ». <sup>(11)</sup>

En se baladant dans Alger, on se rend compte, et cela sans doute fut l'interprétation de tout un chacun, de la richesse architecturale de ses boulevards et ruelles. En observant les façades des bâtiments, on réalise de l'importance de cette splendeur que l'en a **hérité** de la période coloniale, et « plus on regarde plus on commence à bien voir », d'un œil d'un architecte, cette panoplie de styles architecturaux variant entre le néo-classique, le mauresque et néo-mauresque, l'éclectique.....et **l'Art Déco** : un véritable musée à ciel ouvert avec accès libre et permanent au grand public.

L'interprétation à travers ma lecture faite en examinant de près le style Art déco suscite deux hypothèses principales:

1- Malgré sa courte durée qu'a connue ce style, généralement de 1910 jusqu'en 1930/35), quatre périodes contribuèrent à son évolution.

2- La variété en matière de richesse en éléments architecturaux fut la réponse aux différentes couches sociales ou de la vocation de l'édifice.

On essayera de répondre à ces questions en utilisant la leçon de l'herméneutique<sup>(12)</sup> de Gadamer, parlant de l'interprétation des textes littéraires, sur l'architecture.

---

<sup>(9)</sup> - "The Value and Aim in Sketching", T-Square Club Journal, Philadelphia, May 1931, vol.1, n°6, p.20, tiré d'un polycope: Cycle de conférences « L'Architecture est-elle un humanisme? » Conférence du 22 novembre 2007 « Pères disparus, un savoir en héritage » Conférence animée par Christine Desmoulins Avec Jean Claude VIGATO et Ahmet GULGONEN.

<sup>(10)</sup> - Citation de BLAISE Pascal.

<sup>(11)</sup> - Hans-George Gadamer ne fait pas parti des grands classiques la « théorie du texte », souvent associée à des conceptions plus structuralistes, même si on influence sur les sciences humaines, la philosophie, l'histoire et les études littéraires qui développe des théories de la textualité fut et reste considérable. Son champ de prédilection est celui de l'herméneutique, une discipline qui a profondément marquée, en plus de contribuer à sa notoriété. Avant Gadamer, très peu de chercheurs savaient ce que l'herméneutique. Cela a changé du tout au tout avec la parution de son œuvre maîtresse, *Vérité et Méthode*, en 1960.

<sup>(12)</sup> - Le terme Herméneutique vient du verbe grec « *Hermeneuein* » qui veut dire Interpréter. L'herméneutique s'est dès lors comprise comme « *art d'interprétation* ».

## I-6 Entités

### I-6-1 Avant-propos :

Avant d'entamer la deuxième partie de la recherche, il m'apparaît opportun, voire nécessaire, d'effectuer un arrêt sur deux notions en corrélation avec notre sujet et qui font l'objet du débat des nations à savoir celles colonisatrices. Il s'agit donc de « l'héritage colonial » et du « patrimoine partagé » ou « patrimoine mondial ».

Ceci ne concerne pas seulement les pays colonisés bénéficiaires de cet héritage, mais également ceux colonisateurs qui commencent, cette dernière période, à donner plus d'intérêt au patrimoine légué dans leurs ex-colonies, des enquêtes et des tables rondes sont au cœur des débats.

La bibliographie « Villes et architecture des terrains ex-coloniaux 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle » constitue un état de la recherche en matière d'histoire de l'architecture et d'histoire urbaine et reflète, pour les pays du pourtour de la Méditerranée, une bonne partie de la production scientifique des chercheurs locaux.

En septembre 2005 le patrimoine architectural des empires coloniaux européens a fait l'objet d'une table ronde organisée par la **Fondation Calouste Gulbenkian et l'INP**. La publication de ses actes en 2007 sous la direction de Marc Pabois et Bernard Toulhier rend accessible une partie de la bibliographie et fait suite au premier ouvrage consacré à l'expérience française<sup>(13)</sup>. Face à la nécessité d'aller au-delà d'une histoire de l'art strictement occidentale et de croiser des approches basées sur les seules aires culturelles, et, d'autre part, de développer les outils documentaires signalant les travaux et les sources relatives à l'architecture coloniale, le réseau de chercheurs ainsi créé a désigné l'INHA pour entreprendre une enquête dans la bibliographie sur l'architecture coloniale.

A partir de 2006 le Service du Développement des Collections de la Bibliothèque de l'INHA s'est associé au Département des Etudes et de la Recherche autour du projet de lancement d'un chantier d'acquisitions. A ce titre environ 800 notices puisées dans les catalogues informatisés francophones et anglophones des grandes bibliothèques occidentales ont été rassemblées, corpus auquel s'ajoute celui des notices issues du programme « patrimoines partagés » (Euromed Héritage) pour certains pays du Maghreb et du Moyen-Orient. L'analyse et la formalisation de ces notices dans une base de données ont été menées depuis le mois d'octobre 2006 dans le cadre du programme « Art et Architecture dans la mondialisation » du Département des Etudes et de la Recherche de l'INHA.

---

<sup>(13)</sup> -Premier ouvrage dont la bibliographie avait été dirigée par Bernard Toulhier : Marc Pabois, Bernard Toulhier, Architecture coloniale et patrimoine : l'expérience française : actes de la table ronde, Paris, Institut national du patrimoine, 17-19 septembre 2003, organisée par l'Institut national du patrimoine, Paris : Institut national du patrimoine Somogy, 2005, 191 p.  
Idem, Architecture coloniale et patrimoine : expériences européennes : actes de la table ronde, Paris, Institut national du patrimoine, 7,8 et 9 septembre 2007, organisée par l'Institut national du patrimoine, Paris : Institut national du patrimoine Somogy, 2007, 246 p.

Les pays traités sont ceux des anciens empires coloniaux français, italien, belge, danois, allemand, néerlandais, espagnol, portugais et britannique. Les notices traitant des pays d'Afrique subsaharienne, des pays d'Amérique Latine et Centrale et des pays d'Asie et d'Océanie relèvent d'une interrogation systématique mais plus généraliste sur « l'architecture coloniale ». Les notices sur les pays du Maghreb et du Proche-Orient (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye, Egypte, Israël, Palestine, Liban, Syrie, Jordanie, Irak, Iran, Arabie Saoudite, Yémen) ont bénéficié quant à elles d'une enquête croisée dans les grandes bibliothèques occidentales francophones et anglophones. La production académique locale sur les villes et l'histoire de l'architecture a été réunie grâce au fonds bibliographique du programme « Patrimoines partagés » (Euromed Héritage) et à des recherches dans des catalogues spécialisés, comme ceux du réseau des centres de recherches français à l'étranger et le catalogue de la Fondation du Roi Abdul Aziz al- Saoud pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines et sociales.<sup>(14)</sup>

## I-7 L'Héritage :

Sous l'éclairage de cette petite introduction, nous essayerons par le biais d'une réflexion raisonnée loin des tumultes des pensées d'introduire cette séance sur reconnaissance de l'héritage pour que nous puissions partager les idées, voire les avis, en matière d'arbitrage loin des jugements ou de prises de partie, la contribution de ce dernier (l'héritage) dans la détermination, de la reconnaissance ou de valorisation et revalorisation du patrimoine, matériel ou immatériel, dans ses aspects positifs ou négatifs : comme **Anatole de Baudot**<sup>(15)</sup> a écrit sur ses deux maîtres : « *De Labrousse j'ai appris les choses à ne pas faire et de Violet Le Duc j'ai appris les choses à faire* ». <sup>(16)</sup>

### I-7-1. Sens du terme :

L'héritage, avec toute sa notion qualitative absolue, est nécessairement subtil, et le réduire à de simples réflexes despotiques lui attribue des conséquences périlleuses, en dehors de sa qualité de transmission de « **biens** », mais aussi il représente l'une des sources de transmission de « **savoir** ».

Aujourd'hui, et dans un pays captivé par la vitesse du « **temps** » (mondialisation) et des changements atmosphériques brutaux, suivis de décisions aléatoires des responsables, de raisonnements brouillons des penseurs et des comportements atypiques du grand public, risque de galvauder la notion d'héritage dans les esprits. Il serait de nos prérogatives d'entreprendre un « **dialogue** » abordant la question d'acceptation, de la connaissance et de la reconnaissance des biens et savoirs octroyés, finalement : « du Patrimoine ».

<sup>(14)</sup> - Institut national d'histoire de l'art – INHA. **Villes et architecture des terrains ex-coloniaux (19e-20e siècles)**. Base de données bibliographiques réalisée par Sophie Brones. [www.inha.fr/\\_ressources/RECHERCHE/Villes%20et%20terrains%20coloniaux/bibliographie%20Villes%20et%20terrains%20coloniaux/2a-%20Bibliographie\\_ArchitectureTerrainsColoniaux.pdf](http://www.inha.fr/_ressources/RECHERCHE/Villes%20et%20terrains%20coloniaux/bibliographie%20Villes%20et%20terrains%20coloniaux/2a-%20Bibliographie_ArchitectureTerrainsColoniaux.pdf)

**N.B** Cette bibliographie est issue d'une base de données interrogeable à l'INHA.

Pour la consulter, contacter Elisabeth Dartiguenave [elisabeth.dartiguenave@inha.fr](mailto:elisabeth.dartiguenave@inha.fr).

<sup>(15)</sup> - **Joseph-Eugène-Anatole de Baudot** (14 October 1834 – 28 February 1915) was a French architect and a pioneer of reinforced-concrete construction. He was a prolific author, architect for diocesan buildings, architect for historical monuments, and a professor of architecture.

<sup>(16)</sup> - Extrait du document : Cycle de conférences « L'Architecture est-elle un humanisme ? »/ Conférence du 22 novembre 2007. « Pères disparus, un savoir en héritage ». Conférence animée par Christine Desmoulin avec Jean Claude VIGATO et Ahmet GULGONEN. Chap. L'HERITAGE DE LOUIS KAHN, P.3

- **Le temps** : « Un bâtiment appartient à son temps mais, s'il est un objet d'art, il est hors temps ». <sup>(17)</sup>
- **Le dialogue** : Le dialogue est une forme de transmission<sup>(18)</sup> et d'échange de savoir et de culture, notamment en art et architecture.

Représentation par excellence d'une altérité, cet héritage est aussi le vestige d'une période délicate de l'histoire du pays. En effet, même si la valeur d'usage qui lui est associée est largement admise, la question de la reconnaissance patrimoniale reste toujours posée.

Au-delà de la valeur artistique ou économique d'un bien culturel, la notion d'identité est fondamentalement liée à celle du patrimoine. La reconnaissance comme patrimoine d'un héritage qui ne porte pas en lui des valeurs reconnues par tous comme déterminant son identité propre, peut pour certaines idéologies, représenter un insurmontable compromis. A ce titre, en Algérie, la production architecturale et urbaine des XIX<sup>e</sup>. et XX<sup>e</sup>. siècles issue de la présence française dans le pays, constitue un exemple édifiant.

On peut donc, à juste titre affirmer qu'en Algérie, la notion de patrimoine architectural et urbain associée aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, complexe et ambigu, est fortement problématique. <sup>(19)</sup>

Même si pour certains, la charge émotionnelle associée à cet héritage, continue de constituer sa principale caractéristique, d'autres, essentiellement les milieux universitaires et une frange de la société civile, la perçoivent comme une mémoire partagée issue de la rencontre des cultures méditerranéennes ? Cet héritage fait toujours l'objet de controverse en Algérie, pis encore, il est devenu un terrain favorable aux querelles idéologiques : une idéologie inextricable pour laquelle mène tout une architecture issue des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, longtemps injustement marginalisée est loin de susciter l'intérêt qu'elle mérite, vers un avenir incertain.

Pour l'Algérie, beaucoup s'accordent à dire que la notion de patrimoine est un héritage de la colonisation française. <sup>(20)</sup> Loin de toute idéologie extrémiste ou fanatisme intellectuel, cette tendance n'est valable que lorsque cet héritage puisse trouver sa vraie signification dans sa reconnaissance et mise en valeur de la part des tranches sociales et gouvernementales.

---

<sup>(17)</sup> -Idem (16).

<sup>(18)</sup> -Idem (16).

<sup>(19)</sup> -Patrimoine architectural et urbain des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en Algérie. « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés ». Site web : [http://www.ummo.dz/IMG/pdf/Patrimoine\\_architectural\\_et\\_urbain\\_des\\_XIX\\_eme\\_et\\_XX\\_eme\\_siecles\\_en\\_Algerie-.pdf](http://www.ummo.dz/IMG/pdf/Patrimoine_architectural_et_urbain_des_XIX_eme_et_XX_eme_siecles_en_Algerie-.pdf)

<sup>(20)</sup> -Idem (20). Oulebsir Nabila «La construction du patrimoine en Algérie de la conquête au centenaire (1830-1930).Thèse de doctorat, EHESS, Paris, 2000, P270

Pour pouvoir inclure cet héritage prosaïque à l'agenda patrimonial personnel ou partagé, il est nécessaire de procéder à un passage non instinctif, d'une hérédité « intracommunautaires » (entre individus) directe à une hérédité « intercommunautaires » indirecte (entre les nations). Il est vrai que l'opération est délicate et nécessite du temps, mais les institutions des deux États peuvent officiellement reconnaître les faits et l'élever au statut de patrimoine partagé ; de ce fait, sa valeur patrimoniale s'étend aux autres secteurs d'échanges inter et intra culturels, voire, touristiques.

La vision de plus en plus commerciale du binôme tourisme/patrimoine n'est pas un fait purement marocain et, comme le souligne **Françoise Choay**<sup>(21)</sup> : « *Notre patrimoine doit se vendre et se promouvoir avec les mêmes arguments et les mêmes techniques que ceux qui ont fait le succès des parcs d'attraction* ». Dans le même texte, l'auteur cite une déclaration du Ministre français du Tourisme le 9 septembre 1986, faisant écho à l'un de ses collaborateurs qui affirme qu'il faut « *passer du centre ancien comme prétexte au centre ancien comme produit* ». (Choay, 1992)<sup>(22)</sup>

Au Maroc, par exemple, l'invention d'une activité pour les vestiges, la raison de pérenniser leur existence et leur offrir un statut patrimonial est un Artifice de l'époque contemporaine visant à tisser des liens avec le passé et intégrer l'héritage bâti. C'est un acte qui vise à rendre contemporain - donc vivant - une période du passé, une série d'objets voués à l'abandon. L'ancienneté des vestiges - qui sont coloniaux mais remontent à une période précédant celle de la colonisation récente - et leur caractère allogène placent l'héritage architectural et urbain portugais dans un espace mental autonome. Un espace qui possède son indépendance spécifique et n'interfère ni avec l'espace mental de la colonisation du XXème siècle, ni avec les grandes narrations de la constitution de la nation marocaine. Et c'est avec le développement récent et l'intensification **de l'ouverture au tourisme** que cet **héritage** spécifique est pris en considération.<sup>(23)</sup>

## I-7-2. L'Héritage patrimonial comme précepte ?

L'héritage ne réside pas dans la copie d'objets créés par le maître mais dans la compréhension de la manière d'aborder un problème, il donne une **responsabilité**, la **volonté de continuer** avec un **engagement**.<sup>(24)</sup>

---

(21) -**Françoise Choay**, née le 29 mars 1925 à Paris I, est historienne des théories et des formes urbaines et architecturales. Elle était professeur aux universités de Paris I et Paris-VIII.

(22) -L'héritage portugais au Maroc. Un patrimoine d'actualité by Romeo CARABELLI-CHAP. Le processus de valorisation de l'héritage culturel : la construction du fait patrimonial, p.20/  
SiteWeb :[www.academia.edu/5456840/Lhéritage\\_portugais\\_au\\_Maroc.\\_Un\\_patrimoine\\_dactualité](http://www.academia.edu/5456840/Lhéritage_portugais_au_Maroc._Un_patrimoine_dactualité).

(23) -Idem (22),

(24) - Idem (16)

La situation actuelle de la ville d'Alger corrobore, à travers son image inchangée, cette continuité et de son acceptation de la scène (décore) urbaine qui lui a été concédé. Mais le problème qui réside à l'heure actuelle est cette volonté d'aller de l'avant et de prendre la responsabilité et s'engager sérieusement dans la détermination du sort de cet héritage colonial par une classification officielle qui, dans ce cas, nécessite une prise de mesure draconienne en matière de réhabilitation sérieuse et profondes de **nos édifices coloniaux** et arrêter ces manœuvres inutiles et temporaires qui ne consistent qu'à de vulgaires passages de rouleaux de peintures sur les façades des grands boulevards. Il est vrai que cela sollicite une mobilisation matérielle et financière conséquente : c'est un investissement rentable du point de vue d'incitation au tourisme national et surtout **d'outremers**.

Une association sociétale serait la bienvenue pour donner un plus, ne serait-ce symbolique, à cette volonté d'engagement qui reflèterait la prise de conscience commune pour un objectif et intérêt commun : je parle du « **Patrimoine participatif** », si cela m'autorise à l'appeler ainsi ?

### Conclusion :

A la base de ce qui a été rédigé, nous réalisons que le devenir de « Notre » héritage, légué ou imposé, demeure un bien « National » en premier lieu à ne pas négliger et constitue un enjeu essentiel dont lequel nous devons miser sur son devenir, profusément, sur le plan urbanistique à l'échelle territoriale, que dans le domaine économique (source de revenus en tourisme) ainsi que social. Ceci nous hèle, et de la manière la plus circonspecte et audacieuse, en corrélation avec tous les intervenants dotant du Genius loci, à tirer la sonnette d'alarme et d'agir pour la sauvegarde de ce patrimoine du XIX<sup>e</sup>. et XX<sup>e</sup>. contre les menaces du « temps », du « climat » et de « l'homme ».

---

<sup>(25)</sup> - **Genius loci** est une locution latine traduisible en français par « esprit du lieu »<sup>1</sup>. Son utilisation dans la culture populaire renvoie généralement à l'atmosphère distinctive d'un lieu, à l'« esprit de l'endroit ».

**Dans la religion de la Rome antique**, un genius loci était l'esprit protecteur d'un endroit.

**Art et architecture : Alexander Pope** a fait du genius loci un principe important du jardinage et de l'aménagement paysager. Il a posé l'un des principes les plus consensuels de l'architecture du paysage, qui veut que l'aménagement paysager soit toujours conçu en fonction de l'endroit.

## I-8 Le Patrimoine :

« [...] Le patrimoine est devenu aujourd'hui un phénomène d'actualité vive, excédant largement le cercle des spécialistes, libéré du monopole d'État, se développant hors de son terreau occidental d'éclosion, et qui tend à englober, par sa capacité de fixation (objet, monument, lieu, pratique culturelle, être vivant...), les formes complexes et plurielles d'objectivation d'un passé-présent ou d'un « déjà-là » : tradition, mémoire, histoire, culture, environnement, etc. »<sup>(26)</sup>

Le mot « patrimoine » est, sans aucun doute, tombé sur nos écoutes ne serait-ce qu'une fois, devenant actuellement l'épopée psalmodiée des médias écrits et audio-visuels à travers des discours culturels ou politiques, ou bien s'est défilé sous nos yeux à travers une lecture ou documentaire quelconque, surtout ces dernières décennies. Ce terme est devenu comme atout même et moyen d'attrait et de charme des électeurs dans leurs campagnes électorales. Ceci ne s'explique que par l'intérêt donné de la part de tous à tout ce qui est originel ou ancien.

Nous essayerons, par le concours de circonstance et à travers ce chapitre, d'apporter un témoignage sur la notion du patrimoine qui en est un facteur indéniable à la compréhension de notre recherche.

### I-8-1 A propos du patrimoine urbain:

Étymologiquement, le mot patrimoine dérive du latin *patrimonium*, composé de *pater*, racine de père qui indique ici l'hérédité généalogique du bien et *moenia*, racine de monnaie, sa valeur reconnue.<sup>(27)</sup> D'après une révélation de François Choay, il appartient à un certain Gustavo Giovannoni<sup>(28)</sup> (1873-1947) qu'on doit ce mérite du nom de « patrimonio urbano »

Très indubitablement le terme est récent, mais, à mon humble connaissance de l'histoire, la notion est très ancienne malgré qu'elle ne fût pas dans son contexte actuel. Les vestiges encore debout jusqu'à nos jours en sont le témoignage de cette « vérité » ; je m'explique : il est connu que, lors des conquêtes ou d'invasions, jadis, connues à travers les ères du temps les dégâts occasionnés sont démesurés compte tenu des pertes humaines, matérielles et du « patrimoine » bâti en faisant « table rase » (en terme actuel) dans les territoires conquis, et qui se justifie par de multiples raisons : soit à cause des actes de vandalisme dû aux esprits dévastateurs de certains peuples tels les Vandales dont est soutiré cet adjectif, soit pour des raisons préméditant une éventuelle menace ou ascendance de civilisations émergentes comme su fût le cas de **Carthage** lors de la riposte romaine. Mais cela demeure, à mon avis, parmi les quelques exceptions dans les centaines, voire, milliers de conquêtes survenues depuis l'existence de l'humanité.

<sup>(26)</sup> -Jean-Louis TORNATORE, « L'esprit de patrimoine », Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe, 55, 5 septembre 2010, p. 106/127. Extrait du doc. Un historique de la notion de patrimoine de **Thibault Le Hegarat**. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01232019> Submitted on 21 Nov 2015

<sup>(27)</sup> - Idem (22).

<sup>(28)</sup> -**Gustavo Giovannoni** : architecte et théoricien de l'urbanisme et inventeur du concept (et des termes) de « patrimonio urbano », l'un des membres actifs de la Conférence d'Athènes de 1931 et sans doute inspirateur (indirect puisqu'il était décédé depuis 1947) de la Charte de Venise de 1964.

Même les peuples les plus barbares, tel les Wisigoths d'Alaric dont ce dernier avait ordonné d'épargner, après un pillage des biens romains, les vestiges dont il trouvait un certain émerveillement. En effet, il y eut peut-être d'autres raisons, mais en langage récent ; n'est-ce une forme d'octroi (même en se l'accaparant) **d'un héritage**, à priori, **et de sauvegarde d'un patrimoine**, à postériori ?

La sauvegarde d'un héritage (quel que soit sa nature octroyé, imposé ou accaparé) invoque d'ores et déjà la reconnaissance de l'authenticité de l'objet et de sa valeur, c'est une manière indirecte aussi de « respect » à l'égard du « passé » ?<sup>(29)</sup>

### I-8-2 Entités :

Le XIX<sup>e</sup> siècle voit aussi l'émergence des sciences sociales et une refondation de l'histoire en tant que discipline. Se développe l'idée d'impartialité historique, de prise de recul, d'analyse des faits sociaux. Ces nouvelles approches, ce renouveau intellectuel sont concomitant à la réévaluation des témoignages du passé : ils ne sont plus des objets de rêveries ou de construction d'idéaux, mais des témoignages d'un temps révolu qui peut être étudié en tant que tel. Dans son Histoire de la civilisation en Europe, François Guizot (1787-1874), cité par Dominique Poulot, estime que les « *monuments historiques [...] forment un admirable enchaînement qui fait de notre sol un précieux objet de recherches et d'études* ». Il devient dès lors légitime de les protéger puisqu'ils permettent une intelligence du passé.

Nous soulignons, ainsi et à la base de l'expression précédente, la conviction du droit d'être et de la sauvegarde de tout édifice ou « monument historique » du fait de son appartenance à son sol. Ceci donne une vision de l'importance qu'attribue le système mondial, notamment, Européen aux recherches dans le domaine du patrimoine et de son histoire qui nous inculque à notre tour de soutirer les avantages en adoptant les mêmes idées concernant **les biens** de notre **héritage** de manière générale et de **l'héritage colonial** en particulier. La question qui se pose à présent est comment doit-on procéder ? Ou, tout simplement, par quoi commencer ?

Louis Kahn disait : « *l'origine de toute chose est l'expression qui désigne la fois d'un peuple, alors que le monde plein de contradictions cherche toujours à connaître et à découvrir la nature des choses* ». <sup>(30)</sup>

C'est une incitation pour nous de remonter le temps pour examiner les faits qui nous aident à trouver sens aux faits du présent afin de pouvoir agir correctement dans les jours à venir. Pour répondre à la question, nous allons tenter, avec confiance, de briser les tabous et faire un balayage succinct sur l'enchaînement des événements avant et pendant la colonisation Française sur le plan urbanistique.

Comme la ville d'Alger est mon cas d'étude, nous allons la mettre en proéminence dans cette approche.

<sup>(29)</sup> C'est ce passé (colonial) qui représente la source de toute polémique dont on y reviendra avec plus d'éclairage sur le triptyque : « architecture coloniale (art déco) - passé (héritage) – reconnaissance (patrimoine) » en évoquant l'hypothèse sur l'une des raisons principales qui met les pensées et les idéologies dans un site antithétique.

<sup>(30)</sup> - Extrait d'une citation de LOUIS I. Kahn tiré du livre LOUIS I. Kahn « *le Silence et la Lumière* » lu en 3<sup>ème</sup> année architecture (A.U 1995/96).

En effet, Patrimonium signifie héritage du père en latin. Le patrimoine fait, donc, appel, à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédé, et que nous devons transmettre intact aux générations futures, ainsi qu'à la nécessité de constituer le patrimoine de demain.

Pour André CHASTEL, historien de l'art français, auteur d'une importante œuvre sur la renaissance italienne : *"le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices*. Pour Alphonse Dupront, historien français, spécialiste du moyen âge et de l'époque moderne, le patrimoine contribue à ce façonnement humain de l'historique.

La charte internationale du tourisme culturel a élargi la notion du patrimoine en estimant que le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation.<sup>(31)</sup>

Le tableau ci-dessous résume les définitions selon les différents usages :

Catégorie des sciences	Définitions
Les historiens	Le patrimoine est une mise au présent du passé et une mise en histoire du présent. .
Les sociologues	Le patrimoine et le lieu social sont les constituants de l'identité.
Les économistes	Le patrimoine est assimilé à un stock susceptible de porter des revenus et est donc de la nature du capital, d'élément conçu comme ressources économiques.
Les législateurs	. L'héritage que l'on tient de son père et que l'on transmet à ses enfants.
Sciences de la terre et de la vie	Le patrimoine est l'héritage d'un environnement physique, géographique et vivant (flore, faune). Ce patrimoine est modifié par les activités humaines (il peut être détruit). Il influe en retour sur les structures des sociétés, les cultures et les comportements collectifs.

<sup>(31)</sup> - Extrait du document

<sup>(32)</sup> - Henry ROUSSO, *Le regard de l'histoire: l'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France : Entretiens du patrimoine, Cirque d'hiver, éditions Fayard, 2003, Introduction générale.*

<sup>(33)</sup> - Dominique POULOT. Op cite; p.110

<sup>(34)</sup> - Idem 33

<sup>(35)</sup> - Encyclopédie Universalis

<sup>(36)</sup> - Idem 35

### I.8.3 Les différents types de patrimoine:

Le mot patrimoine n'a cessé d'évoluer puisque dans le livre intitulé "patrimoine et modernité"<sup>20</sup>, Dominique Poulot mentionne que " *Le patrimoine relève d'un emploi métaphorique : on parle, en effet, d'un patrimoine non seulement historique, artistique ou archéologique, mais encore ethnologique, biologique ou naturel, non seulement matériel, mais immatériel, national ou local, régional, mais mondial et universel.*"

" Le Service pédagogique Château Guillaume 22; quant à lui, a distingué neuf formes officielles du patrimoine, elles sont présentées sur le diagramme suivant :

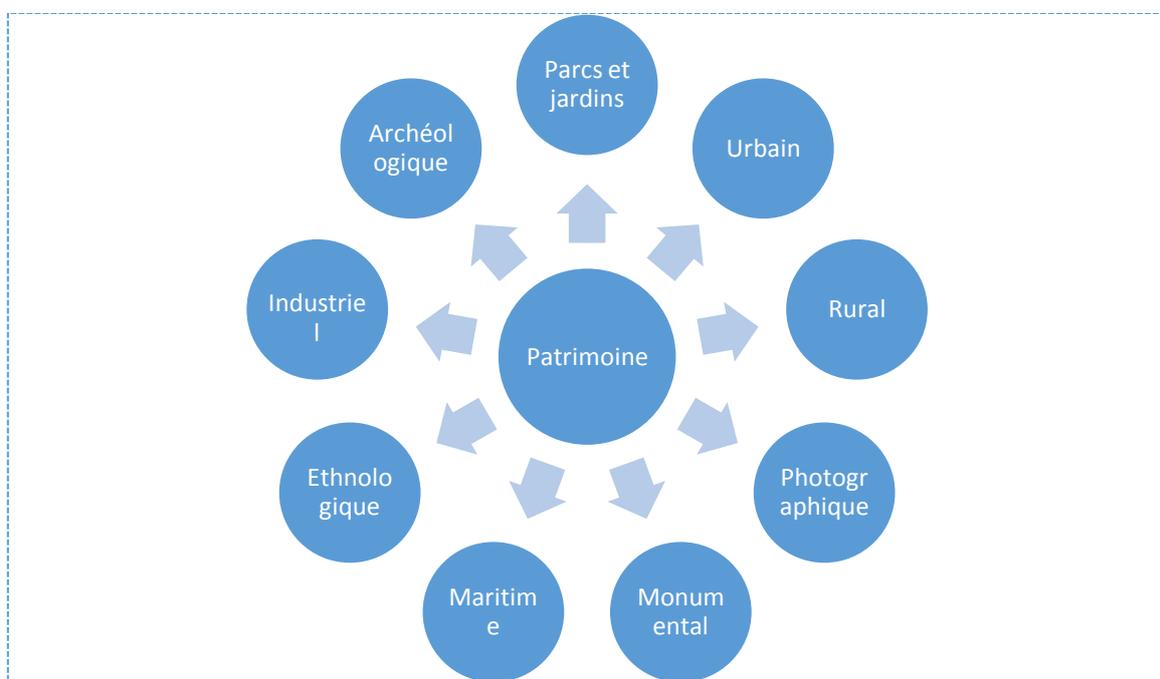


Diagramme : les différentes formes du patrimoine selon. Source : le service pédagogique Château Guillaume -

### I-8-3 Période d'avant l'occupation

#### I-8-3 Période d'avant l'occupation:

Jusqu'à la veille de l'invasion Française, les villes Algériennes avaient un caractère médiéval s'étalant sous forme de villes mitages (sous formes de groupements éparpillés) occupant les lieux stratégiques du territoire longeant les côtes du littoral et les hauts des plaines et vallées sous formes de comptoirs ou promontoires en s'intégrant parfaitement dans leurs régions in situ épousant ainsi la morphologie du site tout en répondant ingénieusement aux variations climatiques. Ceci reflétait le savoir-faire de l'époque et dessine une panoplie d'images typiques de chaque communauté du pays : des communautés en symbiose unies par les liens de la religion, de la culture et celle du « temps ».



Figure 01: Alger en 1575

Source: the Hebrew University of Jerusalem, the Jewish National and University Library



Figure 02: Alger en 1816

Malgré que le territoire colonisé (actuelle Algérie) de l'époque était déjà un creuset de civilisations au vu de ce qu'elle a vécu comme invasions, mais étaient arrivées à tisser un ensemble de territoire anthropique qui, malheureusement, en était l'attrait encore d'autres civilisations occupantes.



Figure 03: Ksar de kenadsa

Source: Timbre émis par la Banque d'Algérie en 21-04-2007  
Coupoles dans le début du 20eme siècle

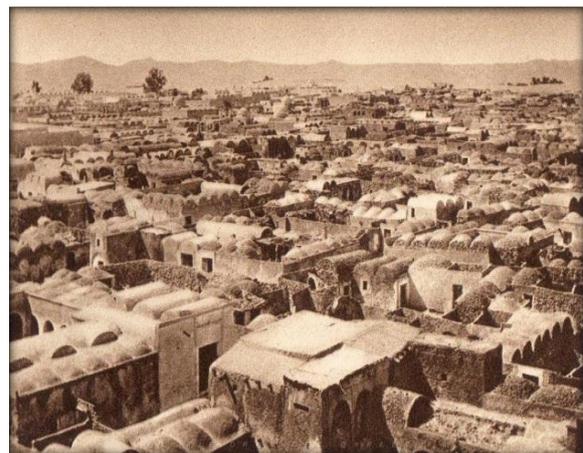


Figure 04: Oued Souf, la ville aux mille

Source: www.oran2.free.fr

-Figures 1, 2, 3 et tiré du document les villes créées par le colonialisme, un patrimoine national ou un héritage prosaïque ? Par ISMAIL Rahima. Chap. Le colonialisme français en Algérie, une tentative pour convertir une nation. (Titre et Article retouchés corrigés par l'auteur).

### I-8-4 Période pendant l'occupation:

Les actions suivies au début de la conquête cherchaient à enraciner l'existence française en Algérie. En parallèle avec les campagnes et les opérations militaires qui ont été envoyés dans toutes les directions du pays, les français commencèrent une campagne exploratoire soutenue par des spécialistes dans tous les domaines pour bien comprendre la situation algérienne. Ils essayèrent de trouver les accès qui permettent au nouveau pouvoir de s'installer sans aucun problème, car la présence française en Algérie désira la permanence et la constance. <sup>(37)</sup>

Les premières interventions alors étaient purement militaires. Les français avaient bien saisi le pouvoir et contrôlé les points stratégiques. Ils approuvèrent ainsi une première dans l'appropriation de l'espace. Pour eux, Alger est un labyrinthe fait dans le but de désorienter l'étranger <sup>(38)</sup>. Une intervention massive alors va faire l'objet de destruction de maisons pour élargir les rues en essayant de reconstruire le plus près de la mer. En 1840, les Français tentent une rurbanisation parallèle à la mer, la partie haute de la Kasbah n'est touchée que pour délimiter et séparer entre les deux couches sociales : Français envahisseurs-habitants autochtones. En quelques années seulement, les Français transforment la ville d'Alger en lui donnant une allure Européenne sur toute la baie et du front de mer. <sup>(39)</sup>

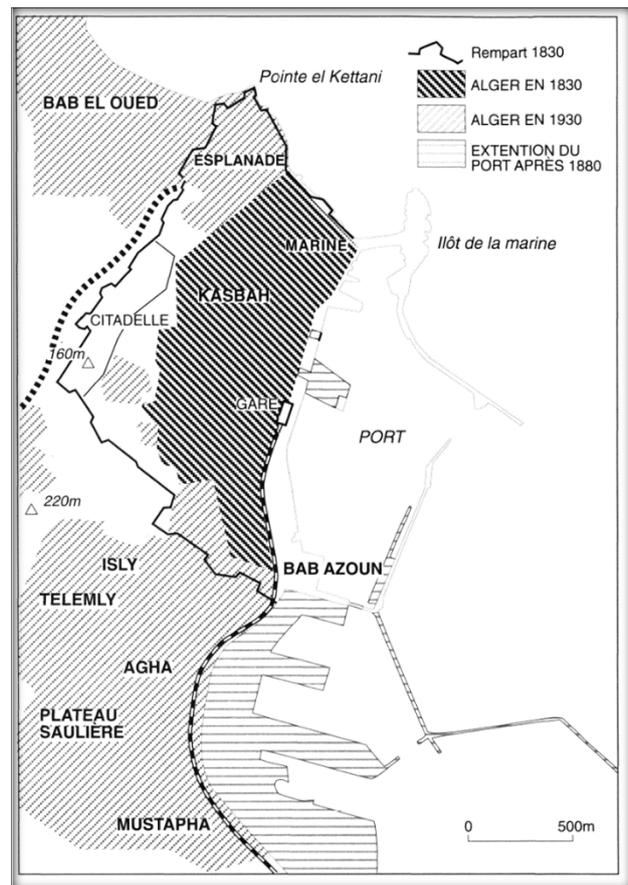


Figure 05 : Alger évolution de 1830 à 1930

Source : [http://www.persee.fr/doc/medit\\_00258296\\_1998\\_num\\_89\\_2\\_3045](http://www.persee.fr/doc/medit_00258296_1998_num_89_2_3045)

<sup>(37)</sup> -Extrait tiré du document les villes créées par le colonialisme, un patrimoine national ou un héritage prosaïque ? par ISMAIL Rahima. Chap. Le colonialisme français en Algérie, une tentative pour convertir une nation. (Titre et Article retouchés corrigés par l'auteur).

<sup>(38)</sup> -S.D'Estry « *Histoire d'Alger* ».Paris.1831.Ce thème sera repris par les écrivains et en particulier par H.Dumont. « *Alger,ville d'hiver* », Paris.1878 qui écrit « *la ville arabe est un labyrinthe.....De temps en temps, une ombre, un fantôme qui passe silencieux....Ici, les arabes nous ont laissé à penser mais rien à voir* ». Tiré du doc. Voir réf :(32)

<sup>(39)</sup> - Tiré du doc. Alger 1830-1930 ou une certaine idée de la construction de la France [article Jean-Jacques Jordi Méditerranée Année 1998 Volume 89 Numéro 2 pp. 29-34. Fait partie d'un numéro thématique : *La ville et ses territoires en Méditerranée septentrionale*. (Retouché par l'auteur).

### **I-8-4-1 L'intervention sur le tissu existant:**

Contrôler la ville déjà existante et modifier sa structure selon les nouveaux besoins furent la première action que le colonialisme avait appliquée sur terrain. Les premières années de l'occupation ont été difficiles pour réfléchir à la vraie qualité urbaine en Algérie dû à la résistance. Il n'y eu aucun respect pour le tissu existant, ni le patrimoine rencontré. Dans un but de soumettre le pays sous la gouvernance absolue de la France, des mesures répressives et autoritaires ont été prise en matière de « désurbanisation » pour la « rurbanisation » d'Alger et d'autres grandes villes. Alger fait l'exemple le plus pénible où des parties considérable de la ville ont été rasées complètement pour en remplacer par des boulevards selon le modèle haussmannien en pratiquant des percées en plein tissu compact. Sur les ruines de cette destruction cruelle, un nouveau tissu urbain classico-haussmannien a pris place en cachant rudement la vraie identité de la ville.<sup>(40)</sup>

### **I-8-4-2 L'intervention urbaine et architecturale des français :**

Après le débarquement militaire, les français se sont retrouvés confrontés à une société tout à fait différente d'une manière exotique avec un système civique très composite. Bien que les retrouvailles en Algérie n'étaient rien qu'un trésor, les colons se voulant s'imposer et s'enraciner profondément dans cette vaste étendu marquée comme terre riche en toutes les matières. Deux solutions seulement se présentaient aux habitants « indigènes » : se soumettre sans conditions ou disparaître. Cette procédure a commencé par dépayser et même de raser la réalité sociale et urbaine pour en élaborer une autre accommodée avec les espérances françaises.<sup>(41)</sup>

En retraçant l'historique de l'intervention urbaine en Algérie, on remarque que l'administration coloniale a négligé complètement les apports locaux de l'Algérie. Elle a même ignoré, dans un tout début, tous les éléments patrimoniaux de l'époque ottomane et celles d'avant en raison d'implantation militaire. Ils avaient ont mis l'héritage algérien en quarantaine.

---

<sup>(40)</sup> -Idem (31). Chap. L'intervention sur le tissu existant. (Article corrigés et retouchés par l'auteur).

<sup>(41)</sup> -Idem (30). Chap. L'intervention urbaine et architecturale des français. (Article corrigés retouchés par l'auteur).



### **I-8-5 A propos du patrimoine Algérien :**

La notion du patrimoine en Algérie a vu son jour pendant la période de la colonisation française. Les lois de préservation et de sauvegarde actuelles sont issues de celles décrétées par les français. Le patrimoine bâti, urbain et architectural, est constitué, lui aussi, d'un héritage des générations précédentes auquel des qualités particulières confèrent une ou des valeurs. Ces valeurs peuvent être de différents ordres : symbolique, de repère, d'usage, économique,..... et **Esthétique**.

#### **I-8-5-1 Eclairage sur l'Histoire de la notion du Patrimoine Algérien:**

Dès 1840, les missions scientifiques vont introduire en Algérie une conception du patrimoine architectural et des méthodes de mise en valeur et de conservation. Jusqu'à 1842, Amable Ravoisié, pionnier des explorations scientifiques de l'Algérie va, avec ses descriptions et son répertoire construire les bases d'une identification et d'une mise en valeur des monuments de l'Algérie.

Si l'architecture locale n'a pas, dans un premier temps, suscité d'intérêt, Napoléon III, comme on l'avait déjà cité et à l'occasion de ses visites en Algérie en 1860 puis en 1865, sera favorable à une politique de mise en valeur de la culture locale.

Ses recommandations pour une ouverture aux arts et à l'architecture du pays, vont poser les jalons d'une approche patrimoniale de l'architecture et des monuments de l'Algérie.

Plus tard, en 1872, Edmond Duthoit, avec son étude sur la conservation des monuments arabes, va jouer un rôle prépondérant dans la construction d'un savoir sur les monuments de l'Algérie. Il crée ainsi un cadre privilégié pour la reconnaissance et l'identification des monuments de l'Algérie, fondé principalement sur un transfert de conception et de méthode en matière de conservation. En 1880, Il sera nommé architecte en chef des monuments historiques, inaugurant ainsi l'une des premières structures du patrimoine en Algérie et les premières expériences de restauration.

En 1887, la loi relative à la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique est promulguée. Elle va ainsi asseoir les bases juridiques de l'action du service des monuments historiques de l'Algérie. La première liste officielle des monuments historiques est établie cette même année et comptera sept monuments. La seconde, dressée en 1900 rassemblera un total record de 84 monuments classés.

Avec la loi de 1930, les concepts de patrimoine et de monuments sont étendus aux ensembles naturels. Outre les considérations historiques, les dimensions scientifiques, légendaires et pittoresques fondent pour la première fois la définition des valeurs patrimoniales. La loi de septembre 1941 apporte quant à elle, les éléments de réglementation des fouilles archéologiques. En février 1943, la loi instituant les «abords» de 500 mètres autour des monuments classés et inscrits est promulguée, introduisant ainsi une valorisation du monument dans sa relation à son environnement. <sup>(42)</sup>

---

<sup>(42)</sup> - Extrait tiré du document Patrimoine architectural et urbain des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles en Algérie. « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés ». Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR. Chap. Historique du patrimoine.

Indissociable de la législation patrimoniale en vigueur en métropole, c'est donc sur une perception moderne et occidentale du patrimoine et du monument historique que sont fondées la législation et les pratiques de protection du patrimoine en Algérie.

A l'indépendance, l'état algérien préoccupé par les tâches urgentes de reconstruction, conserve les cadres législatif et administratif hérités de la présence française en Algérie dans ses dispositions non contraire à la souveraineté algérienne. Ce n'est qu'en 1967 que seront promulgués les premiers textes juridiques définissant la politique en matière de protection et de mise en valeur des monuments et des sites historiques.

La nouvelle loi adoptée en 1998, aujourd'hui en vigueur investi des thématiques nouvelles, jusque-là inexploitées. Cette ouverture vient palier aux dispositions de la précédente ordonnance, et propose ainsi dans le fond, une vision nouvelle du concept de patrimoine.<sup>(43)</sup>

### **I-8-5-2 Les secteurs sauvegardés**

La loi « Malraux » sur les secteurs sauvegardés et la restauration immobilière, adoptée en France, en août 1962, juste après l'indépendance de l'Algérie n'aura pas eu de répercussion sur l'ordonnance de 1967. Cette dernière englobera néanmoins la notion de site historique à protéger, défini comme un ensemble d'immeubles urbains ou ruraux pouvant appartenir à une ville ou à un village <sup>(44)</sup>.

Il faudra attendre la loi de juin 1998, pour voir introduire de façon plus claire la notion de secteurs sauvegardés, bien que dans les faits, ceci n'empêchera pas le classement de nombreux villages avant la promulgation de cette dernière.

La loi précise à ce sujet que les ensembles urbains ou ruraux tels que les médinas, Ksours villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration la réhabilitation et la mise en valeur, sont érigés en secteurs sauvegardés<sup>(45)</sup>. Ainsi la vision de la notion de patrimoine bien qu'elle ne soit pas fragmentaire n'inclue pas de fait la période des XIX ème et XX ème siècles dans le processus de patrimonialisation. A ce sujet l'introduction des secteurs sauvegardés qui constitue certes, une réelle avancée, n'intègre pas dans sa définition les ensembles urbains ou ruraux des XIX ème et XX è siècles.

---

<sup>(43)</sup> - Idem (36). Ainsi l'intitulé de la nouvelle loi est : Loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel alors que la précédente ordonnance avait pour intitulé : Ordonnance 67-281 du 20-12-1967, relative aux fouilles et à la protection des Sites et monuments Historiques et Naturel

<sup>(44)</sup> - Idem (36). Chap. les secteurs sauvegardés. (*Ordonnance 67-281, titre III, sou-titre I, article* )

<sup>(45)</sup> - Idem (36). Chap. les secteurs sauvegardés. Loi 98-04, article 41

Effectivement, dans son article 41, la loi 98-04 fait références uniquement aux centres historiques traditionnels tels que les Casbahs, médinas, ksours, les villages et agglomérations traditionnels. Cette omission (volontaire ou involontaire ?) peut être fortement préjudiciable pour la sauvegarde des lieux de mémoire produits durant les XIX<sup>e</sup>. et XX<sup>e</sup>. siècles. Elle soulève aujourd'hui un certain nombre de questions sur la place à donner à l'héritage colonial et pose le problème du rapport de la société algérienne à son histoire, ancienne autant que récente et à son patrimoine aujourd'hui en péril.

Les secteurs sauvegardés sont créés et délimités par décret pris sur rapport conjoint des ministres chargés ; de la culture de l'intérieur, des collectivités locales et de l'environnement, de l'urbanisme et de l'architecture. Ils peuvent aussi être proposés par les collectivités locales ou le mouvement associatif au ministre chargé de la culture. La création des secteurs sauvegardés intervient après avis de la commission nationale des biens culturels. Ils sont dotés d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur tenant lieu de plan d'occupation des sols (POS) <sup>(46)</sup>. Il constitue ainsi un véritable cahier des charges pour les constructeurs et devient une référence réglementaire pour les pouvoirs publics locaux.

Pour qu'un héritage soit patrimonialisé, il faut nécessairement un événement déclencheur qui puisse remettre en cause son usage antérieur et/ou sa conservation : arrêt d'une activité, changement de propriétaire, projet de démolition... Apparaissent alors des points de vue différents sur le traitement de cet héritage et des intérêts contradictoires quant à l'usage de cet espace. <sup>(47)</sup>

### **I-8-5-3 Patrimoine et appropriation de l'espace :**

Les collectivités territoriales, qui jouent un rôle croissant en matière de politique patrimoniale, ont bien compris l'intérêt de susciter une telle appropriation identitaire de la part de leurs administrés, en investissant certains édifices prestigieux et en les utilisant fortement dans leur communication.

Dans le même temps, faire reconnaître la valeur patrimoniale d'un héritage, permet de revendiquer plus largement l'appropriation de l'espace dans lequel il s'inscrit : « *après tout, il n'y a pas de meilleure manière pour légitimer une appropriation et pour asseoir sa propriété que la filiation, l'héritage* ». (Gravari-Barbas, Guichard-Anguis, 2003, p. 14).<sup>(48)</sup>

---

<sup>(46)</sup> - Idem (36). Chap. les secteurs sauvegardés. Ces instruments d'urbanisme sont définis par la loi n°90-29 du 1er. décembre 1991 ainsi que par les décrets n° 91-177 et n°91-178 du 28 mai 1991 et précisent l'environnement juridique algérien en termes d'urbanisme et d'aménagement. Les plans d'urbanisme concernent l'échelle de la ville, ou d'une partie de la ville. Il s'agit des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme -P.D.A.U- et des plans d'occupation des sols -P.O.S

<sup>(47)</sup> - Extrait du document : Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace de Vincent Veschambre (Maître de conférence à l'Université d'Angers, membre de l'UMR 6590 ESO). Chap. Patrimonialisation : des mobilisations plus ou moins conflictuelles.

<sup>(48)</sup> - Idem (41) ; Chap. Patrimoine et appropriation de l'espace.

C'est ainsi que le processus de « Gentrification »<sup>(49)</sup> représente une forme d'appropriation de l'espace qui se fonde sur la patrimonialisation : l'appropriation des logements anciens réhabilités rend possible l'appropriation identitaire du quartier dans son ensemble par les groupes sociaux nouvellement arrivés. Le patrimoine, qui est « *du côté du signe, de l'emblème, de la référence symbolique* » (Rautenberg, 2003, p. 114) constitue en soi un support privilégié de marquage et d'appropriation de l'espace.

Dans un contexte d'extension spatiale des formes de conservation et de reconnaissance des héritages bâtis, s'approprier un élément de patrimoine donne également la possibilité de pouvoir intervenir sur les modes d'aménagement des espaces. D'acquérir ainsi un droit de regard, voire de contrôle (en cas de protection monument historique) sur le devenir des espaces concernés.<sup>(50)</sup>

En Algérie, il s'agirait plus d'édifices à usage d'habitations individuelles de l'époque coloniale dont s'en était appropriées par les nouveaux occupants autochtones après avoir été délaissées, de gré et/ou de force, par leurs propriétaires initiaux (colons).

L'appropriation de ces espaces *prédit* « patrimoniaux » doivent aussi être pris en considération pour leur reconnaissance, en tant que biens privés certes mais soumis aux règlements de sauvegarde décrétés.

#### I-8-5-4 Point de vue :

D'un point de vu typiquement personnel, à présent, l'obstacle empêchant la prise de mesures pour la reconnaissance de l'architecture coloniale est principalement d'ordre idéologique (politique) lui donnant un caractère « malthusianiste »<sup>(51)</sup>, si j'ose le qualifier ainsi. En dehors de ce qui se « décide » ou de ce qui se « dicte » pour endiguer l'élargissement de la notion du patrimoine, il nous est indispensable de savoir que les critères de classement ont beaucoup évolué et dépassent le stade typiquement historiciste lié au temps et/ou aux civilisations antiques et/ou aux glorifications patriotiques, que l'Etat se restreint à sauvegarder, mais il faut également ouvrir, comme c'est déjà le cas dans bons nombres de pays dont la notion du patrimoine a pris des dimensions plus évasés, d'autres horizons, notamment, d'ordre « *Artistique* » et/ou « *Esthétique* », voire, de « *Recherche Scientifique* ».

---

<sup>(49)</sup> - Gentrification ou embourgeoisement urbain, est un phénomène urbain par lequel des personnes plus aisées s'approprient un espace initialement occupé par des habitants ou usagers moins favorisés, transformant ainsi le profil économique et social du quartier au profit exclusif d'une couche sociale supérieure.

<sup>(50)</sup> - Idem (41) chap. Patrimoine et appropriation de l'espace.

<sup>(51)</sup> - Malthusianisme : Le malthusianisme est issu de la pensée de Thomas Malthus craignant les effets dévastateurs du développement libre, supposé exponentiel, de la population humaine. À l'origine doctrine hostile à l'accroissement de la population d'un territoire ou d'un État et préconisant la **restriction volontaire de la natalité**, le mot « malthusianisme » désigne aussi par extension toute attitude réservée devant la vie et le développement.

**C'est un terme métaphorique que j'ai utilisé pour indiquer une restriction volontaire de la pensée idéologique.**

Cette prise de conscience et de mesure aura un intérêt national et général et au gré de la société savante en lui évitant de prendre les initiatives d'agir individuellement sur le sort des édifices, surtout ceux à valeurs esthétiques, tout en leur offrant la possibilité d'être acteur indissociable, sous l'office d'un encadrement reconnu, dans la sauvegarde et préservation : c'est une source de revenu, plus ample du point de vue économique, pour la nation en matière de tourisme et d'échanges culturels.

Pour s'y faire, il faut commencer par bifurquer l'idée sur l'urbanisation d'Alger fin du XIXème et début du XXème siècle comme atavisme coloniale, mais de lui attribuer l'identité de « **Droit de Sol** » qui lui vient de droit. Ceci contribuerait fortement dans sa sauvegarde et valorisation, voire, sa patrimonialisation.

## **I-9 L'Architecture coloniale comme Patrimoine ?**

La situation du patrimoine peut être lue selon des faits et interprétée différemment par les opinions. Les faits ne trompent pas la vue. Ils montrent et démontrent la progression insidieuse et inexorable d'un processus de dégradation du patrimoine hérité en Algérie y compris celui reconnu officiellement

La question identitaire qui constituât, jadis, une position de repli est perçue par la majeure partie des Algériens, plus particulièrement, ceux d'Alger et grandes villes coloniales, comme un acquis : une nouvelle société complètement en symbiose, faisant de plus en plus partie intégrante avec son environnement immédiat qui ne fut pas le sien à un moment donné de son histoire, voire même, se refusant l'idée « kamikaze » partisane du changement radical.

### **I-9-1 Rupture de la rupture comme continuité du processus historique :**

La continuité du passé coloniale avec le présent indépendant s'était rompue après ces atteintes vitales contre l'intégrité Algérienne qui a laissé des séquelles irrévocable (mais curable) sur le plan moral de la population post-colonisée. Ces atteintes se sont converties en une allergie traduite par la rupture pour tous ce qui se présente comme patrimoine hérité de la juste période entre 1830 et 1962, la période vécue des colons sur le sol Algérien.

La concorde présumée, surtout avec les nouvelles tendances politiques actuelles, s'annonce favorable pour les prochains accords bilatéraux aux idées convergentes sur le sort du patrimoine bâti hérité. C'est le début, plausible, d'une rupture avec le « mal fait du temps » vers les « bienfaits du temps ».

Cela implique une continuité du processus historique du patrimoine hérité et de sa conservation au sens réel de la notion de sauvegarde dans une dimension dépassant les besoins ponctuels du présent, mais allant jusqu'aux désirs du proche et lointain avenir : c'est un engagement de raccorder le passé avec un avenir certifié.

## I-9-2 Quel Avenir ? Du constat des lieux aux idées évocatrices :

La situation est donc très dommageable, l'architecture coloniale subit des dégâts risquant d'être irrémédiables. Leur état de dégradation, malheureusement avancé dans certains cas, nous interpelle, afin de sauver de l'oubli ces lieux de mémoire. Néanmoins ce « patrimoine hérité », vu d'un œil ordinaire, est trop souvent méconnu et reste largement marginalisé.

Témoin d'une civilisation antérieure importée, mais également acquiesce autant de témoignages sur son authenticité en qualité d'architecture qui mérite une reconnaissance en tant que patrimoine. Une reconnaissance très avantageuse donnant attrait aux prémices d'une nouvelle ère de réconciliation avec l'histoire.

Une lueur d'espoir jaillie avec la venue de nouvelles pensées réformatrices à la tête des deux Etats concernés par ce désaccord idéologique : il s'agit bien sûr de l'Etat Français (ex colonisateur), et celui Algérien (ex colonie) qui, à mon humble avis, est une approche positive sur laquelle aura des suites bénéfiques et encourageantes quant aux éventuelles démarches et initiatives que l'en entreprendrait pour assurer la continuité du passé avec le présent, tant en rupture, qui commence à émerger, spécialement, sur le plan « politico-historiciste » que sur le plan du devenir de « l'intérêt commun ».

## I-10 Aperçu sur les styles architecturaux les plus marquants hérités de l'époque coloniale:

### I-10-1 l'Architecture Haussmannienne :

En parcourant les rues et les boulevards ainsi que les ruelles d'Alger avec l'œil d'un observateur ordinaire, on se rend compte, à priori, de la diversité architecturale des édifices et de leurs variétés esthétiques. Mais avec l'œil de l'architecte, à posteriori, une panoplie de styles architecturaux seront prises en considération, plus on regarde (d'un œil plus examinateur) plus on commence à voir, à apprécier....., à comprendre.

Bien que la rurbanisation d'Alger s'est faite sur la base du style dit « Haussmannien » : un model iconographique typique au panorama Européen par extension, surtout celle du boulevard dit de la République, actuel Zighoud Youcef, vient se positionner sur toute la linéarité de la façade du front de mer d'Alger centre<sup>(52)</sup>, lui donnant une monumentalité harmonieuse et stylistique.

---

<sup>(52)</sup> - La façade de Frédéric CHASSERIAU (1860) est l'une des façades les plus adaptées au style Haussmannien de la France coloniale.  
- Figures 08 et 09 choisies par l'auteur.



Fig 08 : Rue de Rivoli. Paris  
Source : <https://www.flickr.com/photos/22771024@N02/6287455380>



Fig 09 : Zighoud Youcef. Alger  
[https://farm9.staticflickr.com/8591/15678944267\\_8f8535da7e\\_b.jpg](https://farm9.staticflickr.com/8591/15678944267_8f8535da7e_b.jpg)

Ce qui est frappant aussi dans Alger, c'est la prédominance du style néoclassique, et ce, en vue de la période d'après la révolution française d'où Paris fût ré-urbanisée selon un tracé urbain dicté par le Baron Haussmann dont le style à tendance « néo-classiciste » était le plus répandu en Europe.

Ce style se focalise plus sur les édifices à usage d'habitation ou immeubles de rapport. Leurs caractéristiques esthétiques est fonction de la couche sociale de l'époque (de la plus simple à la plus haute bourgeoisie), et cela se voit aussi à travers les décorations embellissant les façades telles les cariatides ornant les balcons, décorations en saillie, mascarons..... et autres.

### I-10-2 Le style néo-moresque ou Style Jonnart<sup>(53)</sup> :

Le style néo-moresque ou Style Jonnart est assez connu en Algérie. Il devient style d'Etat au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Lorsque Jonnart fût nommé gouverneur d'Algérie en 1903, il décida alors, sur le plan architectural, de rompre avec le néoclassicisme haussmannien et de « Relooker » Alger par une architecture qui lui appartenait avec un esprit d'appartenance Français. Cette décision prise par celui-ci, et en dehors d'essayer de séduire la population autochtone au lieu de s'imposer, cherchait à donner aussi une image de la France protectrice et soucieuse des traditions locales.

<sup>(53)</sup> - **Charles Célestin Auguste Jonnart**, né à Fléchin le 27 décembre 18571 et mort le 30 septembre 1927, est un homme politique français de haute bourgeoisie, séduit par l'Algérie, devint alors son gouverneur en 1903. Il est connu aussi par sa politique de respect du style architectural autochtone et des traditions orientales.

- Figures 08 et 09 choisies par l'auteur.

### I-10-3 Le style Art nouveau :

Le patrimoine Art nouveau en Algérie, tout en jouissant de la reconnaissance des experts, est un des héritages coloniaux parmi les moins connus et appréciés de la société civile. Les rares études systématiques sur l'ensemble et les liens de l'Art nouveau avec la période de la colonisation l'ont relégué à un second plan par rapport à l'architecture Art déco ou au Mouvement moderne.

### I-10-3 Le style moderne :

Loin de ce qui se propage dans les pensées de beaucoup de parmi nous sur la question de l'architecture moderne, pour mon avis, chaque architecture est considérée comme moderne de son époque, mais ceci ne nous empêche pas de reconnaître que la naissance du mouvement moderne en Europe débutait avec Adolf Loos en 1908<sup>(54)</sup>. En Algérie, et particulièrement Alger, ce style a pris position juste avant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale (milieu des années 30) devenant ainsi un vaste champ d'expérimentation d'idées nouvelles. C'est après la guerre de 1945 qu'un nombre important d'immeubles moderne ont été édifiés en vue de la croissance économique et démographique. D'autres facteurs ont aussi contribué dans la prédominance de ce style telle l'évolution de l'industrie qui a engendré la nécessité de reconstruire avec le moindre coût en un temps rapide.

### I-10-4 Le style Art Déco :

Ce dernier faisant l'objet de cette recherche, et malgré sa présence pesante en Algérie, demeure invisible aux yeux de la société locale de même que des institutions et des universités, voire, de bon nombre d'architectes. Il s'agit pourtant d'une architecture étroitement liée au mouvement moderne qu'a représenté l'Art déco, tout à fait singulier dans l'ensemble du Maghreb, qui demeure relégués à la portion congrue dans les recherches réalisées sur la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Il n'y a pas eu, jusqu'à présent, la moindre volonté institutionnelle ni académique pour en promouvoir l'étude et moins encore pour développer une politique efficace de préservation et de contrôle pour une restauration réglée et respectueuse.

---

<sup>(54)</sup> - Adolf Loos Architecte et écrivain critique Autrichien, auteur du célèbre livre « *Ornament und Verbrechen* » ornement et crime. Influencé par l'école de Chicago après sa visite aux Etats Unis en 1902, il s'opposa au style Viennois de l'époque (courant de la Sécession, l'Art nouveau, Neues Bauen Style....etc) dont la « *Michaelerplatz* », la maison sans sourcils ou la « *Loohous* » lui attribue le titre d'Architecte hors de son temps en vue de sa vision moderniste simple dépouillés de toute ornementation extravagante qui devint 40 ans après l'architecture la plus dominante.

**Conclusion :<sup>(55)</sup>**

La patrimonialisation peut être définie comme un processus de réinvestissement, de revalorisation d'espaces désaffectés (Norois, 2000). Ce qui est en jeu, c'est la construction d'une ressource. Pour résumer ce processus de construction de ressources, nous pouvons nous inspirer de la distinction opérée par M. Gravari-Barbas entre fonction légitimante, fonction identitaire et fonction valorisante du patrimoine (Gravari-Barbas, 1997). Ces trois fonctions, qu'il faut penser dans la dimension spatiale, correspondent à différentes sphères d'activité. La fonction identitaire renvoie au lien social, au capital social, à la distinction que permet l'appropriation collective du patrimoine. La fonction valorisante renvoie aux retombées économiques (tourisme, valorisation immobilière...), au renchérissement du foncier et donc aux logiques de gentrification. La fonction légitimante renvoie aux capacités d'intervention dans la sphère publique, d'infléchissement de l'aménagement de l'espace que donne la maîtrise d'un patrimoine et le prestige qui y est associé.

La construction d'une ressource patrimoniale suscite des enjeux d'appropriation. Une appropriation de l'espace que l'on pourrait qualifier d'emboîtée puisque elle concerne à la fois les éléments patrimonialisés ponctuels (hôtels particuliers, anciens ateliers, jardins...) et les espaces plus larges dans lesquels ils s'inscrivent et qu'ils contribuent à définir (quartiers anciens, villages, sites industriels désaffectés...), à une échelle qui est devenue celle à laquelle on appréhende aujourd'hui la notion de patrimoine. Cet emboîtement des formes d'appropriation de l'espace nous semble caractéristique du processus de patrimonialisation : un élément patrimonialisé, c'est à la fois un espace approprié et un point d'appui dans une logique d'appropriation d'un espace plus large.

---

<sup>(55)</sup> - Conclusion tiré intégralement du document *Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace*. Vincent Veschambre est Maître de conférences à l'Université d'Angers, membre de l'UMR 6590 ESO.

# CHAPITRE II

## ETAT DE L'ART

## II-1 Objectif:

Ce présent chapitre est un aperçu introductif au chapitre cas d'étude. Il nous introduit à connaître l'Architecture Art déco dans sa globalité mettant en relief tout concept jugé nécessaire à faciliter la compréhension.

Pour mieux comprendre cette approche, nous allons entreprendre une étude intitulée « Art Déco ».

### II-1-2 L'Art déco

(.....) Nettement délimité dans le temps (années 20), l'Art déco est le reflet d'une époque, l'entre-deux-guerres, marquée par de profonds et rapides bouleversements. Ce style typiquement français, succède à l'exubérance de l'Art nouveau qui était avant tout ornemental. Au contraire, l'Art déco revient à la pureté des formes et se veut à la fois géométrique et décoratif.

« Les principales caractéristiques du style « Art déco » pour les façades sont des caractères géométriques affirmés : octogones allongés, verticaux ou horizontaux pour de petites ouvertures ou sur les ferronneries, pans coupés à 45 ° dans les baies, baies en plein cintre, serliennes...Le chapiteau et les volutes ioniques utilisés en abondance dans l'architecture classique et à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'encadrement des fenêtres de combles, reviennent sous forme stylisée dans les décors de façade et les ferronneries.

La pergola, réapparue au début du siècle pour les roseraies, va se développer tant dans les jardins ou les cours que sur les terrasses, dans les étages ou sur les toits. La rose apparue dans la décoration architecturale avant-guerre, se développe également, ainsi que d'autres motifs végétaux : corbeilles de fleurs, de fruits, déclinées en mosaïques, en bas-reliefs ou en ferronneries, souvent simplifiées jusqu'à l'abstraction dans ces dernières. »<sup>(56)</sup>

Olivier Rigaud, Architecte du patrimoine, Ville de Reims

### II-1-3 L'invention de l'art déco, le moderne des postmodernes

Si l'Art Déco est aujourd'hui un courant très apprécié, il n'en a pas toujours été ainsi, et sa réévaluation n'a commencé que vers le milieu des années soixante. L'étiquette "Art Déco" elle-même a été inventée à ce moment-là et n'est donc pas contemporaine des objets qu'elle désigne. Peu à peu ensuite, des marchands, des amateurs, des historiens et des architectes se sont intéressés à ces créations longtemps oubliées, voire méprisées.

Il convient aujourd'hui d'identifier les acteurs qui ont œuvré à cette redécouverte et d'analyser les discours qui l'ont accompagnée. Le développement du discours postmoderne en architecture a ainsi joué un rôle majeur dans la réévaluation de l'architecture Art Déco et a contribué à mettre en évidence sa modernité en insistant sur le fait que celle-ci n'était nullement l'exclusivité des Modernes.

---

<sup>(56)</sup> - Extrait tiré du document : « Communiqué » (Fév. 06). Reims et les années 20, P. 02

A travers le monde, aux États-Unis notamment, cette définition d'une modernité alternative de l'Art Déco s'est accompagnée de démarches patrimoniales qui ont largement contribué à le redéfinir comme un style à la fois moderne, universel et adaptable aux différentes identités. <sup>(57)</sup>



Fig 10 : Exemple d'ornementation de façades art déco

Considéré comme le premier style international en vue de sa propagation sur les quatre coins du monde en un temps remarquable et ce, après sa révélation officielle dans l'exposition de Paris de 1925.

#### II-1-4 Aperçu historique et Genèse du nom :

Ce qui est à savoir, c'est que ce titre « art décoratif » est le nom dont a été affublé a posteriori – durant les années 1960, en référence à l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes (Paris, 1925) – le style artistique majeur, en France, de la période des « Années folles », c'est-à-dire pendant la période de l'entre-deux guerres. En réalité, le grand public nommait ce style « rétro » parce qu'il était une réaction à l'« Art Nouveau ». Entre autres appellations, l'Art Déco a également été nommé « Art moderne » ou « moderniste »; Le « modernisme » est aujourd'hui souvent englobé sous cette appellation. <sup>(58)</sup>

<sup>(57)</sup> - Extrait d'un document intitulé : L'art déco, une modernité à rebours ? Séminaire de recherche.

Site web [http://hicsa.univ-paris1.fr/documents/file/ART\\_DECO\\_22\\_11\\_13.pdf](http://hicsa.univ-paris1.fr/documents/file/ART_DECO_22_11_13.pdf)

- Fig (10) idem (57).

<sup>(58)</sup> - Une autre appellation la plus connue de cette époque dont : « Le nouveau style ». D'après Philippe Rivoirare, auteur du livre « *Quand l'art déco séduit le monde* » tiré de la séquence vidéo : l'art déco sur youtube ; site: <http://www.architecture-art-deco.fr/art-deco-sur-youtube.html>

Si les prémices de l'Art Déco sont visibles dès 1910<sup>(59)</sup> et coïncident avec l'apparition d'un style de vie oisif et urbain, plus libre, c'est surtout au lendemain de la « Grande Guerre » (1914–1918) que se développe un art décoratif en rupture avec les formes élaborées héritées de la fin du XIXe siècle et représentatives de l'ordre ancien. L'objectif est double : il faut d'une part faire oublier les excès de l'Art Nouveau, et d'autre part innover en créant un art fonctionnel qui est adapté aux besoins de la vie moderne.

Ainsi, en Autriche, dès 1908, Adolf Loos dénonce le « tout » ornemental qui va à l'encontre des exigences de la fonctionnalité : dans « *Ornament und Verbrechen* » il propose de revenir à une architecture dépouillée. À Bruxelles, Josef Hoffmann marque une transition architecturale vers des formes géométriques avec son palais Stoclet (1905-1910). En Amérique, l'école de Chicago aux premiers recours aux charpentes métalliques. La guerre de 1914 – 1918 met entre parenthèses le tournant amorcé sur le vieux continent : initialement programmée pour 1916, l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes qui devaient avoir lieu à Paris ne voit le jour qu'en 1925.

Les années 1920 sont, de fait, la véritable première période faste de l'Art Déco. Au son du jazz, nombre d'artistes s'essayent alors à de nouvelles créations, souvent hors de leur domaine de prédilection, tandis que les industriels s'ouvrent à l'art : les œuvres sont souvent destinées à une clientèle de luxe et s'inspirent parfois du XVIIIe siècle français. Certaines créations – notamment le mobilier – sont commercialisées pour la première fois dans les rayons des grands magasins (Le Printemps à Paris). L'utilisation de nouveaux matériaux les caractérise : bois précieux ou exotiques, verre, etc.<sup>(60)</sup>

## II-1-5 L'autre face de l'Art Déco:

A l'instar de l'architecture, L'« Art Déco » a constitué une brève mais véritable explosion artistique dont l'influence a touché de nombreuses disciplines et a investi pour la première fois le champ complet des objets de la vie quotidienne :

- Le design, avec notamment, la décoration intérieure,
- Le textile,
- Les arts graphiques,
- La joaillerie,
- la peinture, à un degré moindre par rapport aux précédents,
- Et même la typographie.

---

<sup>(59)</sup> - Du point de vue personnel et comme je l'avais cité dans l'article : I-1-2 point de vue, Chap. II, les prémices du style était vers 1898/1900.

<sup>(60)</sup> - Extrait d'un document intitulé : « Art déco » chapitre : Histoire. Source : [http://libresavoir.org/index.php?title=Art\\_Déco](http://libresavoir.org/index.php?title=Art_Déco)  
Ce document « Art Déco » présente des informations extraites en partie ou en totalité d'un article de **Wikipédia, l'encyclopédie libre et gratuite**, un site de la fondation Wikimedia.



- l'horlogerie et la joaillerie,.....etc. Fig 14



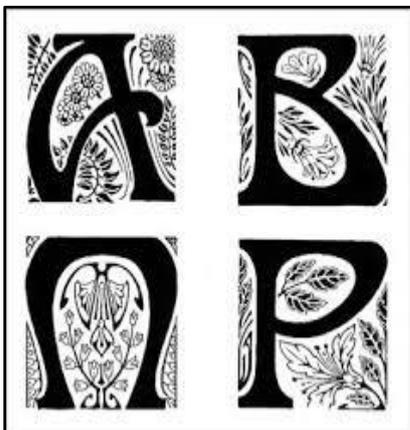
▲  
◀ Fig 14

- Paradoxalement, la Peinture, alors traversée par d'autres courants (l'expressionnisme, le surréalisme, etc.) semble avoir été l'art le moins concerné, si l'on fait quelques exceptions notables de peintres. Fig 15



▲  
◀ Fig 15

- Même la typographie eut sa part de spécificité en matière de style caractérisant ainsi typiquement l'art déco. Fig 16



▲  
◀ Fig 16

- Fig 14, 15 et 16 choisies par l'auteur. Source :<https://www.google.com/search?q=mobilier+art+déco>.

Cependant, les sociétés, surtout celles de l'occident, sont à caractère évolutif permanent et inextinguible ce qui implique que ces disciplines à configuration artistique décorative suivent très souvent le courant du changement en terme de mode de vie et s'acquièrent une durée de vie tributaire de l'évolution de leurs sociétés, à l'instar de l'architecture qui, quant à elle, demeure le témoin indéniable, en mode apparent, de transitions des générations sociétales ou de l'existence des civilisations parcourues.

Sous cette notion d'architecture art déco se mêlent deux réalités distinctes: d'un côté le luxe, symbolisé notamment par l'édification de nombreuses villas, de l'autre la France (fondatrice du style) de la reconstruction et des grands projets, gares, cinémas ou ensemble d'habitations collectives. Ces deux tendances, l'une plus traditionnelle destinée aux élites, l'autre plus moderne et fonctionnelle pour une clientèle de masse, font toute la richesse de l'architecture art déco

## II-1-6 Point de vue :

La période qui va de la fin du XIXe siècle à la deuxième guerre mondiale a vu naître un véritable foisonnement de mouvements artistiques touchant notamment la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, la danse, le mobilier, même la mode des habilles et les arts nouveaux ou en développement : le cinéma, la photographie, le design.

Donner une date précise sur l'apparition de l'art déco s'avère très difficile en vue de la difficulté de fixer les raisons de son apparition. Plusieurs avis ont été déjà soulevés à ce propos, et varient selon les interprétations d'historiens, d'architectes ou encore de sociologues. Mais ce qui est en commun est que ce style vient mettre fin aux exagérations décoratives et aux excès du style art nouveau déjà rejeté par bon nombre d'architectes.

Les entendements disent, généralement, que ce style a vu ses premiers jours dans la période d'entre les deux guerres, d'autres laissent entendre que l'architecture art déco est issue de l'influence du courant artistique et décoratif de l'époque (voire figures 11, 12...16 page...), par conséquent, pour des raisons politiques voire d'intégrité et de « leadership ». <sup>(61)</sup>

Pour diminuer, dans un contexte neurologique, nos surcharges cognitives à ce sujet, et pour une meilleure assimilation par auscultation, nous essayerons de mettre un « arrêt sur l'image (fig.17) » qui représente le Premier immeuble en Béton armé en France. Du point de vue du langage architectural actuel, cet immeuble de la fin du XIX<sup>e</sup> nous inculque des prémices de l'art déco, soit en matière de décoration et de mosaïque ou encore des éléments architecturaux et des lignes signées: « nouveau style »<sup>(62)</sup> (Bow-windows en consoles, Pilastres...etc). <sup>(63)</sup>

---

<sup>(61)</sup> - L'art nouveau (style apparus en Belgique) déjà décadent vers 1910 était fortement critiqué par les esprits Germaniques (Allemands et Autrichiens en particulier) a laissé ces derniers d'aller vers les lignes droites et de commencer à régner sur l'art et l'architecture ce qui a poussé les Français d'agir en conséquence et d'investir dans tous les domaines des arts et de la mode, notamment, l'architecture pour reprendre les règnes de Leadership.

<sup>(62)</sup> - C'est le nom de l'art déco connu à cette époque, voire Texte I-1-4 Page .....

<sup>(63)</sup> - Nous y reviendrons avec plus de détails dans les prochains chapitres sur les caractéristiques et les éléments constituant l'Art déco.

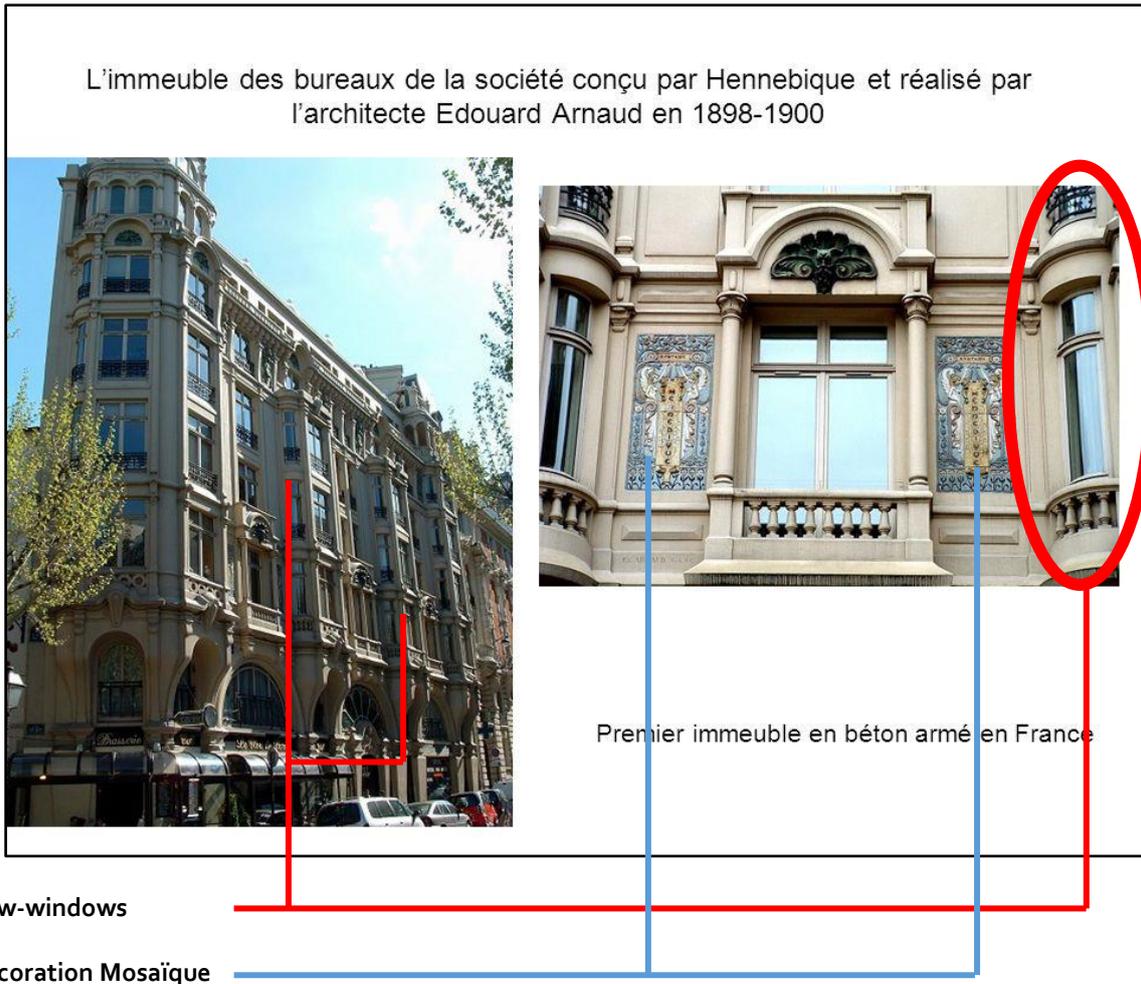


Fig 17

Source : <https://www.google.com/search>



Casablanca Art De

▲  
◀ Fig 18

Casablanca art déco.

La figure 18 est une illustration nous aidant à avoir une idée sur la ressemblance de l'immeuble de paris de 1898 d'avant la naissance « officielle » de l'art déco avec ceux des années d'après « *l'exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de Paris de 1925* ».

- Fig 17 choisie par l'auteur. . Source : <https://www.google.com/search?q=mobilier+art+déco>

- Fig 18 choisie par l'auteur. (La mosaïque à gauche de la page appartient à un autre immeuble art déco à Casablanca). . Source : <https://www.google.com/search?q=mobilier+art+décoc>

Mais l'exemple le plus déterminant justifiant la naissance du style art déco est celui des frères Perret<sup>(64)</sup> (Auguste et Gustave). Il s'agit de l'immeuble d'habitation situé au 25 bis rue Franklin à Paris dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement intitulé « *Un logement pour tous* ». Il est construit entre **1903 et 1905**, 23 années avant la vraie reconversion vers ledit « nouveau style » de l'époque (art déco actuel).

#### - Contexte :

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'utilisation du béton armé se limite aux fondations, aux planchers et aux escaliers. La première maison entièrement en béton est construite en 1899 par Hennebique. La conception reste très traditionnelle, avec une façade en pierre de taille imitant de faux moellons. En 1903, Auguste et Gustave se voient confier par leur père, le projet de construire un immeuble d'habitation au 25 bis rue Franklin avec ce nouveau matériau. En effet, la parcelle est trop étroite pour envisager une construction traditionnelle en maçonnerie. Après avoir songé à une structure métallique, ils se tournent vers la solution du béton armé, plus économique et résistante au feu. Les frères Perret ont notamment expérimenté ce matériau au casino de Saint-Malo. Malgré des réticences à utiliser un matériau alors considéré comme peu fiable et dangereux, Claude-Marie Perret finit par accepter. Le chantier est confié à un sous-traitant car les frères Perret ignorent les qualités de ce matériau. Ce chantier, véritable laboratoire expérimental, va permettre aux frères Perret de saisir toutes les spécificités de ce nouveau matériau. <sup>(65)</sup>

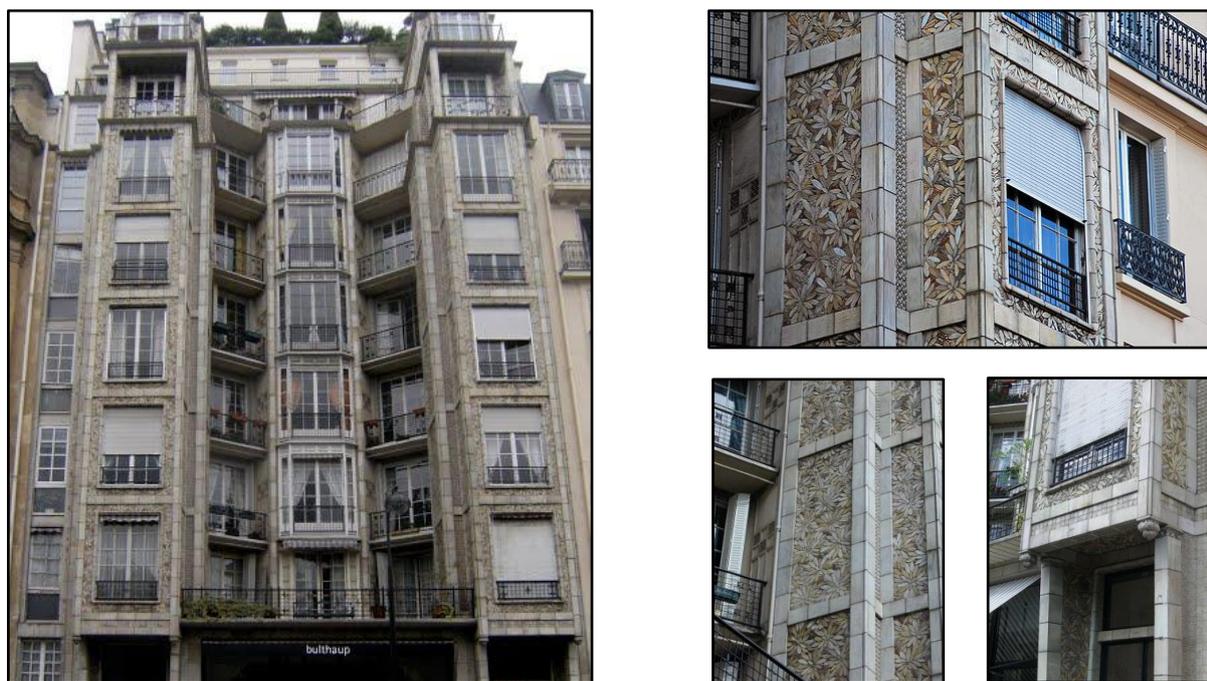


Fig 19

<sup>(64)</sup> - « Nous, Les frères Perret (Auguste, Gustave et Claude) sommes nait en Belgique, respectivement en 1874, 1876 et 1880, suite à l'exil de notre père. Ce dernier y fonde une entreprise de maçonnerie, puis retourne à Paris en 1880. Moi, Auguste avec Gustave avons fait nos études à l'École alsacienne de 1885 à 1890. En 1891, Moi, Auguste j'étais reçu à l'École des Beaux-Arts de Paris. Rejoigné par mon frère Gustave en 1893quittion l'école avant l'obtention du diplôme, privilégiant la pratique professionnelle aux dépens de la formation académique. À la mort de notre père en 1905, moi et Gustave sommes associés à notre autre frère Claude et créons ensemble une entreprise familiale « Perret Frères, entreprise générale de travaux publics et particuliers, béton armé ». Source : [https://www.citedelarchitecture.fr/sites/default/files/documents/2017-04/maquette-a-la-loupe\\_immeuble-25-bis-rue-franklin.pdf](https://www.citedelarchitecture.fr/sites/default/files/documents/2017-04/maquette-a-la-loupe_immeuble-25-bis-rue-franklin.pdf).

La Reformulation sous la narration d'Auguste Perret par l'auteur.

<sup>(65)</sup> - Idem 64

- Fig 19 choisie par l'auteur.

## II-2 L'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de Paris de 1925 :

A l'instar de l'Allemagne qui ne fut pas invitée à cause des relations toujours conflictuelles entre les deux pays, les cinq continents étaient présents dans l'exposition. Le continent Asiatique était représenté seulement par la Chine et le Japon, tandis que l'Afrique qui était sous dominance Européenne, se limitait juste par les quelques colonies Françaises, notamment, du grand Maghreb.

Les Etats Unies, quant à lui, déclina l'invitation jugeant que leur production locale est loin de faire face à celles Européennes, mais ceci n'a pas empêché le gouvernement U.S d'envoyer quelques experts en délégation officielle dénommée « commission Hoover » constituée de trois commissaires dont Charles Russel Richards, directeur de l'American Association of Museums – AAM – et deux directeurs artistiques de fabricants américains de mobilier, H. Creange (Cheney Brothers) et F.G. Holmes (Lenox Inc).

À ces trois personnes s'ajoutaient quatre-vingt-douze délégués représentant les différentes branches aux États-Unis. Pour eux, les objectifs sont clairs ; à court terme était de proposer une alternative à la création d'Alors, trop empreinte selon lui d'historicisme. À moyen terme, l'exposition devait permettre de moderniser la création américaine et d'améliorer sa qualité. <sup>(66)</sup>

## II-3 Les caractéristiques de l'architecture art déco :

D'un côté, les caractéristiques sont très nombreuses, nous en recenserons ici la plupart et d'un autre côté, il est impossible de trouver un bâtiment qui les utilise toutes. En outre, nous croiserons beaucoup plus d'exceptions que de règles.

Définir les caractéristiques de l'Art Déco s'avère un exercice périlleux, il nous est risqué de lui accoter avec exactitude et de manière définitive les caractéristiques qui lui reviennent de droit. Mais un blog qui se veut de qualité sur l'architecture Art Déco ne peut pas faire l'impasse sur ce sujet. Alors qu'est-ce qui rend si difficile son authentification?

### II-3-1 L'Art déco : une inspiration éclectique<sup>(67)</sup> ?

Il est certain que l'art décoratif est identifié comme étant un « style » (nouveau style de par sa nomination antérieure), mais certains le considèrent seulement comme une « période ou époque »<sup>(68)</sup>. En effet, c'est l'époque où le monde a connu un « Boom » en qualité architecturale signé : « **Art Déco** » provoquant ainsi de puissantes contradictions et balises chronologiques floues donnant attrait à une réelle « Révolution de créativité stylistique et architecturale » qui s'est propagée sur les quatre coins du monde en une durée aussi impressionnante et assez singulière.

<sup>(66)</sup> - Tiré du document « Archimuse » L'Art déco Naissance d'un style. L'affiche Art déco Conférences de Armelle Wolff. Il est à noter que Richards ne retint de l'Exposition de 1925, que les réalisations luxueuses des grands décorateurs.

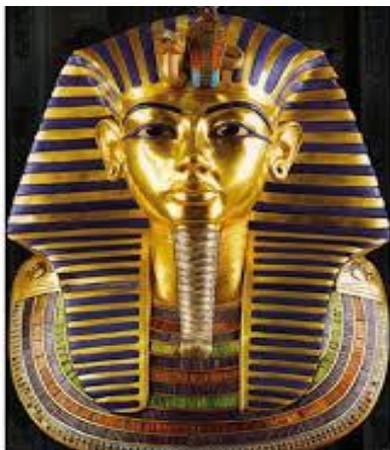
<sup>(67)</sup> - L'éclectisme en architecture est une œuvre ou réalisation présentant une multitude d'éléments architecturaux ou architectoniques pluri-stylistiques.

<sup>(68)</sup> - Pour certains américains, art nouveau est un « Style », Gothic Revivals est un « style », mais l'Art déco est un « **Era** » (**une ère en traduction française**). Extrait du documentaire sur l'art déco. Source : Youtube. Art Deco – « The Architecture Tour ».

Outre que la mésestime du style art nouveau, les inspirations de l'art déco, d'après les historiens, se récapitulent sous quelques influences essentiellement variant entre événements, développement socio-politique et industriel ainsi que conjoncture de l'époque, parmi les plus essentiellement influentes :

### II-3-1-1 La découverte de la tombe de Toutankhamon :

Les explorations et les fouilles au sein de l'Égypte ancienne (civilisation Pharaonique) ont abouti à la découverte de quelques sarcophages dont le trésor de la célèbre statuette du pharaon Toutankhamon en 1922. Cette découverte va donner un certain caractère à l'architecture art décorative, notamment dans sa monumentalité et de sa couleur « Gold » (couleur impériale dans la dynastie des ming) qui est la prédominante qui se réfère à la couleur du soleil (Ra) <sup>(69)</sup> accompagnée généralement du Bleu qui vient en deuxième lieu ainsi qu'une panoplie d'autres couleurs.



▲  
◀ Fig 20

Les figures 21 et 22 sont une illustration représentant, respectivement, les couleurs dominantes et la monumentalité, des édifices Art déco.



▲  
◀ Fig 21

Les Couleurs art déco.

<sup>(69)</sup> - Dans la mythologie Égyptienne, « Ra » représente le Dieu du Soleil ce qui explique, en quelque sens et avec la couleur de l'Or, la considération donnée à la couleur de la royauté. (Point de vue de l'auteur).  
 - Fig 20 choisie par l'auteur. Source : A gauche, la statuette du pharaon Toutankhamon. A droite, la reconstitution en 3D de « Dendera ». . Source : <https://www.google.com/search>.  
 - Fig 21 choisie par l'auteur. Deux immeubles type art déco. Source : <https://www.google.com/search>.

L'autre influence importante à cet égard est celle de l'iconographie des civilisations antiques non-européennes (notamment, précolombienne et égyptienne).



La Monumentalité art déco.



▲  
◀ Fig 22

### I-3-1-2 L'évolution de la voiture et l'Aérodynamisme :

La démocratisation de l'automobile et le développement de l'aviation dynamisent ainsi que d'autres vecteurs : les paquebots. A l'image du Normandie ou de l'Île-de-France, ils sont habillés avec un mobilier art déco pour séduire la clientèle. Salués pour la richesse de leurs aménagements, ils joueront un rôle important dans la promotion de ce nouveau style.

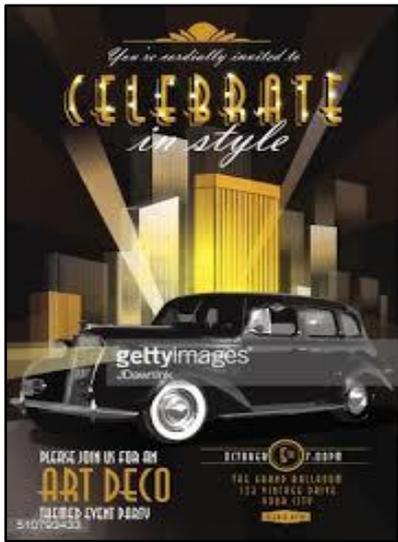
Dès 1925, au rôle croissant de la machine dans l'industrie textile correspond la répétition de motifs superposés, ou encore, qu'à partir de 1930, l'évolution des principes de l'aérodynamisme dans l'évolution des moyens de transport, notamment, la voiture inspirent les nouvelles formes profilées qui envahissent les productions industrielles ainsi que les formes architecturales, une inspiration qui révolutionna l'art déco dans ce qu'on appela « les années folles »<sup>(70)</sup> assez remarquable dans le nouveau monde, autre grand pays empreint du style art déco faisant de lui l'image iconographique des grands building et des cités toutes entières : c'est la naissance du « Streamline »<sup>(71)</sup> Américain.

Les « traits de vitesse » (fig 23), procédé de dessin particulièrement utilisé dans la bande dessinée pour suggérer le mouvement et accentuer la perspective, que l'on retrouve sur la plupart des objets industriels de la période Art déco, donnent aux œuvres des artistes une dimension esthétique incroyable. Les affiches montrent des géants d'acier semblant sortir de l'Affiche tant la perspective et la sensation de vitesse due au talent de l'affichiste sont accentuées. Tous les objets du quotidien de la période sont influencés par le streamline, ainsi que la décoration intérieure et le mobilier; il devient aussi un modèle architectural à part entière, avec ses grandes lignes horizontales, ses formes courbes et ses angles incurvés.

- Fig 22 choisie par l'auteur. Source :<https://www.google.com/search>.

<sup>(70)</sup> - Les années folles sont attribuées à la période datant entre 1920 et 1930 d'entre les deux guerres.

<sup>(71)</sup> - Le « Streamline : Style issu de l'aérodynamisme, esthétique purement industrielle, le streamline est une « branche » tardive de l'Art déco. Le style « *streamline* » – littéralement « ligne de courant » ; la dénomination complète est « **Streamline Moderne** » – est une tendance artistique généralement rattachée à l'Art Déco extrêmement populaire aux États-Unis après la crise économique de 1929, qui atteint son apogée en 1937 et se prolongea dans le design et l'architecture d'après-guerre.



▲  
◀ Fig 23

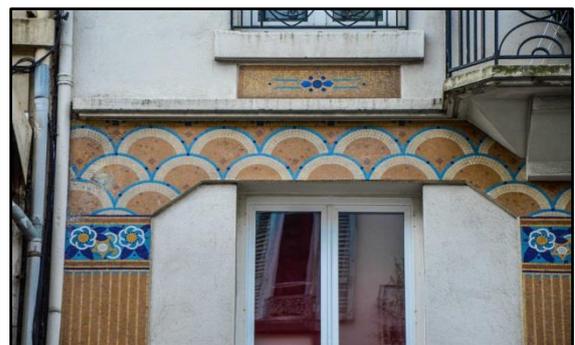
L'Aérodynamisme et la Perspective

Ceci explique le refus, relatif, d'angles droits, tantôt, par des lignes courbes (figs 24), tantôt, par d'autres octogonales et des Pans coupés (fig 25).



▲  
◀ Fig 24

L'aérodynamisme : Entre architecture et voiture



▲  
◀ Fig 25

Formes Octogonales et Pans coupés art déco

- Fig 23 , 24 et 25 choisies par l'auteur.. Source : <https://www.google.com/search>.
- La Fig 24 représente : A gauche, Chrysler Building du constructeur automobile Chrysler. A droite, La maison « Fiat » du constructeur automobile Italien. Source : <https://www.google.com/search>.

### I-3-1-3 L'industrie :

Selon mes indications, et d'un point de vue typiquement personnel, la course vers l'armement, surtout dans la période d'entre les deux guerres, a poussé les nations, notamment en conflit, à s'orienter plus vers l'industrie qui s'appuie sur l'efficacité et surtout la « Vitesse » qui ont été un vecteur essentiel dans le développement, voire métamorphose, de la société dans leurs modes de vie, de leurs environnements, de leur panorama urbain,.....du « Style ».

Ceci explique aussi cette tendance architecturale (art déco)<sup>(72)</sup> purifiée de toute ornementation « farfelue » qui incite plus d'éléments décoratifs : plus réflexion, de temps,.....un financement plus conséquent qui vont à l'encontre des pensées conflictuelles et de la conjoncture de l'époque aussi sensible que fragile, issue d'une guerre tumultueuse toujours assujettis ou qui a nourrie les esprits combattifs.

Autre effet de l'essor économique et industriel, l'esthétique cédait à nouveau le pas à l'efficacité, à la vitesse, à la finesse et au pouvoir de persuader et d'attirer le regard. Les protagonistes de l'esthétique industrielle et du fonctionnalisme ont consacré la rupture complète avec l'ornementation exagérée, en développant des formes et motifs picturaux complètement exemptes de traces de décoration. Il importe de voir cependant que l'évolution de l'industrie avait contribué nécessairement dans la multiplication des stimuli visuels dans les grandes villes. À des maux nouveaux, il fallait des remèdes modernes. Le XXe siècle a été, finalement, le théâtre de tous les excès, il a été aussi l'occasion de redécouvertes et de mutations architecturales et sociétales avec cette industrie à production en grande série...

D'autres facteurs considérés comme base d'influence sur l'avènement de ce mouvement comme :

#### - L'Afrique :

C'est une des premières sources de l'Art déco, sans doute la plus déterminante, mais la moins connue. Dans une de ses conférences célèbres à la fondation Barnes en 1926, Paul Guillaume, qui avait fait commerce des masques africains dès 1909, pouvait remarquer : « À la grande Exposition des arts décoratifs à Paris en 1925, la prédominance du motif nègre était évidente parmi les notes réellement distinctives en matière de décoration. Les tendances dans le dessin de l'ameublement moderne, des affiches et de la publicité journalistique montrent que ce motif s'est introduit dans chaque domaine de l'art délicat et appliqué.... On peut presque dire qu'il y a une forme du sentiment, une architecture de la pensée, une expression subtile des forces les plus profondes de la vie qui ont été extraites de la civilisation nègre et introduites dans le monde artistique moderne. » Cet hommage à l'Afrique, à sa culture et à son influence dans l'art contemporain des Années folles peut faire réfléchir ceux qui pensent que cette période ne fut qu'insouciance, jazz et bal nègre.<sup>(73)</sup>

<sup>(72)</sup> - Cela a accéléré ou provoqué un chevauchement entre le style art déco et le style moderne (International) qui est encore plus épuré et plus « insipide ». (Point de vue de l'auteur).

<sup>(73)</sup> - Tiré du document « Archimuse » L'Art déco Naissance d'un style. L'affiche Art déco Conférences de Armelle Wolff. Il est à noter que Richards ne retint de l'Exposition de 1925, que les réalisations luxueuses des grands décorateurs.

### - La Peinture :

En effet, l'évolution de la peinture n'a pas été à la même dimension d'intérêt de l'art déco mais cela n'empêcha d'être le rapport, plus ou moins, d'influence à sa personnalisation. Les couleurs sont vives et contrastées, contribuant à la mise-en-valeur de motifs stylisés.

Parallèlement à cette évolution, le style s'affirme en empruntant et en déformant à volonté certains éléments caractéristiques d'autres mouvements avant-gardistes du début du siècle : parmi ses sources d'inspiration, il faut citer en particulier le Fauvisme, le Cubisme, le Constructivisme russe et le Futurisme italien.

### - Les vases, bibelots... et autres<sup>(74)</sup> :

Céramique, métal, bois, verre, tissu... aucune matière n'échappa aux créateurs de l'Art Déco ! Du vitrail au jouet, de la petite cuillère au bouchon de radiateur de voiture, ce style se glissa dans tous les objets de la vie courante de quelques privilégiés grâce au savoir-faire de René Lalique ou du touche-à-tout Jean Dunand qui éblouit avec ses créations en cuivre ou en laque.

### - Le mobilier<sup>(75)</sup> :

Les architectes ne se contentèrent de monter des murs : ils se penchèrent aussi sur la décoration intérieure. Ainsi l'architecte américain Frank Lloyd Wright appliqua-t-il à la fabrication des meubles son goût pour les lignes dépouillées qui sont sa marque de fabrique. En France, Emile-Jacques Ruhlmann, Louis Sorel ou Armand-Albert Rateau séduisent les plus riches clientèles en associant élégance et raffinement.

### - les Beaux-arts<sup>(76)</sup> :

C'est donc logiquement que les arts graphiques passèrent eux aussi dans le camp de l'Art Déco. La peinture, avec Tamara de Lempicka, mais surtout les affiches de Charles Loupot et Cassandre firent beaucoup pour la popularité de ce style.

### - Et... les paquebots<sup>(77)</sup> :

Le monde entier et ses représentants les plus distingués vont donc découvrir dans les immenses salons de l'Île-de-France (1927) puis du Normandie (1932) des échantillons de l'Art Déco à la française.

Réquisitionné pendant la guerre par les Etats-Unis, le navire voit son décor démonté pour permettre le transport de troupes. Ces travaux vont lui être fatals : il finit sa carrière dans les flammes en 1942, vraisemblablement victime d'un chalumeau...

---

<sup>(74)</sup>, <sup>(75)</sup>, <sup>(76)</sup> et <sup>(77)</sup> - Tirés de l'extrait du document Art Déco : Le mariage de l'utile et du chic.

Source : <http://www.lacitoyennete.com/magazine/retro/artdecomariageutilechic.php#pRHMy20Ep6j9x4Ko.99>

### I-3-1-4 L'avenue du mouvement moderne :

Une autre grosse difficulté tient aux styles qui chevauchent l'Art Déco, dans la période d'entre-deux-guerres, à savoir le mouvement moderne (qui lui aussi est très complexe à définir) dit : style international ou style années 30. Ces mouvements s'influencent bien sûr les uns les autres.

Dans les années 20, en Allemagne, un courant moderne se développe sous l'impulsion de l'architecte Walter Gropius qui crée une école de peinture et d'architecture appelée le Bauhaus. Le Bauhaus, dans les années 30, devient une école d'architecte polyvalente sous la direction de Ludwig Mies van Der Rohe. Le courant moderne prendra ensuite le nom de mouvement moderne puis de style international. On le retrouve en Hollande avec le groupe De Stijl et en URSS avec les constructivistes.

En France, c'est Le Corbusier qui en est le théoricien brillant. Il refuse que l'architecture ne soit qu'un exercice de style esthétique réservé à l'élite. Un courant dont le Corbusier définissait ainsi la philosophie : « *Les œuvres sont [doivent être] rendues lisibles par des formes simples et dépouillées, organisées en constructions ordonnées, génératrices d'harmonie* ». <sup>(78)</sup> Selon Le Corbusier, il faut produire des cadres bâtis conformément aux techniques de production industrielle standardisée, c'est ainsi que la maison devient une machine à habiter.

Le Corbusier et Pierre Jeanneret, en 1927, poseront les bases de ce mouvement dans leur livre *les cinq points d'une nouvelle architecture*.



Fig 26

On remarque sur la figure 25 une architecture dite moderne, mais aussi avec des touches art déco qui se manifestent à travers les formes octogonales et hublots (photos de droite), ou bien à travers les Bow-windows (celle de gauche) <sup>(79)</sup>.

<sup>(78)</sup> - Citation de Le Corbusier, de son vrai nom **Charles-Edouard Jeanneret**. Source : <http://culturebox.francetvinfo.fr/arts/peinture/le-corbusier-expose-au-musee-des-beaux-arts>.  
- Fig 26 choisie par l'auteur.

<sup>(79)</sup> - La photo à gauche de la fig. 26 sur la rue Denfert-Rochereau sont numérotées 2,4 et 6 forment un joli triptyque d'architecture moderne. La villa du n°6 est l'œuvre de Le Corbusier. est une des œuvres de Le Corbusier. Source : <http://www.unjourdeplusaparis.com/paris-balades/balade-annees-30-architecture-art-deco-et-mouvement-moderne>.

## II-3-2 Caractéristiques<sup>(80)</sup> :

### II-3-2-1 Refus des angles droits :

Cette caractéristique, qui concerne principalement les immeubles, est essentielle et connaît peu d'exceptions. L'architecture Art Déco a horreur des angles droits pour les immeubles d'angle et s'arrange toujours pour les couper ou les arrondir.



Fig 27

### II-3-2-2 Bow-windows :

Les bow-windows sont des fenêtres qui ont pour but de couper la monotonie d'une façade Art Déco. Elles avancent sur la rue, agrandissent la surface intérieure et créent du relief à l'extérieur. On en trouve des simples sur les maisons et d'autres sur plusieurs étages sur les immeubles, où elles ne commencent alors pas avant le premier étage. Sur la première photo, on profite de cette avancée pour créer un balcon pour l'étage supérieur. Sur la quatrième photo, notez l'originalité de ce bow-window en brique et de forme triangulaire.



Fig 28

<sup>(80)</sup> - Tirés de l'extrait du document Art Déco. Source : <http://www.architecture-art-deco.fr/caracteristiques-art-deco.html>.  
- Fig 27 et 28 et 27 Idem source 80.

### II-3-2-3 Matériaux disparates :

C'est une caractéristique de l'Art Déco de ne pas avoir de matériau de construction privilégié. Même si le béton armé est le plus utilisé, les immeubles bourgeois choisiront majoritairement la pierre de taille et les Immeubles à Bon Marché (HBM) parisiens se tourneront vers la brique. L'utilisation de plusieurs matériaux est également possible. Cette disparité de matériaux implique également disparité de standing pour les immeubles.



Fig 29

### II-3-2-4 Pans coupés :

On a vu plus haut que les immeubles évitaient autant que possible les angles droits dans leur implantation sur la rue ; c'est également le cas sur les façades, les fenêtres et les portes, dans des proportions moindres car beaucoup de fenêtres restent rectangulaires bien sûr. Les pans coupés sont synonymes d'Art Déco (presque toujours) mais la réciproque n'est pas exacte.



Fig 30

### II-3-2-5 Ornementation :

Avant de rentrer dans le détail de ces ornements, il faut préciser que, bien qu'en réaction face à l'Art Nouveau, jugé bien trop exubérant, les artistes de l'Art Déco restent très attachés à la décoration extérieure comme intérieure. Ainsi, plusieurs artistes peuvent être invités à travailler sur un même logement et on peut trouver en façade des portes en ferronnerie, des motifs fascinants aux balcons ou aux garde-corps, des bas-reliefs au-dessus des portes ainsi que des mosaïques ou de la céramique. Plus rarement également la peinture ou la sculpture en ronde-bosse. C'est la grosse différence avec le mouvement moderne qui clamera l'impossibilité de l'utilisation des ornements et imposera des façades nues, blanches et sans relief.



Fig 31

### II-3-2-6 Ferronnerie :

Sauf dans les cas de budget limité (ou de rénovation), les portes, les garde-corps, les grilles, les balcons et les balconnets ont demandé le travail d'un ferronnier. Ce travail donne lieu à des motifs du plus simple au plus complexe.



Fig 32

### II-3-2-7 Motifs floraux :

L'Art Nouveau aimait que chacune de ses lignes rappelle la nature : fleurs, feuilles, lianes, arbres, branches... dans l'Art Déco c'est plus limité. On trouvera, en ferronnerie ou en bas-relief, des paniers de fleurs ou de fruits (c'est LE motif Art Déco par excellence), des guirlandes de fleurs et beaucoup de roses et tournesols en bas-relief. En avançant dans la période, ces motifs deviennent de plus en plus géométriques et stylisés.



Fig 33

### II-3-2-8 Motifs spirales :

C'est LE deuxième gros motif caractéristique de l'Art Déco ; on en trouve partout. Elle peut symboliser la fleur ou le fruit. Voici mes préférées.



Fig 34

**Il-3-2-9 Fenêtre hublot :**

Sous l'influence des gros paquebots transatlantiques, les fenêtres hublots commencent à être utilisées. D'abord côté cour, là où elles sont le moins visibles puis ostensiblement côté rue. Rondes, hexagonales ou octogonales.



Fig 35

**Il-3-2-10 Fronton :**

Comme vous avez pu le voir sur plus d'une photo ci-dessus, le fronton fait son grand retour. Encore un peu arrondi en début de période (le fronton totalement arrondi est très utilisé dans les années 10), il devient rapidement uniquement géométrique, en trois parties pyramidales ou davantage.



Fig 36

- Fig 35 et 36 choisies par l'auteur. <https://www.google.com/search>.

### II-3-2-11 Les ornements :

#### - Les sculptures et les bas-reliefs

Les motifs végétaux subsistent sous forme de bas-reliefs géométrisés. On voit également des sculptures de femmes stylisées et des décors abstraits (frises, colonnettes...). Les sculptures sont peu marquées (peu creusées). Les motifs s'étalent sans profondeur pour ne pas briser la géométrie de la façade.<sup>(81)</sup>



Fig 37

### II-3-2-12 Les pilastres et les colonnes :

Ceux-ci représentent une des principales caractéristiques de l'architecture art déco dont on a tendance à croiser dans grands nombres d'édifices soit en mode très apparent (colonnes) ou bien en pilastres semi encastrés ou en relief.

Fig 38  
Pilastres en reliefFig 39  
Pilastres semi encastrés

<sup>(81)</sup> - Cette caractéristique ne concerne pas toutes les façades art déco, mais certaines obéissant à ce principe (par l'auteur).  
- Fig 37, 38 et 39 choisies par l'auteur. <https://www.google.com/search>.



Fig 40  
Colonnes

#### II-4 Les Matériaux<sup>(82)</sup>:

Dans le domaine des matériaux, l'Art Déco, surtout avec le mobilier, tranche avec son prédécesseur (l'Art Nouveau) avec un goût immodéré pour les matériaux rares ou précieux, s'inscrivant dans la première phase de l'Art Déco, selon une tendance traditionnelle. C'est-à-dire, un Art réservé aux plus fortunés : l'ivoire, l'albâtre, les essences exotiques ou précieuses (loupe d'orme ou de noyer, ronce de noyer, palissandre, sycomore, etc.).

Après la guerre, on préfère en effet la richesse des matériaux : bois doré, galuchat, parchemin, cuir patiné et laque, pour la création de meubles épurés dans la continuité des styles Louis XVI, Empire et Restauration. On emploie des matériaux osés tels que le plexiglas, l'acier poli ou chromé, l'ébène ou encore le gainage de cuir.

---

- Fig 40 choisies par l'auteur. <https://www.google.com/search>.

<sup>(82)</sup> - Tiré du site : <http://artdeco-tpe.e-monsite.com/pages/iii-les-raisons-de-cette-accessibilite/1-materiaux>.

Pierre Chareau est un des plus représentatifs de la tendance moderne. En 1928, il bâtit et meuble la fameuse maison de verre du 31, Rue Saint-Guillaume : le verre est associé à l'acier, le mobilier est à combinaisons multiples. Les pavés de verre étaient utilisés généralement pour les cages d'escalier, les Cours couvertes, les marquises. Pierre Chareau a révolutionné son utilisation en s'en servant pour la façade entière d'une maison :



Fig 41  
Maison de Verre.

Le grand totem en façade, du musée des années 30 à Boulogne Billancourt, est une réplique en béton et résine de l'Arbre cubiste des frères sculpteurs Joël et Jean Martel. Il fut créé en collaboration avec Robert Mallet Stevens pour l'exposition internationale des Arts Décoratifs de Paris en 1925, afin de prouver la solidité du béton armé en architecture.



Fig 42  
Arbre cubiste des frères Martel.

La brique, qui avait fait son retour, est aussi utilisée pour l'Art Déco, notamment en Allemagne et à Paris, pour la création de balcons par exemple (Fig. 29 p.47).

- 
- Fig 41 choisies par l'auteur. Source : <http://arquimaestros.tumblr.com/post/78534537157/pierre-chareau-maison-de-verre-glass-house>
  - Fig 42 choisies par l'auteur. Source : <http://www.google.fr/imgres>.

Les briques jaunes sont employées dans les édifices les plus modestes<sup>(83)</sup> et pour les façades secondaires ; les briques rouges servent pour les équipements publics (écoles, piscine, instituts de recherche...) et les habitations à bon marché (HBM).



Fig 43  
HBM

De nombreux matériaux ont été utilisés pour l'Art Déco. Ce sont les plus modestes et notamment le béton armé que Le Corbusier a su utiliser, et qui sont les plus répondu au besoin de la population d'après-guerre. En effet, ils ont permis une production de masse, afin que chacun puisse accéder à ce mobilier pratique et utile et profiter d'une telle architecture, sans coûts excessifs.

L'acier aussi faisait partie des matériaux les plus répondus dans la réalisation des édifices art déco à grandes hauteurs, notamment, aux Etats Unis d'Amérique dont Gotham City symbole majeur de ce style et du cinéma dont le célèbre personnage « Batman ».



Fig 44  
Chrysler Building,  
William van Allen, New York City, 1930

Finalement, l'Art Déco commence à s'essouffler peu à peu au cours des années 1930, en partie en raison de la politisation extrême d'une de ses tendances : le « Moderne classique », art monumental des grands totalitarismes, pousse la tendance du retour à un art épuré à son paroxysme en multipliant statues géantes et scènes d'allégories édifiantes dans un décor d'inspiration néo-classique ; dans le même esprit naît le « réalisme socialiste » (1932) prôné Staline en Union soviétique. En réaction, le fonctionnalisme l'emporte, à travers l'influence grandissante du Bauhaus, qui marque le premier véritable art industriel, et, plus généralement, du « style international », qui réalise l'intégration pratique de l'art et de la technique

<sup>(83)</sup> - Malgré leur destination à des classes non bourgeoises, ces immeubles arts déco, beaux à regarder, ne manquent pas de richesse stylistique offrant un panorama urbain harmonieux et très agréable. (point de vue auteur).

- Fig 43 choisies par l'auteur.

Source <http://academics.triton.edu/faculty/fheitzman/INT211%2012A%20Art%20Deco.pdf> et du document « Art deco in New York City » de Daniel Turkel.

- Fig 44 choisies par l'auteur. Source :<https://www.google.com/search>.

## Conclusion et point de vue:

Le style art déco, synonyme de lignes en « Zigzag », touche tous les domaines, architecture, décoration, bijoux, mode, avec des personnalités comme Paul Poiret, qui fonda l'école Martine.....

Il faut souligner la diffusion du modern style à toute l'Europe, jusqu' 'au états unis, créant un langage internationale. L'idée centrale est de réunir tous les arts et de créer un environnement. Les artistes ont conscience de l'importance de la fonctionnalité, mais le beau doit conquérir tous les objets de la vie quotidienne, est les formes inventée pour les objets, va conquérir l'architecture, on peut alors parler *d'architecture objets*.

Beaucoup d'autres éléments doivent faire l'objet d'inspiration de l'art déco, mais ceci nécessite une étude plus approfondie et sous un autre intitulé. Par conséquent, plusieurs théoriciens vont mettre en place des axes de réflexions qui seront la source de références pour de nombreux chercheurs, architectes qu'ils soient ou autres, à avoir une idée, même dans sa globalité, sur l'architecture art décorative. Par ailleurs, ce qu'il faut indiquer et à souligner, c'est qu'à travers cet éclairage, l'art déco : ce style est le résultat de la convergence d'influences diverses ce qui corrobore sa tendance éclectique qui demeure « Méconnu et indéfinissable », ou de partie pour certains, difficile à définir, cela est dû non seulement à la différence des lieux, voire, des cultures ainsi aux différentes périodes « vallonnées » que ce style avait vécu durant sa courte existence, mais aussi, je rajouterais, à

La touche personnelle de l'architecte qui, avec la multitude d'inspiration de tout un chacun, sa tendance, et ses propres principes dont il est assujetti, qui ont « imposé » une variété invraisemblable à ce style.

Mais la caractéristique essentielle de ce style empreint d'une particularité que, protagonistes et antagonistes d'architecture, ne présentent aucun embarras à le reconnaître, reste et demeure : « *le style qui a tant séduit le monde* ».

La question qui nous vient à l'esprit est : comment arrive-t-on explicitement à identifier un édifice de style art déco devant ce tumulte d'opinions et de points de vue historicistes qui n'arrivent pas à cadrer la période de son évolution ? Faut-il se baser seulement sur la décennie d'entre l'exposition de Paris de 1925 et 1935 pour agencer ce style aux édifices de l'époque ? Il est vrai que les dates sont indispensables dans leur détermination mais s'avèrent, à mon avis, insuffisantes et incite des études plus approfondies de longue haleine (au cas par cas) pour mettre de l'ordre dans ce « capharnaüm » d'idées.

A cet effet, dans notre cas d'étude, nous essayerons de donner suite à quelques points d'interrogation en prenant quelques exemples d'Alger comme réponse à un chevauchement des différentes phases de l'art déco.<sup>(84)</sup>

<sup>(84)</sup> - L'« Art Déco » peut être découpé en trois périodes, correspondant schématiquement aux évolutions stylistiques majeures qu'il connaît :

1910-1923 : une période de renouvellement de l'art, en réaction contre les excès de l'Art Nouveau

1919-1931 : une période marquée par le style « floral »

1923-1936 : une période marquée par l'influence du modernisme et du géométrique, avec l'affirmation du style streamlines aux États-Unis d'Amérique.

Source : site web :[http://libresavoir.org/index.php?title=Art\\_Déco](http://libresavoir.org/index.php?title=Art_Déco). Article 1-1 Période.

## **CHAPITRE III**

### **CAS D'ETUDE**

### III-1 Objectifs :

Le travail d'étude, dans cette partie du mémoire et après avoir apporté un éclairage sur l'architecture art décorative, se consacre essentiellement à l'art déco en Algérie, plus précisément celle d'Alger centre se situant sur le long parcours allant de la rue Didouche Mourad (ex Rue Michelet) jusqu'à la fin du boulevard Mohamed V (ex-Saint Sâens).

Il sera décomposé en deux sous chapitres :

- la première partie se base sur l'approche typo-morphologique qui est la combinaison de l'analyse synchronique et de la lecture diachronique. Cela nous permettrait de comprendre en premier lieu l'évolution de la ville et de son architecture dans un territoire (Alger centre) à mutation civilisationnelle perplexe d'où est implantée une panoplie d'édifices art déco jouissant d'une splendeur architecturale inédite sur un site en « escarpement », voire, en « cascade » comme celui d'Alger.
- la deuxième partie traiterait plus des différents types de bâtiments art déco dont les caractéristiques de chacun de ces immeubles quant à leurs réponses aux exigences et aux principes fondamentales de ce style.

### III-2 Introduction :

A la lumière d'une base de données subjective, cette étape de recherche s'élabore dans une perspective qui se veut une contribution à l'identification du style art déco d'Alger et de sa reconnaissance comme patrimoine hérité de l'époque coloniale.

Au cours de cette dernière période, l'Algérie vient d'accorder une certaine attention à cette production architecturale venue d'outre-mer, malheureusement, se résumant seulement sur quelques rapiécages, en peintures, de façades extérieures et sur les axes des boulevards principaux excluant ainsi l'intérêt réel que devait se porter sur leurs qualités et richesse architecturale qui reflètent leurs vraies valeurs (façades) et l'essence de leurs significations, notamment, celles attribuées à l'art déco.

La façade, certes, en tant qu'élément composite du vocabulaire urbain permanent, contribue majoritairement dans la définition des identités ou du mode de vie des populations in situ.

La façade, miroir du monde, est l'interface reliant le monde extérieur au vécu intérieur, parfois en contradiction, mais assez souvent en symbiose ; cela me rappelle ce que **Victore Hugo** disait : «..... Il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde (...). C'est donc dépasser son droit de le détruire ».<sup>(85)</sup>

<sup>(85)</sup> - citation complète : « Il faut arrêter le marteau qui mutile la face du pays. Une loi suffirait. Qu'on la fasse. Quels que soient les droits de la propriété, la destruction d'un édifice historique et monumental ne doit pas être permise à d'ignobles spéculateurs que leur intérêt imbécile aveugle sur leur honneur ; misérables hommes, et si imbéciles qu'ils ne comprennent pas qu'ils sont des barbares ! Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde, à vous, à moi, à nous tous. Donc, le détruire, c'est dépasser son droit. »

Victor Hugo, "Guerre aux démolisseurs", Revue des deux mondes, 1<sup>o</sup> mars 1832. Source : [http://lettres.tice.ac-orleans-tours.fr/php5/coin\\_eleve/venus/antique/a4bis.htm](http://lettres.tice.ac-orleans-tours.fr/php5/coin_eleve/venus/antique/a4bis.htm).

### III-3 Entité :

*« L'enveloppe et l'encadrement d'une structure composée, elle est défini comme système composé, elle joue un rôle intermédiaire de médiateur entre le projet et l'observateur ; c'est un héritage symbolique ».*<sup>(86)</sup>

Si on se fie à la théorie de GADAMER<sup>(87)</sup> dans l'expérience herméneutique du texte, mais ici dans un contexte architectural et urbain, nous pourrions comprendre, par l'art d'interprétation le vif du sujet et qui concerne le triptyque : « Architecture art déco-Héritage –Patrimoine ». Une relation symbiotique entre « Projet-Observateur » se réfère à une interprétation et analyse plus approfondie avec la manière la plus scientifique et philosophique, voire, littéraire communément réfléchi.

Ceci se basant, en se référant rappelons-le, sur le sujet et l'objet de l'architecture. L'architecture n'existe pas sans ouvrage. Ce dernier est le support, donc « l'objet de l'architecture ». De plus, l'architecture n'existe que si elle est perçue par son observateur, il devient par la présente « le sujet de l'architecture ». On ne construit pas juste pour en faire de l'architecture, mais on construit pour l'homme qui l'utilise quel que soit sa perception de l'objet.

La question qui devrait se poser assidûment ; est-il sensé de considérer chaque ouvrage comme support d'architecture ? L'on a admis et l'on admet encore que seule une certaine qualité justifie cette appellation comme est le cas des styles, notamment, l'art déco ; c'est à la base de certains critères que l'on puisse le qualifier comme tel.

Il est certain que la qualification d'architecture revient de droit à n'importe quel ouvrage ; les différents styles et qualités opèrent la diversification. Ceci présente le témoignage de multiples cultures, autant dans son aspect positif que négatif. Quelles que soient les tendances individuelles, les œuvres sont déterminées en majeure partie par les courants culturels de leurs époques, même par ceux qu'ils rejettent : cela ne concerne pas seulement sur la qualité architecturale, mais également sur la position territoriale de l'ouvrage dans le paysage.

Dans cette optique, nous allons entamer, par une réflexion mesurée, ce chapitre en commençant par délimiter le périmètre d'étude tout en essayant de comprendre son processus de développement à travers les époques. Cette étude est issue de l'approche typomorphologique de la ville puis du territoire de S. Muratori<sup>(88)</sup> initiateur de cette théorie dans les années 50.

Bien que le système d'urbanisation de l'école Française diffère à celle Italienne, cette dernière, quant à elle, s'avère aussi efficiente et méthodique : il s'agit de l'analyse Synchronique et de la lecture Diachronique d'un lieu, d'une ville, d'un territoire.

<sup>(86)</sup> - C. Alexander et Albert LEVY. Mémoire de magister de CHABI GHALIA option « Architecture et développement durable, thème : Contribution à la lecture des façades du patrimoine colonial 19<sup>ème</sup> et début du 20<sup>ème</sup> siècle, cas d'étude : quartier Didouche Mourad à Alger. Année de soutenance 2012.

<sup>(87)</sup> - Voir Références 11 et 12 Cahp I, Hypothèse p.7

(88) - Saverio Muratori (1910-1973) architecte Italien et historien d'architecture, Professeur d'architecture des universités de Venise (1950/55) et de Rome (1956/73).

### III-4 Présentation du cas d'étude :

#### III-4-1 Choix du site :

Ce choix porté sur Alger centre se réfère à son importance territoriale stratégique lors de l'occupation Française chose qui fût leur première intervention urbaine. Les architectes Français qui, dans une réflexion connexe, nous permet de réaliser son importance encore présente dans notre époque la plus récente. Mais aussi, ces deux boulevards (Didouche et Mohed V) représentent le cas d'étude par excellence à ce sujet. D'autres édifices art déco recueillis hors du secteur d'étude seront aussi à l'affiche et à titre d'exemples illustrant la panoplie du style art déco existant sur d'autres horizons du territoire national.

#### III-4-2 Délimitation du périmètre d'étude :

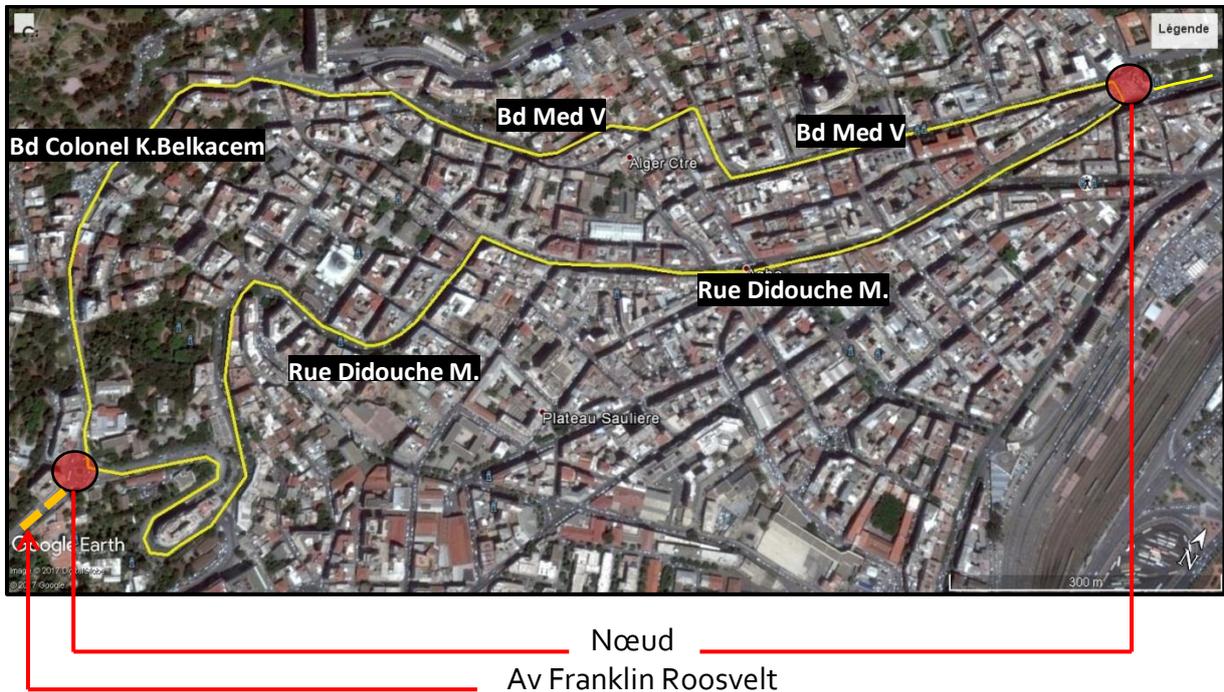
Les deux axes sont très important, et l'exclusion du sens directionnel, ils convergent vers un même point dit : « Place Audin ». Actuellement, et ce n'est que dernièrement, qu'ils ont pris le sens unidirectionnel formant ainsi un prolongement du même parcours mais à sens complètement opposés (fig. 45).



Fig. 45

- Fig 45 choisie par l'auteur. Source Google earth et Google search.

Ces deux axes tracent aussi la délimitation de notre périmètre d'étude. Ils se joignent encore sur l'autre point convergent mais via un tronçon d'un boulevard dit : « Bd Colonel Krim Belkacem »



### III-5 Situation Géographique :

#### III-5-1 Situation territoriale:

Alger est une ville méditerranéenne, elle donne son nom à la wilaya dont elle est le chef-lieu.

Elle se situe au centre géométrique de la côte Algérienne, sur la pointe la plus avancée du littoral Nord-Africain : une colline dominante de la mer méditerranéenne qui la borde.

Son territoire s'étend sur une superficie de 300 km<sup>2</sup> environ.

Fig. 47



- Fig 46 : Périmètre d'étude.

- Fig 47 choisie par l'auteur. Source : googlesearch/carte d'algerie.

### III-5-2 Situation régionale et communale:

Le périmètre dans lequel se concentre notre étude se situe stratégiquement dans deux communes les plus fréquentées d'Alger : Alger Centre et Sidi M'Hamed.

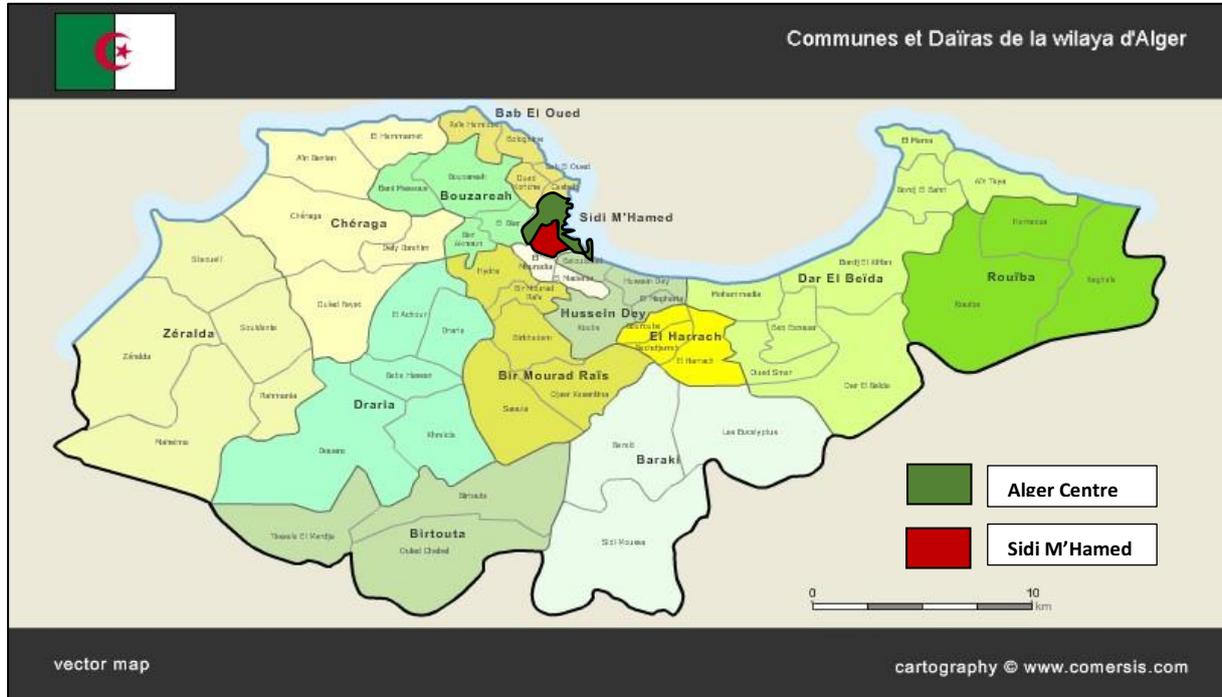
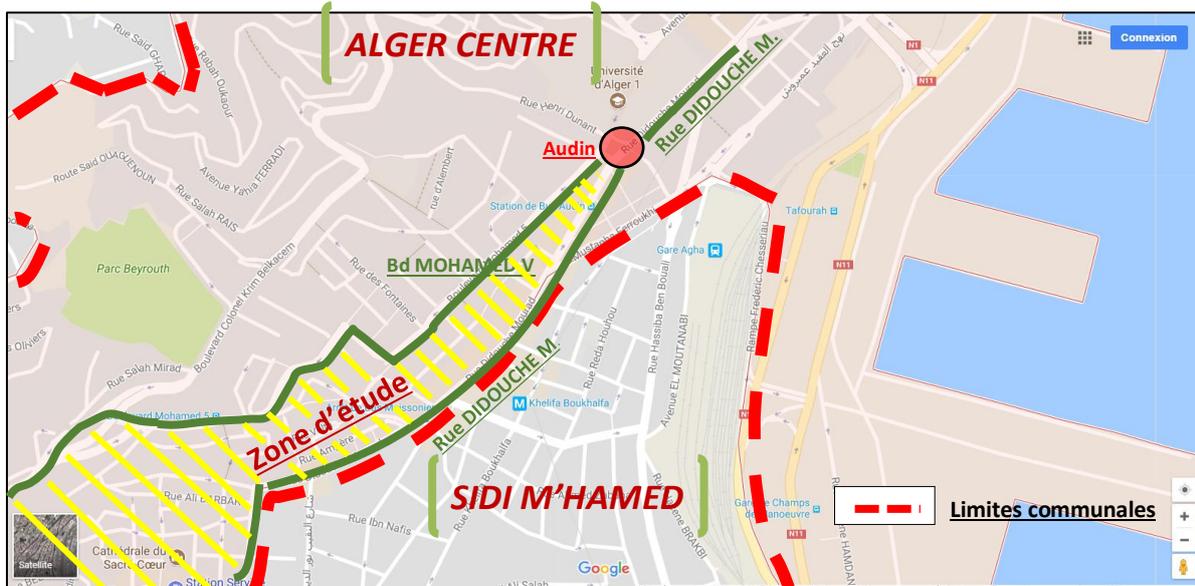


Fig. 48

Administrativement, la rue Didouche représente l'axe séparant les deux communes : les immeubles de côté haut à droite du sens de la circulation inscrits dans la commune d'Alger centre portent le chiffre Pairs, tandis que ceux de gauche s'affichent en chiffres impairs. Les immeubles qui bordent la voie porte les numéros commençant par N°1 jusqu'au N° 133.



- Fig 47 et 48 : Source : Auteur.



- Fig 50 et 51 choisies et traitées par l’Auteur. Source :Google search et google earth

### III-5-3-2 Séismicité d’Alger:

La région d’Alger est liée au contexte géodynamique de la Méditerranée occidentale conséquence de la collision entre la plaque eurasienne Afrique. C’est l’une des régions d’Algérie où les déformations sont lentes et les plus actives et où l’activité sismique diffuse et modérée est souvent de magnitude ne dépassant pas V degrés mais produit parfois de rares séismes forts. Ainsi, à partir du XIVème siècle, plusieurs forts séismes d’intensité élevée se sont produits (Alger et ses environs en 1365,1541,1673, 1716,1755,1924... ,région de Blida en1825 et 1716, région de Boumerdes 2003...).

Cette activité sismique est localisée essentiellement sur les bordures du Bassin Mio -Plio-Quaternaire de la Mitidja et en offshore. De nombreux travaux de recherche en géosciences (sismotectonique, sismique etc...) ont identifié l’existence de certaines grandes failles potentiellement sismogènes (faille deThenia , faille de Boumerdes , faille de Khair Eddine, faille de l’Atlas Blidéen , faille deChenoua etc...) dont l’état de connaissance réelle de leur évolution géodynamique ,leur extension en profondeur etc... restent insuffisantes et nécessitent des recherches pluridisciplinaires complémentaires .Ces failles de type inverse et généralement peu inclinées et particulièrement dissimulées sont capables de générer des séismes violents dans la région d’Alger<sup>(89)</sup>.

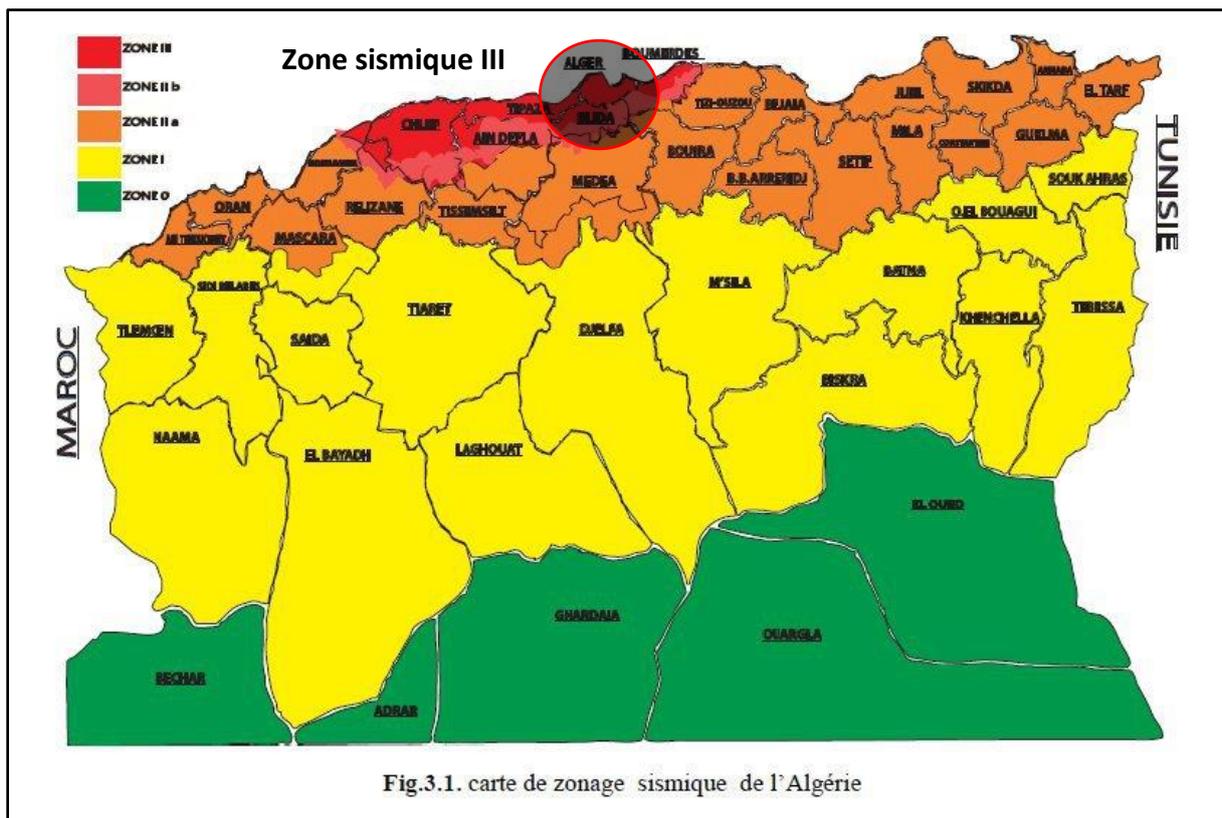


Fig. 52

<sup>(89)</sup> - C. SISMICITE DE LA REGION D’ALGER. Analyse et synthèse des connaissances actuelles du Djeddi Mabrouk Professeur des Universités Laboratoire de Physique de la Terre Université M’Hamed Bougara Boumedes –Algérie. Source : <https://fr.scribd.com/doc/163558641/SISMICITE-DE-LA-REGION-D-ALGER-Analyse-et-Synthese-des-Connaissances-Actuelles>.

- Fig 52 choisies et traitées par l'Auteur. Source: Google search etgoogle earth

### III-5-3-3 Vulnérabilité à l'inondation:

De par sa situation géographique côtière, Alger fait partie des zones facilement inondables en vue de sa morphologie « cascadeuse » et Bab el Oued 2001 en est le témoignage d'un des événements les plus dramatiques de l'histoire des catastrophes naturelles qui ont frappé l'Algérie. Un bilan lourd en perte humaines ainsi que matériels, notamment, d'immeubles de l'époque coloniale victimes du laisser-aller, à priori, et de leurs vétusté, à postériori.



Fig. 53

### III-6 Symbiose :

La ville d'Alger a donc subi, et risque de subir encore, une éradication cataclysmique de son décor urbain. Elle fait face à un fait accompli redoutable : des fléaux naturels dévastateurs s'avèrent toujours probables. De par sa position territoriale et sa morphologie favorisant les afflux, la ville d'Alger se retrouve, désormais, dans l'incapacité d'échapper à d'éventuels «Tsunami ravageurs», « Tremblements de terre destructeurs » et/ou «Inondations pénible» : une situation très critique à notre « Héritage », notre « Patrimoine » et à « l'Architecture » de manière générale.

Bien que les aléas sont probables mais les dégâts causés sont visibles et considérés par toute la société locale enchaînant ainsi une solidarité singulière. Mais les risques majeurs sont ceux causés par l'Homme : principal auteur de toute défaillance transdisciplinaire dont les dommages sont inéluctables et difficiles à repérer par un œil ordinaire ce qui exclut la totalité de la société du circuit de solidarité soit par ignorance ou indifférence absolue. Seuls une élite savante, armée d'une conscience crédible et associant le savoir à l'art, apte à renverser la balance pour le profit de cette même société désengagée et ce dans tous contextes, cultureaux-touristique qu'ils soient ou politico-économique. Cela pourrait susciter en la classe politique aussi, quant à elle, à la prise de décisions adéquates pour stopper cette calamité et éviter le pire des maux qui risquent d'en découler : c'est une investigation pour donner plus d'intérêts à notre « patrimoine hérité ».

- Fig 53 choisies par l'Auteur. Source: Google search.

### III-7 Analyse Synchronique et lecture Diachronique :

#### III-7-1 Analyse Synchronique :

##### III-7-1-1 L'Espace Urbain ou le Tissu Urbain :

La compréhension d'un tissu urbain nécessite de s'interroger non seulement sur ses différents éléments constitutifs (voirie, parcellaire, constructions bâties et non bâties), mais aussi sur leurs relations et leur développement, et ce, à travers les transformations décidées et/ou imposées dans le temps et dans l'espace ainsi par référence aux différentes civilisations passées. Il faut ainsi consacrer des études au rapport entre la trame viaire et l'organisation parcellaire de nos quartiers ex-coloniaux. Ceci contribue dans l'analyse du fonctionnement ou de l'organisation et relations des éléments constitutifs de la trame viaire, du point de vue de leur rôle distributif au sein des parcelles. Fondée sur l'analyse des flux mécaniques et des déplacements pédestres théoriques et sur l'analyse des critères de disposition des parcelles dans la trame, ce genre d'études permet d'identifier la manière dont la voirie et le parcellaire se sont organisés dans le temps et de la formation du quartier colonial. Les résultats pourraient alors modéliser l'incidence des pratiques territoriales dans l'organisation du tissu urbain et dans la compréhension de la transformation des quartiers d'Alger coloniale. Ces transformations eurent un caractère lié ou assujettie plus à des critères nécessitant des études plus approfondies promulguées par les conjonctures politico-économiques, socio-spatiales, territoriales..... architecturales et stylistiques.

Elles ont contribué dans la densification du tissu urbain de la ville d'Alger chose qui a engendré un changement dans l'occupation de la parcelle de sol qui est passée du capital foncier au capital financier et de l'occupation rurale à celle d'une occupation urbaine ; finalement d'une emprise typiquement militaire à celle relativement civile.



La gare d'Alger

Militaire

Civil



Place du gouvernement

Rural

Urbain



Fig. 54

- Fig 54 choisies par l'Auteur. Source: <http://algerois.skyrock.com/36.html>

## A/ La trame

Le site d'Alger imposa certaines particularités aux installations urbaines coloniales. Les formes irrégulières des ilots ne sont que le résultat d'une urbanisation confrontée à la difficulté morphologique du terrain.

La stratégie adoptée par les français après l'occupation est de s'adapter impérativement à la topographie avec des tracés parallèles aux courbes de niveau pour donner aux ilots un caractère longitudinale tout le long du parcours des rues donnant ainsi, malgré les fragmentations viaires, une continuité visuelle urbaine cohérente.

L'idée coloniale vient transformer la ville d'Alger d'avant 1830 et de sa structure sociétale indigène de forme oligarchique et abandonnant sa forme caractérisée par la présence de murs et de remparts identifiant la ville de la campagne, pour s'orienter vers une vision de centre et de périphérie : aller d'une ville « introvertie » vers une autre « extravertie ».

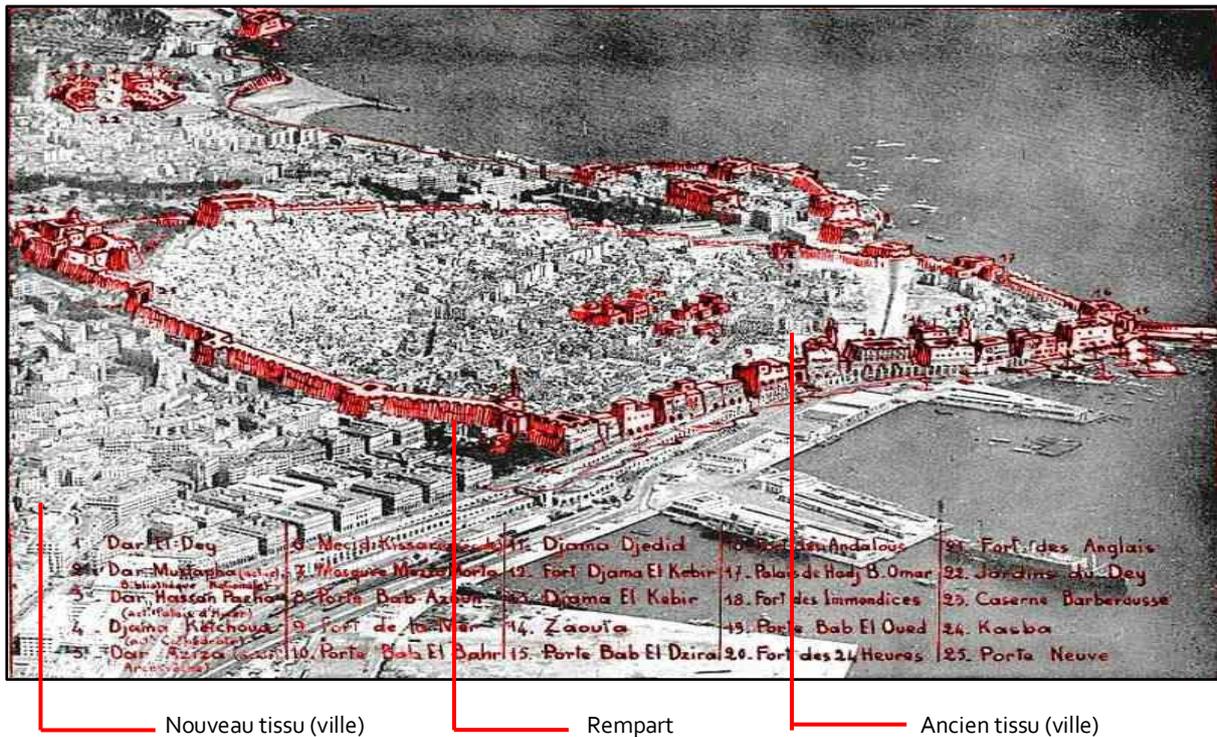


Fig. 55

## B/ Le Parcellaire et le Viaire:

Pour aborder un espace dont la complexité est due à une grande multiplicité de facteurs connus et/ou en plein étude, on gagne toujours à mener des analyses portant sur des questions les plus précises.

-Fig55. Traité par l'auteur. Source : Les transformations des sociétés indigènes.  
<http://guelma.piednoir.net/civilisation/societeindigenemars07.html>.

Cependant, dans notre cas, l'enjeu n'est pas de chercher à expliquer l'organisation du quartier colonial de notre zone d'étude par ce qui l'entoure, mais de voir s'il existe une corrélation entre certains caractères singuliers des parcelles dans leurs processus de développement de l'urbanisation d'Alger coloniale avec la distribution ou positionnements des édifices de type Art Déco, et ce, par rapport à la situation topographique de la ville. En somme, il s'agit à nouveau d'estimer l'incidence de certains éléments considérés comme spécifiques du statut colonial non seulement dans l'organisation de la trame viaire, mais dans celle du parcellaire aussi. De là, répertorier la qualité et la valeur des édifices à caractère « art décoratif » in situ et laisser un avis universel sur leur droit de subsister en tant qu' « Héritage » digne de conservation.

### ***C/ Typologie du Bâti:***

A travers une lecture typologique des façades, quatre (04) styles architecturaux viennent se qualifier dans notre zone d'étude qui s'est développés à partir de la fin du 19ème siècle et début du 20ème siècle qui varient selon leur époque, notamment, le style moderne, le néo-mauresque et surtout le néoclassique et le style art déco avec tous ses différents « Look ». Mais on trouve aussi quelques styles peut très connus tel l'Eclectique, Byzantin....etc.



- Style Moderne -  
Fig. 56



- Style Néo-Mauresque -  
Fig. 57

Fig 56 et 57. Prises et Traités par l'auteur.



- Style Néo-classique -  
Fig. 58



- Style Art Déco -  
Fig. 59



- Style Byzantin -



- Style Eclectique -

Fig. 60

Fig 58, 59 et 60. Prises et Traités par l'auteur.

**D/ Les Gabarits :**

Les gabarits présentent une certaine homogénéité dans un contexte partiel (selon les différentes zones : basse, médiane et zone haute) et varie entre le RDC, dans certaine petite aire, au R+5 et plus, dans la majeure partie de notre zone d'étude. Mais dans un point de vu généralisé, on sent un certain déséquilibre dans le jeux de la ligne d'horizon ; le « Skyline », et ce est dû aux rues sinueuses et aux différences de niveaux des rues et plates-formes que connait la topographie d'Alger, à priori, et à l'effet de démolitions et réédifications d'immeubles de façon ponctuelle non inscrites dans le contexte d'urbanisation soigneusement planifiée qui a rasé les quelques immeubles, ça et là, à faible hauteurs des premières années d'urbanisation pour être remplacés par d'autres plus hauts.



- Skyline -



- Rue sinueuse et pente accentuée -

Fig. 61



- Rue de Lyon - Avant -



- Rue de Lyon – Après -

Fig. 62

Fig61et62. Tirées de [https://www.google.dz/search?q=rue+de+lyon+alger&dcr=0&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&vj-4T41c\\_eAhUCKBoKHeUcBagQsAR6BAgAEAE&biw=1280&bih=593#imgrc=wb7p0hxZogaXMM:&spf=1542053752079](https://www.google.dz/search?q=rue+de+lyon+alger&dcr=0&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&vj-4T41c_eAhUCKBoKHeUcBagQsAR6BAgAEAE&biw=1280&bih=593#imgrc=wb7p0hxZogaXMM:&spf=1542053752079) et Traités par l'auteur.

### III-7-2 Lecture Diachronique :

La lecture diachronique nous permet de connaître et de comprendre le processus de développement de la ville d'Alger et ce en se référant aux caractéristiques historiques et les conjonctures de ses différentes périodes qui ont donné le visage actuel de la ville.

La partie détaillée de la lecture diachronique se situe en document annexe du mémoire.

Dans notre cas, nous nous concentrerons seulement sur les périodes les plus marquantes de l'époque de la colonisation d'où est né le style Art Déco qui fait l'objet de notre étude.

Cette phase d'étude va nous permettre, en faisant un effort de raisonnement rationnel, d'avoir une idée sur la variété du style art déco. Classer ce style selon la typologie et la période nécessite une étude plus approfondie et un retour vers un passé proche et surtout une réconciliation avec la mémoire à des fins strictement scientifiques pour définir l'urbanisation de la métropole d'Alger. Les études d'histoire urbaine n'offrent pas et ne doivent pas offrir seulement un intérêt de pure curiosité rétrospective ; elles ne s'adressent pas uniquement aux érudits, plus soucieux de remonter lentement le passé que de diriger leurs recherches et leurs réflexions vers les problèmes de l'avenir. Expliquer à ceux qui l'ignorent comment s'est formée une grande cité, quelles ont été les étapes de son développement, les circonstances qui en ont entravé ou précipité les progrès, les conceptions diverses qui ont présidé à l'aménagement du site, les projets qui, même s'ils sont restés à l'état de maquettes, de dessins ou de simples rêves, n'en constituent pas moins tout un patrimoine d'idées où il y a matière à exploiter, n'est-ce pas faire œuvre utile et pratique ? Les urbanistes modernes l'ont bien compris. Ils se sont vite rendu compte qu'il y a des courants auxquels ils n'ont pu résister, des exigences particulières aux éléments variés de la population auxquelles ils ont dû se plier. Une cité n'est pas simplement une agglomération de constructions publiques ou privées ; elle est forcément plus ou moins adaptée aux caractères originaux, aux genres de vie, aux occupations, et dans une certaine mesure on l'oublie trop souvent— elle reflète la psychologie des hommes qui l'habitent. Quel est l'urbaniste contemporain qui oserait imposer à un groupement aussi cosmopolite et aussi bigarré que celui d'Alger un plan d'aménagement et d'extension conçu pour une ville française de l'intérieur, fut-elle méridionale ? Et par exemple, peut-on négliger ici le fait qu'il y a plus de 76.000 Musulmans sur le territoire de la commune, et celui-ci, plus significatif encore, que cet élément de la population augmente dans des proportions inconnues des autres, de 39 % entre les deux derniers recensements, qu'il a quadruplé depuis 1881 ? Peut-on se dispenser de consulter, parmi les documents du passé, les graphiques et les courbes qui traduisent l'évolution du peuplement, les variations de sa répartition sur le site, les brassages si intéressants par où se révèlent les besoins, les aspirations et les goûts de chaque population distincte ? Peut-on négliger les leçons à tirer de l'histoire de telle ou telle partie de l'agglomération, de tel ou tel quartier qui a prospéré

ou végété selon les circonstances, de par la volonté des hommes ou de par la résistance des conditions naturelles ?<sup>(90)</sup>.

---

<sup>(90)</sup> – les chantiers Nord-Africains : chap. Quelques vues sur l'histoire du développement de l'Alger par M. René de LESPES Professeur agrégé d'histoire au lycée d'Alger.

Les études de ce genre abondent en enseignements.

Nous n'avons pas la prétention de vouloir les codifier, ni même de les dégager tous de la multitude des faits complexes ; nous nous contenterons plus modestement dans cette série d'articles de fournir quelques éléments à ceux qui ont le désir de rechercher dans quelle mesure le présent est solidaire du passé et quels sont les courants qui peuvent s'imposer à leur attention.

On peut donc évidemment imaginer une reconstruction progressive et complète d'une ville sur un plan nouveau, selon des idées nouvelles ; mais n'y a-t-il pas des hypothèques du passé qui pèseront toujours plus ou moins sur l'avenir ? N'existe-t-il pas dans un site urbain de cette étendue, comme dans l'épaisseur de la croûte terrestre, des noyaux de résistance consolidés depuis des siècles comme celui de la vieille ville des Turcs, et des parties plus plastiques ? Les géographes ont inventé le mot de « surimposés » pour désigner certains tracés de vallées obstinément creusées dans le même sillon, en dépit de toutes les modifications survenues dans les régions environnantes, qui auraient dû, semble-t-il, en détourner le cours des eaux. N'y a-t-il pas aussi dans l'évolution des cités des phénomènes de « surimposition » ? Et ici interviendront, non pas certes l'impossibilité matérielle, technique, de tout démolir et de tout rebâtir, puisqu'aujourd'hui le constructeur en arrive à braver tous les obstacles de la topographie et toutes les complications du déblaiement ou du comblement, mais des difficultés d'ordre financier, qui ne sont pas les moindres, et d'autres, telles que les phénomènes d'attraction ethnique, qu'il aura peut-être autant de peine à surmonter.

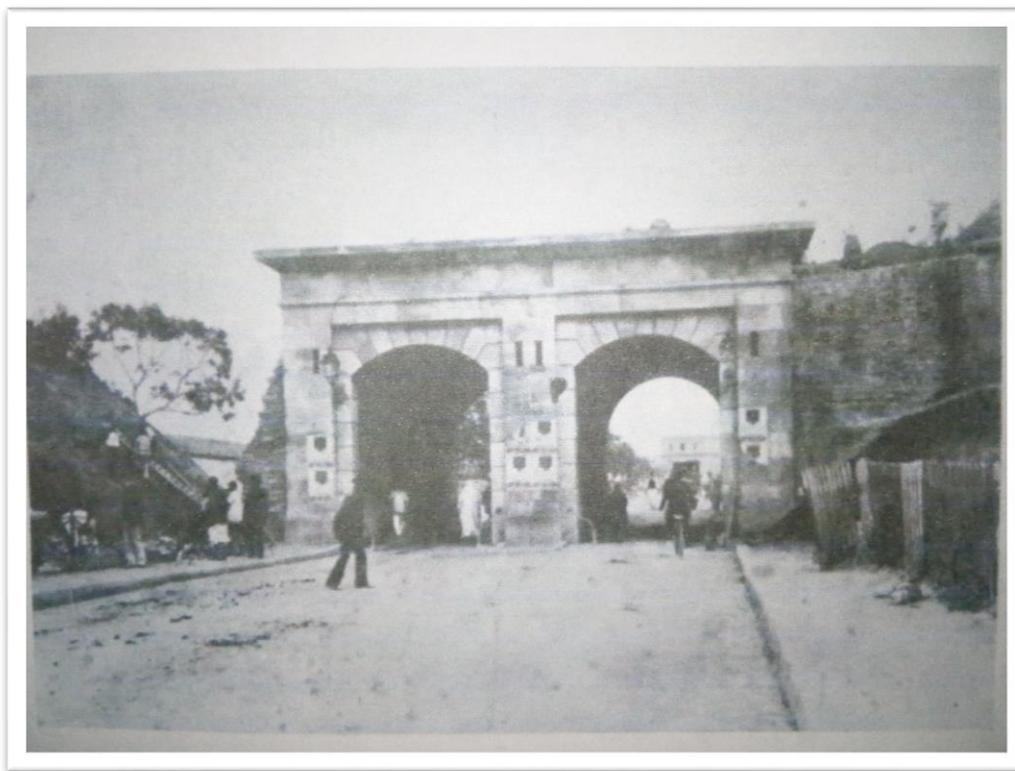
Toutes ces considérations démontrent la nécessité de savoir ce que les hommes ont recherché dans un établissement urbain, les variations et les directions de leurs déplacements sur le site, les succès et les échecs du passé qui encouragent les espoirs ou commandent les précautions dans l'avenir. Et tout d'abord, de quand date l'Alger contemporain, celui dont on veut orienter les destinées futures ? D'une quarantaine d'années au plus. Alger a commencé à prendre figure de grande ville lorsque l'enceinte des fortifications de 1840 a été éventrée du côté de Bab-el-Oued et du côté de Mustapha sur lequel débordait le trop-plein de la population européenne. En 1880, Alger est encore, suivant l'expression d'Augustin Bernard, « une petite ville provinciale un peu endormie ».

Si l'on dénombre, en 1881, entre ses murs et dans son faubourg du Nord, 65.000 habitants environ, l'élément français se réduit à 29.000 ; c'est, à peu de chose près, la population d'Arles à cette date. Il est vrai que la commune voisine de Mustapha compte 12.000 habitants, dont 8.500 Français ; en additionnant, on atteint à peu près le chiffre d'Avignon.

Or, en 1931, on a recensé sur le territoire de la commune 257.000 habitants, dont 150.000 Français, ce qui, à ce seul point de vue restreint, en fait une ville plus peuplée que Rouen.

En 1880, la physionomie générale de l'agglomération est encore à peu près la même qu'en 1870, malgré quelques progrès certains de l'immigration et un accroissement assez sensible de Mustapha où, depuis cette date, il a été construit plus de 300 maisons.

La ville proprement dite est nettement séparée de son faubourg de Bab-el-Oued et de la commune de Mustapha, détachée administrativement en 1871, par la ceinture de ses fortifications et des servitudes militaires, par « deux déserts poudreux », dit un contemporain, qui contrastent avec les plantations d'eucalyptus et de pins dont le Génie militaire a garni la région supérieure. Il y a ainsi 300 hectares enlevés à la construction civile, 74 sur 160 de la superficie intra-muros. Le faubourg du Nord, qui a lentement poussé en contre-bas de la cité Bugeaud, s'il compte déjà 6.000 habitants, n'en est pas moins déshérité, sans cohésion, mal construit, triste d'aspect et pour ainsi dire sans viabilité ; un vide apparaît entre la Salpêtrière et l'entrée de St-Eugène.



Porte Bab-el-Oued peu avant leur démolition

Fig. 63

A Mustapha, le groupement est plus dense, mais réparti sur deux quartiers encore distincts, celui de l'Agha, entre le camp d'Isly, le Plateau Saulière et la route de Constantine, et celui de Mustapha-Inférieur entre le Champ de manœuvre et la mer. Une vaste tache blanche, partiellement zébrée par les alignements des constructions militaires, sépare Mustapha-Supérieur et le pauvre hameau du Pâté, ainsi que le quartier Julienne, de la route de Constantine. Les jardins maraîchers de la plaine du Hamma commencent sur l'emplacement actuel de l'Arsenal, par ailleurs, le long de la route de Laghouat, la rue Michelet d'aujourd'hui, on ne trouve guère qu'une suite de villas, de jardins et de parcs. Cette région

du site, « l'aile verte d'Alger », s'on l'expression pittoresque des Musulmans, est accidentée de ravins, dont les thalwegs disparaissent sous la végétation touffue des oliviers sauvages, des lentisques, des broussailles enguirlandées de phyllarias.

---

Fig 63 tirée du document « les chantiers Nord-Africains » : chap. Quelques vues sur l'histoire du développement de l'Alger par M. René de LESPES Professeur agrégé d'histoire au lycée d'Alger.

A l'intérieur des murs, sur les flancs de la vieille cité des Barbaresques, une ville a été construite péniblement, ville en escaliers escaladant les pentes, entre 1840 et 1860 jusqu'à la rue Mogador, entre 1870 et 1880 jusqu'à la zone militaire. Celle-ci, avec ses espaces vides et ses nombreux établissements, étrangle l'extrémité Sud du quartier d'Isly, dont l'artère principale, à partir de la place Bugeaud, n'est plus bordée que de quelques fondouks et de terrains vagues ; du côté de Bab-el-Oued, de l'Esplanade actuelle jusqu'aux portes, les meilleurs emplacements pour la construction sont occupés par l'Arsenal, sur une superficie d'environ six hectares. C'est que, depuis 1830 jusqu'à 1870, une conception initiale, purement militaire, a tout subordonné aux intérêts de la défense : Alger, pour le Ministère de la Guerre, dont relèvent les généraux gouverneurs et les services de la Colonie, est avant tout, une place forte et un arsenal maritime. En 1844, le Directeur des Finances Blondel a le courage de protester contre les accaparements de l'Armée : « On vous demandera des terrains civils, écrit-il au Ministre, on vous dira qu'Alger était une ville commerciale, où il ne fallait que les établissements militaires indispensables à la défense, et non pas une ville de guerre où l'on fait accidentellement le commerce ; on vous dira qu'Alger était à l'Algérie ce que Marseille est à la France et que le Ministre de la Guerre s'est laissé égarer par ses habitudes en la prenant pour Toulon ». La réponse du Ministre est en marge de la lettre ; ce sont des points d'exclamation, étonnement ou indignation. Le Gouverneur Général la traduit plus explicitement : « Alger doit être plutôt une place de guerre qui forme la citadelle de l'Algérie qu'une ville de commerce, quels que puissent être les motifs qui y attirent les relations commerciales ». En 1840, n'avait-on pas agité la question de savoir si l'on ne devait pas laisser subsister, à l'intérieur de la nouvelle enceinte, les anciens murs de la ville des Turcs ! Alger aurait eu ainsi une double chemise de pierre.



## Porte d'Isly en cours de démolition

Fig. 64

Fig 64 Idem (61)

En 1860, le boulevard de l'Impératrice et son prolongement furent conçus comme devant être un front de mer bastionné. Le projet d'extension du port de 1848 fut présenté comme devant réaliser un « Toulon Africain »..

En 1857, un mémoire du général de Chabaud-Latour concernait les établissements à créer pour la marine militaire sur les quais du port d'Alger. C'était le temps où le moindre projet d'alignement et de voirie devait être soumis au Ministre de la Guerre et où les bureaux intervenaient pour décider du choix des pavés de la rue d'Isly. Du moins, il faut rendre cette justice à l'Empereur Napoléon III, qu'à la suite de son voyage de 1865 il avait vertement protesté, dans sa lettre au Gouverneur Général Mac-Mahon, contre les accaparements du Génie militaire et des Services publics, qui ne laissaient plus de place pour de nouveaux habitants ; cette protestation resta d'ailleurs sans effet. La population d'Alger avait été ainsi condamnée pendant de longues années à s'entasser entre les murs d'une place forte où les meilleurs emplacements étaient occupés par l'Armée ; une ville européenne avait été greffée sur une ville indigène aux rues étroites et aux places' exigües, et quand elle avait dû s'étendre hors des vieux murs turcs, c'est au prix de travaux énormes de nivellement et de comblement de ravins qu'elle avait pu mordre sur les pentes d'une nouvelle Casbah ; on en voit aujourd'hui les résultats. Ainsi s'était constituée une première hypothèque, lourde entre toutes, dont le poids se fait encore sentir à l'heure actuelle.



Vue du quartier Pasteur (prise en avion) où l'on distingue  
au centre, puis de gauche à droite l'emplacement des murs du Sud

Fig. 65

Fig 65 Idem (61)

Mais l'avènement du régime civil, en 1871, l'essor rendu à la colonisation, la mise en valeur intensive de tout l'arrière-pays dont Alger était le débouché naturel, la prospérité croissante de ce port, l'ouverture de nombreuses voies de communication, l'attraction qui a déterminé un « rush » de population immigrante, tous ces faits connexes ont eu décidément raison de la vieille conception militaire. Alger est resté une ancienne place de guerre démodée, mais il est devenu une place de commerce moderne et de première valeur.

L'époque qui commence vers 1880 est, dans l'histoire économique de l'Algérie, l'ère de la vigne. L'essor pris par cette culture dans le département d'Alger, l'activité qu'elle a communiquée aux affaires, l'immigration qu'elle a suscitée, l'enrichissement qui en est résulté ont contribué pour une large part au développement de l'industrie du bâtiment, où des capitaux acquis par le commerce, bénéficiaire de la prospérité agricole, ont cherché et trouvé un emploi rémunérateur. Alger est devenu la capitale commerciale de l'Algérie, le port le mieux relié à la Métropole, le débouché maritime de la région la plus productive à laquelle allaient le rattacher de plus en plus étroitement des voies de communication à grand rendement, du moins pour l'époque.

Quelques faits, quelques dates, permettent d'apporter sur cet événement capital des précisions nécessaires.

De 1881 à 1888, la récolte des vins du département a sauté de 182.000 hectos à 1.000.000; c'est en 1885 que, pour la première fois, les exportations ont dépassé les importations. D'autre part, 1887 est la date de l'achèvement et de l'ouverture de la ligne d'Alger à Constantine ; celles de Bougie et de Tizi-Ouzou ont été terminées en 1888 et 1890 ; celle de Blida-Médéa-Berrouaghia en 1892.

De cette dernière année date la concession au Département du réseau à voie étroite des C.F.R.A. En 1895, l'agglomération algéroise est traversée par la voie ferrée de Saint-Eugène à Hussein-Dey. Aux pittoresques, mais inconfortables « corricolos » ont été substitués dès 1874 des tramways à chevaux sur des lignes que l'on commence à électrifier en 1896. Or, on sait de quelle importance peut être, pour l'extension d'une ville, l'amélioration des transports de voyageurs. Désormais le centre d'Alger va être uni aux extrémités de Mustapha, de Bab-el-Oued et au plateau d'El-Biar.

La population totale d'Alger-Mustapha passe, entre 1881 et 1896, de 77.500 habitants à 122.900; Alger gagne 27.000 habitants, Mustapha plus de 18.000 ; Bab-el-Oued même a plus que doublé. Ce sont là des progressions inconnues jusqu'alors, sauf dans les toutes premières années de l'occupation française. Dès lors, le maintien d'une enceinte continue étouffant la cité principale et des servitudes stériles qui en parachèvent l'isolement apparaît

intolérable ; une autre nécessité non moins pressante s'impose également, celle de fusionner l'administration des deux communes d'Alger et de Mustapha, voisines devenues fâcheusement rivales en conflit perpétuel.



Comment s'est faite la soudure d'Alger-Mustapha et de l'Hussein Dey  
(En haut à gauche, le Champ de manœuvre)

Fig. 66



Les quartiers du Sud et du Sud-Est de la vieille ville à Belcourt, par l'Agha, Mustapha  
 Inférieur et Supérieur, et le Champ de manœuvre  
 Fig. 67

Fig 66 et 67 Idem (61)

La solution de ces deux problèmes a été ardue et tardive ; car on avait à vaincre deux rudes adversaires, l'Autorité militaire d'une part, et de l'autre les passions politiques. Les premiers vœux pour la suppression de l'enceinte datent de 1860 ; ils n'ont abouti qu'en 1893, et encore à un déclassement partiel, à la cession moyennant finances à la ville d'Alger de trente hectares seulement de terrains militaires ; en 1896 à l'établissement de quelques « polygones exceptionnels » sur la surface des servitudes. Quant à la ré-annexion de Mustapha, elle n'a été décidée qu'en 1904. En 1892 était d'autre part adopté le programme d'extension du port d'Alger vers le Sud par la construction de l'arrière-port de l'Agha ; il prenait ainsi son développement dans la direction même vers laquelle paraissait décidément se déplacer le centre de gravité de l'agglomération urbaine.

De 1896 à 1931, la population d'Alger-Mustapha est passée de 122.900 habitants à 257.000, et le territoire de la commune de 160 hectares à 1.500. Ces chiffres disent éloquemment quelle lourde tâche est échuë à nos édiles et de quelle activité a dû faire preuve l'entreprise des constructions pour pourvoir à de pareils besoins. Entre ces deux dates, on peut distinguer d'ailleurs deux périodes séparées par les années de la grande guerre, 1914-1919. De 1896 à 1914, les espaces livrés par l'Autorité militaire ont été occupés par des quartiers neufs, et la soudure s'est faite entre l'Alger défini par l'enceinte de 1840 et ses voisins du Nord et du Sud, Bab-el-Oued et Mustapha ; le site s'est couvert de constructions, surtout dans le sens de la longueur. De 1919 à 1931, on a assisté à une ascension progressive vers les crêtes de l'amphithéâtre qui ont même été débordées vers Birmandreis et El-Biar, en même temps que Saint-Eugène était tourné par les hauteurs et que Hussein-Dey devenait le prolongement immédiat de Mustapha-Inférieur, de Belcourt, du Hamma et du Ruisseau.

La congestion progressive — et déplorable — de la vieille ville des Turcs, le peuplement des quartiers neufs de l'Esplanade et de l'entrée de Bab-el-Oued et l'expansion des constructions sur les pentes de Notre-Dame d'Afrique expliquent que le centre de gravité de l'agglomération algéroise ne se soit pas déplacé aussi sensiblement vers le Sud qu'on aurait pu l'attendre, à ne considérer que la croissance de Mustapha.

Depuis 1911 en effet, il a au contraire plutôt reculé vers le Nord : la ligne qui séparerait la commune en deux parties également peuplées reste dans l'ancienne ville, entre la place du Gouvernement et celle de la République. C'est la conséquence de l'entassement inimaginable des Indigènes dans le 21 arrondissement, sur les pentes de la Casbah. Mais si l'on décompte au lieu des habitants le nombre des habitations, il en est tout autrement, et la ligne séparatrice doit être placée à Mustapha même, quelque part dans les environs du Plateau Saulière et du Moulin de l'Agha. Le fait est significatif. Avec la Casbah, nous nous

trouvons en présence d'un de ces noyaux de résistance dont nous parlions au début de cet article, d'un de ces centres d'attraction ethnique qu'il sera malaisé de déplacer, voire même d'entamer. L'occupation des terrains militaires cédés en 1893 et abolition des servitudes « non aedificandi » dans les parties Nord et Sud de l'enceinte déterminèrent une fièvre de construction telle qu'on n'en avait pas vu depuis plus de cinquante ans. De 1907 à 1914 seulement, il a été édifié sur le territoire de la commune plus de 1.200 maisons nouvelles, immeubles de rapport.

En mai 1894, le Génie avait déjà abattu le rempart et la porte Bab-el-Oued ; quelques mois après, le front de Bab-Azoun était à son tour attaqué. En 1896 commençait la construction du quartier de l'Esplanade, selon le plan des Services communaux, qui eurent l'heureuse inspiration d'y aménager une voirie bien percée, des rues larges de 12 à 20 mètres et une place avec square. A l'autre extrémité de la ville, on put enfin terminer la rue et le quartier d'Isly, la rampe Bugeaud et les voûtes de la rue de Constantine. Presque en même temps se fit l'occupation des terrains situés entre cette dernière voie et le boulevard des Quais qui devint le boulevard Carnot. La nouvelle Préfecture et la grande Poste s'établirent dans cette région, comme pour attester que le centre de la ville se déplaçait désormais vers le Sud. Deux grands boulevards militaires, larges de 72 mètres, le boulevard Laferrière et le boulevard Général Farre, devenu boulevard Guillemain, esquissèrent la ceinture classique que l'on trouve dans les anciennes villes fortifiées ; c'est certainement une des œuvres les mieux réussies de la voirie algéroise.

En 1905, avec la célèbre grille, que le Conseil Supérieur de la Défense avait exigée comme condition du dérasement partiel de la fortification, tombait le dernier vestige de l'ancienne séparation de la ville et de ses faubourgs ; l'union définitive d'Alger et de Mustapha était désormais consacrée. Bab-el-Oued, en voie de croissance depuis 1880, s'accrut, entre 1896 et 1914, de plus de 8.000 habitants, dont 5.000 occupèrent un nouveau quartier de vingt rues, en bordure de son boulevard militaire.

L'un des traits essentiels de cette période, âge d'or des constructeurs, a été le développement de Mustapha, dont la population, de 1 896 à 1914, a augmenté de près de 30.000 habitants, et a par conséquent doublé. Mais ici, une nouvelle hypothèque, particulièrement grave, devait être imposée à la Municipalité d'Alger, désormais maîtresse des destinées de l'ancien faubourg. La commune de Mustapha avait toujours connu depuis 1871, une situation financière des plus précaires. Les ressources faisaient défaut pour les entreprises d'édilité les plus urgentes ; le déficit du budget, péniblement comblé par les emprunts, était devenu pour ainsi dire chronique. La population ne cessait de réclamer de l'éclairage, des travaux de voirie, des fontaines, des égouts. En 1902, cinquante-deux rues manquaient totalement ou en majeure partie de trottoirs. Aucun plan arrêté sagement n'avait présidé à l'œuvre de la construction. Les maisons s'élevaient sans ordre, au hasard des lotissements, précédant les rues qu'elles auraient dû border ; beaucoup de voies, non classées, couvertes par les propriétaires eux-mêmes, restaient à état de pistes non entretenues ; d'énormes constructions, pour l'époque, s'élevaient face à face, à 7 ou 8

mètres à peine de distance, les immeubles épousaient les caprices du terrain. Les égouts, insuffisants et défectueux, étaient souvent l'œuvre des particuliers qui les avaient cédés à la commune. Quelques-unes des voies principales avaient été cependant ouvertes ou pour le moins amorcées, de 1880 à 1896 ; mais, faute de crédits, les travaux traînaient en longueur. Les propriétaires étaient obligés d'abandonner gratuitement les terrains nécessaires à la voirie, sous peine de voir leurs immeubles dépréciés par l'isolement et les difficultés d'accès. Ainsi était né le boulevard Bru, par une initiative de la Compagnie Algérienne, qui voulait par-là favoriser l'éclosion d'un nouveau quartier. Mais le boulevard Thiers, artère médiane de Belcourt, ne put être percé jusqu'au Champ de manœuvre, et la présence de l'Arsenal en fit une impasse. Le boulevard Bon Accueil, devenu boulevard Saint-Saëns, resta une voie bizarre, large au début, puis se poursuivant par un boyau tortueux. Combien peut-on regretter que la région la plus intéressante du site algérois, celle où les constructeurs pouvaient disposer d'espaces plans ou faciles à niveler, ait été ainsi gâchée d'une manière presque irrémédiable ! Ce fut par exemple le sort des quartiers compris entre la rue de Lyon, le chemin des Arcades et celui de Fontaine Bleue — et d'autres encore.

En 1896, le quartier de l'Agha était solidement soudé à celui de Mustapha-Inférieur. Quelques jardins subsistaient encore sur l'emplacement de l'ancienne villa Clauzel ; mais la région comprise entre la rue Michelet, l'usine à gaz, l'hôpital civil et la rue de Constantine formait déjà une petite agglomération assez compacte. Le village d'Isly, né au-dessus de l'ancien camp, était rattaché par des rues et des constructions telles que le palais des Ecoles Supérieures, au reste de la commune bâtie, et déjà quelques maisons s'alignaient le long des voies à forte déclivité qui avaient été plus ou moins capricieusement tracées au-dessus de la rue Michelet. Du côté du Sud-est, le quartier Julienne avait grandi, Belcourt était né et les jardins maraîchers des Mahonnais reculaient vers Hussein-Dey devant les immeubles ou les installations industrielles. La rue de Lyon était bordée de maisons jusqu'au cimetière du Hamma.

L'abolition des servitudes militaires, au voisinage du boulevard militaire du Sud, amena de 1900 à 1914, la création de deux nouveaux quartiers qui achevèrent la soudure des deux communes d'Alger et de Mustapha : l'un au-dessus de la rue Michelet, entre le Palais de l'Université et le boulevard Laferrière, l'autre en contrebas, jusqu'à la route de Constantine devenue boulevard Baudin et au carrefour de l'Agha. Plus de 4.000 habitants s'installèrent par ailleurs sur les pentes des coteaux entre la rue Michelet, le chemin du Télémy et le village d'Isly ; l'ancienne route de Mustapha- Supérieur fut bordée de maisons de rapport de plus en plus élevées.

Telle était la situation, lorsque la guerre est venue interrompre l'œuvre de construction si activement menée depuis la fin du dernier siècle. En 1912, on avait édifié à Alger 212 maisons sur 64.000 mq ; en 1916, on n'en élevait que 11 sur moins de 2.000 mq ; puis on ne bâtit plus que des hangars ou des constructions légères. De 1914 à 1923, on ne compte que 425 maisons nouvelles qui ne sont pour la plupart que de fort modestes villas. La cherté des

matériaux de construction, les variations du change, l'instabilité de la législation sur les loyers découragent les capitalistes.

Alger a traversé ainsi une crise sérieuse dont nous sortons à peine. L'un des résultats les plus intéressants à noter de la crise du logement a été le développement de la petite construction à bon marché sur les terrains de la périphérie : toute la physionomie de la région haute du site algérois s'en est trouvée bouleversée. La pénurie des logements et le prix élevé des nouveaux loyers dans la partie dense de l'agglomération encourageaient les Sociétés constituées dans un but de solidarité sociale— ou de spéculation— à porter leur choix sur les terrains improductifs que les propriétaires de villas et de parcs abandonnaient volontiers ; car les charges fiscales et celles de l'entretien en faisaient un luxe des plus coûteux. Ce sont ces lotissements qui ont petit à petit entamé « l'aile verte » de Mustapha, et qui, du côté de Bab-el-Oued, ont facilité l'expansion de la population sur les pentes de Notre-Dame d'Afrique abandonnées jadis aux chèvres des Maltais. Ce n'est pas que le morcellement des anciennes villas de Mustapha date de l'après-guerre. Il avait commencé avant 1914 : témoins ceux du parc Gatliff, de Laperlier, mais pour la construction de petites villas plutôt que d'habitations à bon marché faites en séries ou de maisons de rapport. Tout autres sont les lotissements de Mustapha effectués depuis la guerre (Clos Salembier, Lung, Oudaille, Scotti et Patillon, Société Familiale, Cheminots, etc.), ou ceux de Bab-el-Oued (Enos, Veyssières, Dazey, etc.). Ainsi s'est peuplée et continue à se peupler toute la zone périphérique de la commune ; les maisons gagnent progressivement sur la verdure qu'elles refoulent vers les crêtes, et se fauillent le long des anciens chemins, voire même des sentiers qui deviennent peu à peu des rues — ou des ruelles. Rien n'est plus significatif à cet égard que la comparaison des trois derniers recensements. De 1921 à 1926, la population européenne dite « éparsée » de la commune a augmenté de 4.415 unités, chiffre supérieur à celui de la partie agglomérée des cinq arrondissements correspondants (3.265) ; de 1926 à 1931, le mouvement s'est poursuivi suivant le même rythme (+4.356). Si l'on dénombre les habitations, on constate que, de 1921 à 1931, sur 2.525 maisons nouvelles dans la commune entière, il y en a 1.588 pour la périphérie ; encore faudrait-il y ajouter toutes celles qui, recensées dans la partie dite « agglomérée », n'en sont pas moins dans la zone excentrique.

Cependant, depuis quatre ou cinq ans, se dessine un autre mouvement tout différent. En même temps que, dans l'intérieur de la ville, on pratique des surélévations ou des reconstructions de grands immeubles de rapport, côté partie agglomérée tend à suivre dans leur ascension les petites maisons qui parsèment les pentes de Mustapha. Il se constitue ainsi de nouveaux quartiers entre le Télémy déjà complètement défigurés, le boulevard Laferrière et le parc de Galland, où de vastes édifices, construits selon la technique et les formules les plus neuves de l'architecture urbaine, produisent par leur étagement et leur entassement un effet troublant comme la menace d'un écrasement. Ce sont là assurément des ressources appréciables pour le logement de la population aisée, qui déserte de plus en plus les vieux quartiers du centre. Il y en a d'autres dans Alger même.

Toute une partie de la ville antérieure à 1880 est certainement appelée à être reconstruite petit à petit ; il est clair que se sera une œuvre beaucoup plus lente, en raison du prix élevé des terrains et des prétentions des propriétaires ; mais elle est fatale.

Et par ailleurs, la question des terrains militaires reste toujours à l'ordre du jour. Aux seize hectares du Champ de manœuvre vendus à la Ville en 1926 doivent s'ajouter les espaces occupés par tous les établissements voisins, depuis l'Arsenal jusqu'au chemin Yusuf, qui, avec l'Hôpital civil, constituent le site d'un vaste quartier à édifier entre Mustapha-Supérieur et la mer. La zone des fortifications constitue une autre réserve non moins importante qu'il faudra bien quelques jours arracher à la stérilité dont elle est frappée. Il y a là pour l'urbanisme algérois une nécessité de premier plan, si l'on veut sauver quelque chose du site verdoyant de l'amphithéâtre des coteaux qui a toujours été vanté comme la plus belle parure de notre grande cité. Il suffit de jeter les yeux sur un plan d'Alger, comme celui du Service géographique de l'Armée, de 1929, pour voir éclater ce fait désormais absurde : quatre taches épaisses qui correspondent à l'agglomération de Bab-el-Oued, à Alger encerclé par les murs de 1840, à l'Agha et Mustapha, à Belcourt et au Hamma, et trois intervalles plus que clairsemés qui les séparent nettement, tous les trois occupés par des terrains et des établissements militaires. Le flot des constructions, brisé par la rencontre de ces môles résistants, les contourne, s'élanche à l'assaut des crêtes et va se pulvériser sur les pentes au fur et à mesure qu'il s'élève. Ne pouvant pousser ses grandes constructions jusqu'aux crêtes et forcé désormais de ne pas dépasser la limite que lui imposent les nouveaux règlements, Alger sera-t-il obligé de refluer vers la mer et de conquérir sur elle les espaces qu'il trouverait sur la terre ? <sup>(91)</sup>.

---

<sup>(91)</sup> – Idem (90)

En résumé et après l'occupation Française, Alger a subi des mutations urbaines périodiques divisées en trois phases les plus marquantes :

- La première phase s'étala jusqu'en 1854. Les Français menèrent une occupation massive du territoire se vouant, soit, aux démolitions de l'existant, soit, par l'occupation des habitations mauresques déjà existantes en essayant de s'adapter à leur architecture procédant ainsi à une « razzia » d'objets de valeur.

La typologie majeure des immeubles adoptée dans cette phase est celle à caractères de la ville Parisienne du 19<sup>ème</sup> siècle connue avec son occupation maximale de la parcelle et les longs des boulevards avec leurs immeubles à galeries commerciales couvertes avec un aspect extérieur en forme d'arcades <sup>(92)</sup>.

- La deuxième phase débute à partir de 1854 d'où Alger connu une relance de la construction (économie riche par la vigne) notamment la zone connue sous le nom de Mustapha. De nouvelles parcelles de formes triangulaire et trapézoïdale sont apparues résultantes du tracé urbain radioconcentrique. <sup>(93)</sup>

La réglementation de 1859 sur la diagonale à 45° dans les grands boulevards de plus de 20 m de large a engendré des immeubles de formes irrégulières.

- Entre 1881 et 1915 les français ont entamé la 3<sup>ème</sup> phase de l'extension urbaine. Ces extensions radioconcentriques commencèrent à atteindre les zones hautes d'Alger apposant des diagonales et des parallèles aux courbes de niveaux atténuant ainsi les pentes qui ont donné de grands îlots de formes triangulaires, trapézoïdales, voire, quelconques selon les accentuations des parcours et la vocation des îlots (places, habitat, administrations...etc).

Cette troisième phase est connue aussi par l'augmentation de la surface des parcelles entraînant un agrandissement du corps de l'immeuble projeté.

Ce type présente des pièces alignés sur les deux façades de la rue et les autres pièces secondaires internes seront éclairées par des courettes ce qui permet d'obtenir le maximum de surface habitable avec la projection d'une courette contigüe à l'escalier pour l'aération de la partie interne centrale.

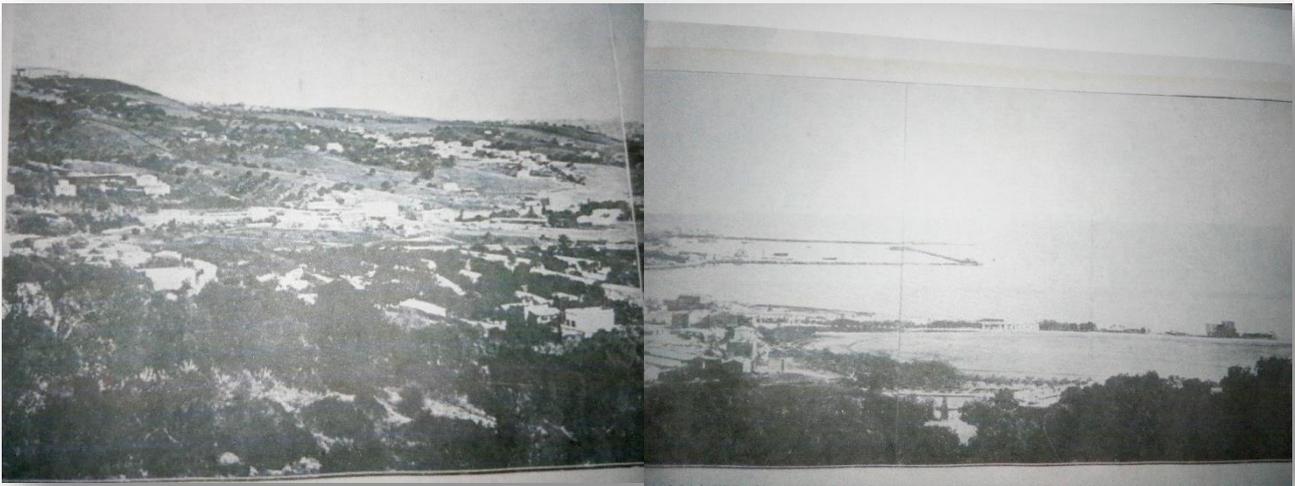
Depuis lors, après 1915 et à partir des années 20 au niveau de notre périmètre d'étude, les transformations parcellaires et viaires ont connu une certaine stabilité notamment des voies centralisant et de dessertes. C'est une période de stabilité et de prospérité économique de l'après-guerre.

<sup>(92)</sup> - Colorossio A, Petruccioli A, Cuneo P, Cresti F, Ouagni Y at: " Algérie, les signes de la permanence". Ed Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l Rome 1993.

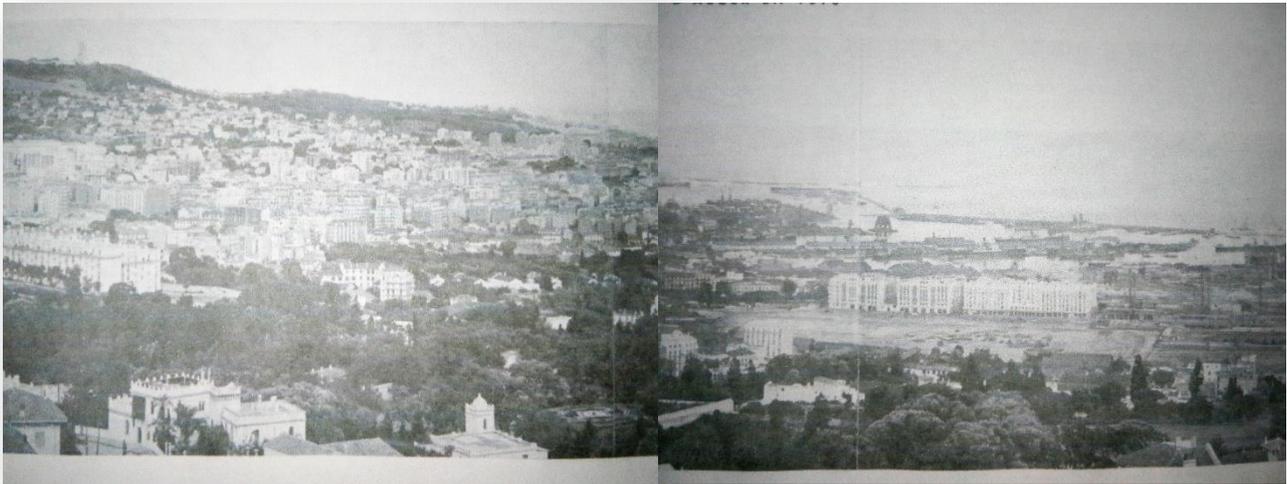
<sup>(93)</sup> - Idem 90.

## CONCLUSION

De nouveaux édifices, destinés plus à la haute bourgeoisie, marquèrent de plus en plus leur présence, le style Art déco se faisait de plus en plus bel quant à son imposition sur les boulevards et les ruelles d'Alger. Impressionnants dans leurs gabarits, une série de démolitions et de reconstructions d'édifices dont le style intitulé « Art Déco » décora le panorama Algérois de la période d'entre les deux guerres.



PANORAMA D'ALGER EN 1870



PANORAMA D'ALGER EN 1930

Ces deux panoramas, pris du même point de vue, permettant de se rendre compte de l'énorme développement de la ville vers le Sud entre les deux guerres. L'état des lieux en 1880 n'était guère différent de celui de 1870. Mais depuis, outre l'extension du port que l'on mesure bien ici, ce qui frappe le plus, c'est la couverture, par les constructions d'une nouvelle ville, des grands espaces nus ou garnis de végétation qui s'étendait du Sud de l'enceinte de 1840, l'encercllement des établissements militaires et l'emprise sur le champ de manœuvre même.

Fig. 68

Fig 68 Idem (61) reconstituées par l'auteur

### III-8 Illustrations Graphiques et Iconographiques de l'art déco d'Alger :

Ce chapitre traite à travers des illustrations graphiques et de manière globale les types du style art déco selon notre hypothèse (voire le chapitre I).

Notre hypothèse est basée sur une classification suivant les périodes et qui se traduit sur les décorations extérieures surtout des façades des édifices art décoratifs.

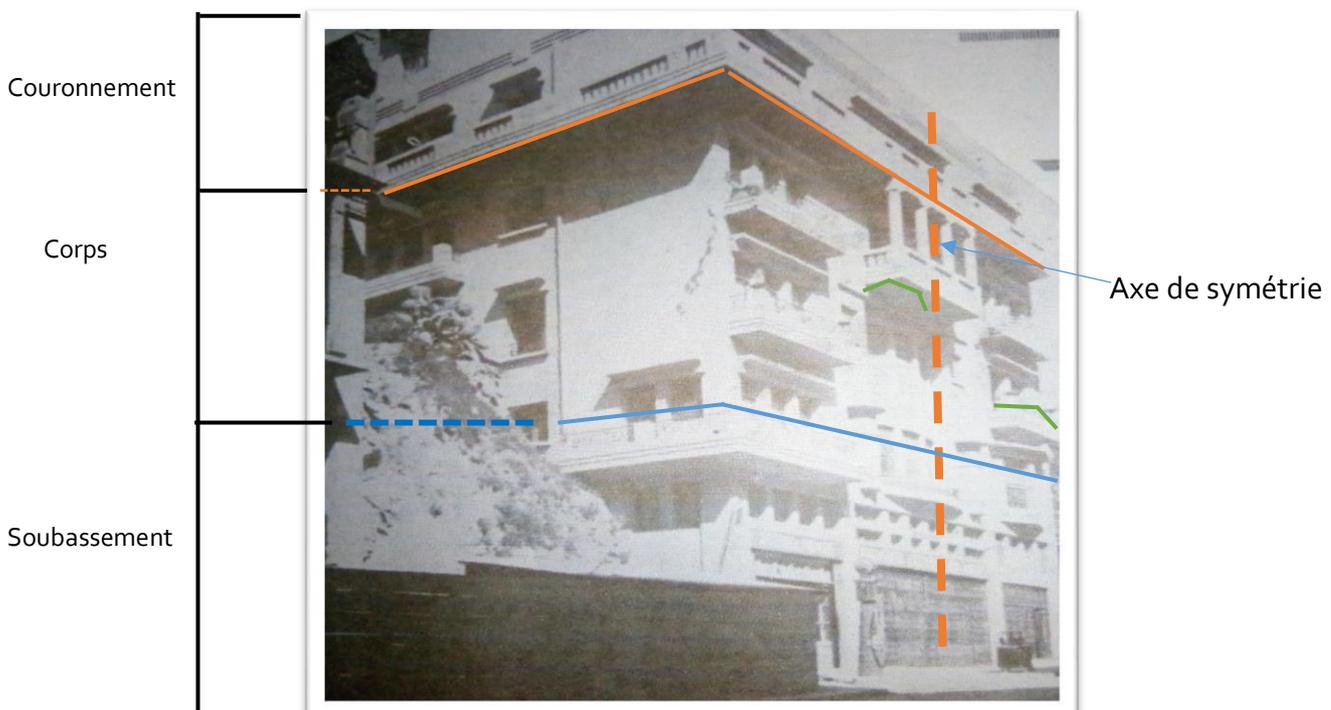
Trois périodes Principales se présentant dans notre cas d'étude et une quatrième dite tardive qui est adhérente beaucoup plus au style moderne avec une configuration art déco.

#### III-8-1 L'Art Déco de la première Période (après la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre en 1925):

C'est une période où les édifices avaient pris un « look » autre que celui habituellement connu sans qu'il y ai la notion « art déco », c'est-à-dire, bien avant l'exposition des Arts Décoratifs de Paris de 1925. <sup>(94)</sup>

Cette première période vient succéder au style Art nouveau connu par sa richesse « exagérée » d'éléments décoratifs et architectoniques avec ses lignes sinueuses et courbées. L'art déco est venu rompre avec ce type de forme pour être remplacé par des lignes directes mais tout en gardant une certaine tolérance à la décoration surtout mosaïque et couleurs plus ou moins biscornues.

Le premier immeuble en Béton armé à Alger édifié par l'Ingénieur-Architecte BONDUELLE avait le style art déco, ceci se voit à travers les lignes directes qu'elle en est la caractéristique principale, un retour aux formes cubiques des plus anciennes: architectures, des lignes droites se croisant et formant caissons, d'abord, et aussi des lignes plus savantes, des lignes inédites, mathématiques, lignes d'épures, avec des possibilités si grandes de portée; et de porte-à-faux qu'elles deviennent impressionnantes, font plaisir à l'œil par leur robustesse et créent-ainsi une beauté qui n'a rien de factice.

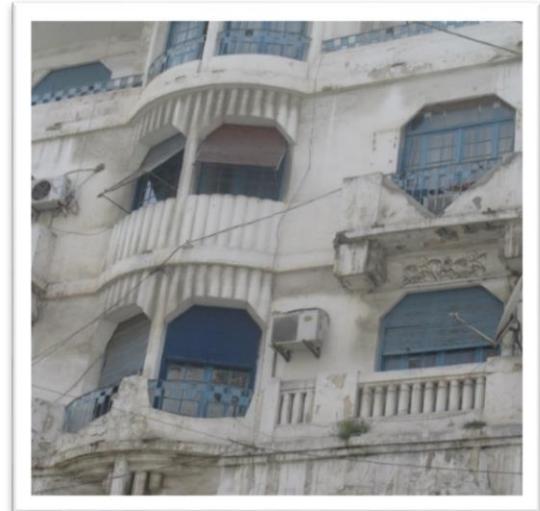
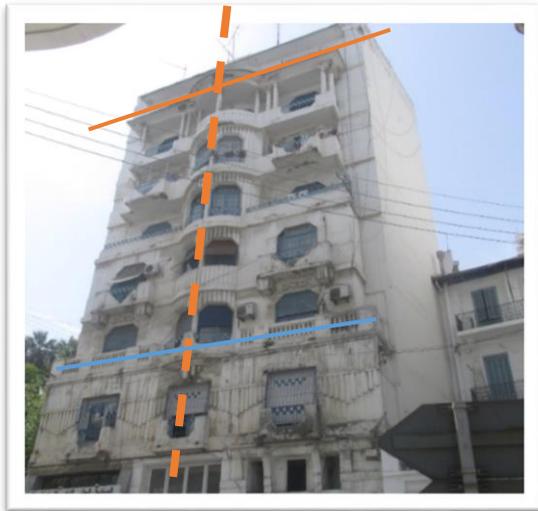


1<sup>er</sup> immeuble en B.A à Alger  
Fig. 69

Fig 69 Idem (61) photo G.Besson  
(<sup>94</sup>) – voire chap. II/ article : I-2 et I-3-1-1

On peut d'ores et déjà remarquer les principales caractéristiques du style art déco tel la Symétrie parfaite, les angles droits et lignes rectilignes et brisées ainsi que les porte-à-faux à bow-windows.

La figure ci-dessus (70) représente un autre cas se rapprochant du style art nouveau dans la représentation des bow-window avec consoles riches en décoration tout en gardant les mêmes principes quant à la symétrie et ordonnancement de la façade.



Immeuble d'habitation à Alger  
Fig. 70

La figure 71 est une confirmation claire à la première période du style art déco qui vient juste de succéder à l'art nouveau qui présente une certaine ressemblance dans sa configuration, notamment, dans les éléments architectoniques et le bow-window mais avec un cachet signé : « Art Décoratif »



Fig 70 et 71 prises par l'auteur hors périmètre d'étude. Bd Hassiba B.

### III-8-2 L'Art Déco de la deuxième Période (1925 à 1930):

C'est la période de l'apparition de ce style en France et qui s'est propagé de façon remarquable à travers le monde.

Cette période d'après 1925 a révolutionné l'architecture et a mis définitivement fin à son prédécesseur Art Nouveau en éliminant, dans la majeure partie des cas d'Alger, même les décorations Florales mais riche en les éléments architectoniques et décoratifs en reliefs en sauvegardant entre autre quelques mosaïques inspirées de l'antiquité Egyptienne. Ceci donne une particularité, avec la couleur Blanche slogan d'Alger la Blanche, au style art déco d'Alger.



Immeuble d'habitation à Alger- Rue Didouche M.

Fig. 72



## Immeuble d'habitation à Alger- Rue Didouche M.

Fig. 73

Fig 72 et 73 prises par l'auteur hors périmètre d'étude. Bd Hassiba B.

C'est la période où l'Architecture à Alger atteignit un véritable record de reconversion des styles : même le néoclassique considéré, et demeure toujours, le prédominant connaîtra une déliquescence de présence face à une série de démolitions qu'avait connu Alger à cette époque pour être converti par d'autres de type art déco.

C'était une époque fleurissante en matière dans son cadre économique après le chaos de la 1ère guerre mondiale, notamment, de la victoire de la France avec ses alliés.

Contrairement en France qui était soumise à des lois strictes en terme d'urbanisation, Alger, colonie française à l'époque, était devenu un véritable chantier ouvert à tous les épanouissements stylistiques qui fera en lui le lieu de « Pèlerinage » d'architectes de renommé mondiale. Ceci va donner à l'architecture art déco d'Alger son cachet typique, non pas par sa couleur, mais son style qui mari l'occident à l'orient (arabo-musulman) qui se traduit par la suite par une façade sublime, voire, « insolite ».



Panneaux  
Ajourés

Façade montrant d'agréables panneaux ajourés  
Inspirés de l'art Mauresque

Fig. 74

Fig 74 prise par l'auteur. Bd colonel Krim Belkacem joignant Bd Mohamed V avec Rue Didouche M.



Façade montrant l'entrée du magnifique immeuble avec une touche arabesque.  
(Mosaïque, arcs et Moucharabieh)

Fig. 75

### III-8-3 L'Art Déco de la troisième Période ( 1930 à 1935):

L'apparition du mouvement moderne<sup>(95)</sup> avec son style de façades apurés de toute décoration (façades lisses, rythme répétitif des ouvrants ....etc) a mis fin à la progression « invasive » de l'art déco.

Ce style (l'art déco), à cette époque, a donné plus d'intérêt à la décoration intérieur des bâtiments qu'à l'extérieur, les façades sont devenues plus douces, les décorations presque introuvables, moins d'éléments architectoniques mais ne manquent pas d'embellissement et continu de publier sa beauté sur le décor urbain de l'Alger en lui offrant, de par sa tendance moderniste, un panorama méritant le titre de ville moderne : un caractère qui a révolutionné l'architecture moderne, non seulement en Algérie, mais à l'échelle planétaire.

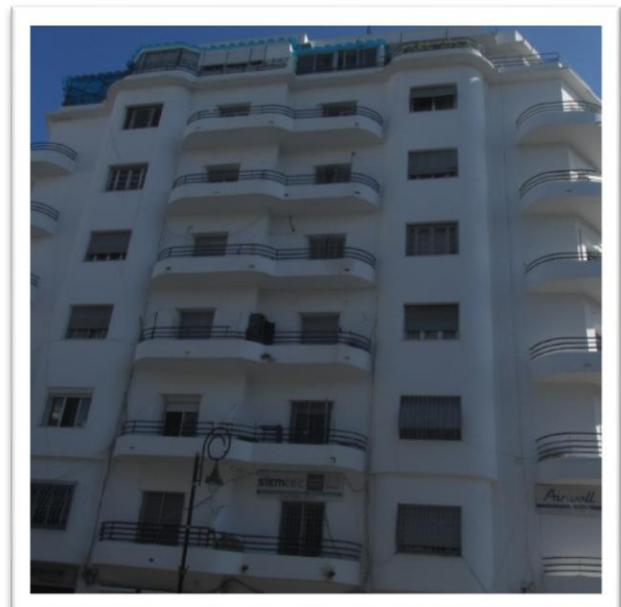
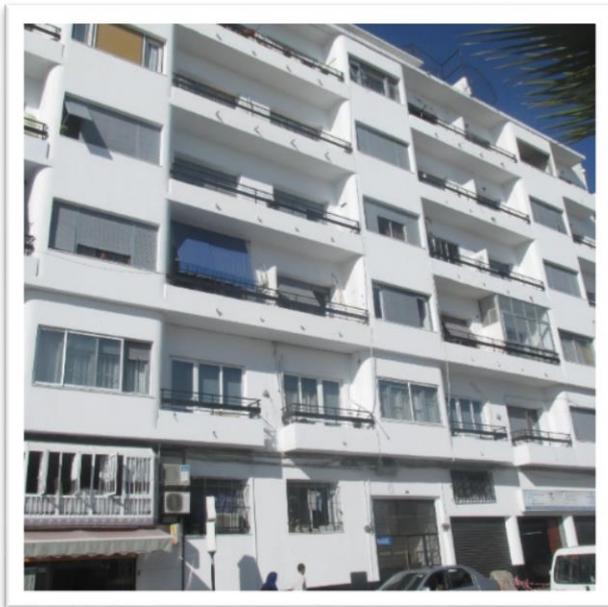
Fig 75 prise par l'auteur hors périmètre d'étude. Immeuble en face de la direction Gle ; de Douane.

<sup>(95)</sup> – Chaque architecture est considérée comme moderne de son temps. L'architecture art déco et d'après les considérations même des architectes célèbres est synonyme du modernisme ce qui suppose à dire qu'il avait sa part d'influence sur le style moderne.



Mise à part certaines modénatures et corniches qui lui donne un Aspect réducteur, la façade est dépourvue de décorations

Fig. 76



Façade lisse dépourvue de toute décoration habituelle, au style Art déco

Fig. 77

Fig 76 et 77 prise par l'auteur. Bd Didouche M.

La figure 77 ci-dessus montre une certaine particularité des façades par rapport à la Figure 76 dont on remarque plus de simplicité d'où les panneaux deviennent plus lisses, moins de modénatures, démunies de toute corniche ou moulures adhérents à la décoration des façades. Ce type d'édifices représente une première non connue, dans son passé le plus proche, du point de vu de l'opinion publique non habitué à une telle « nudité » de la façade toute en gardant de sa splendeur.

### III-8-4 L'Art Déco de la Période tardive (après 1935) :

C'est la période où le style art déco se noie dans le décor du style moderne. Certains édifices dits modernes ont gardé quelques principes élémentaires spécifiques à l'art décoratif tels l'ordonnancement de la façade ou bien les pilastres de type art déco ainsi que la couleur utilisée.



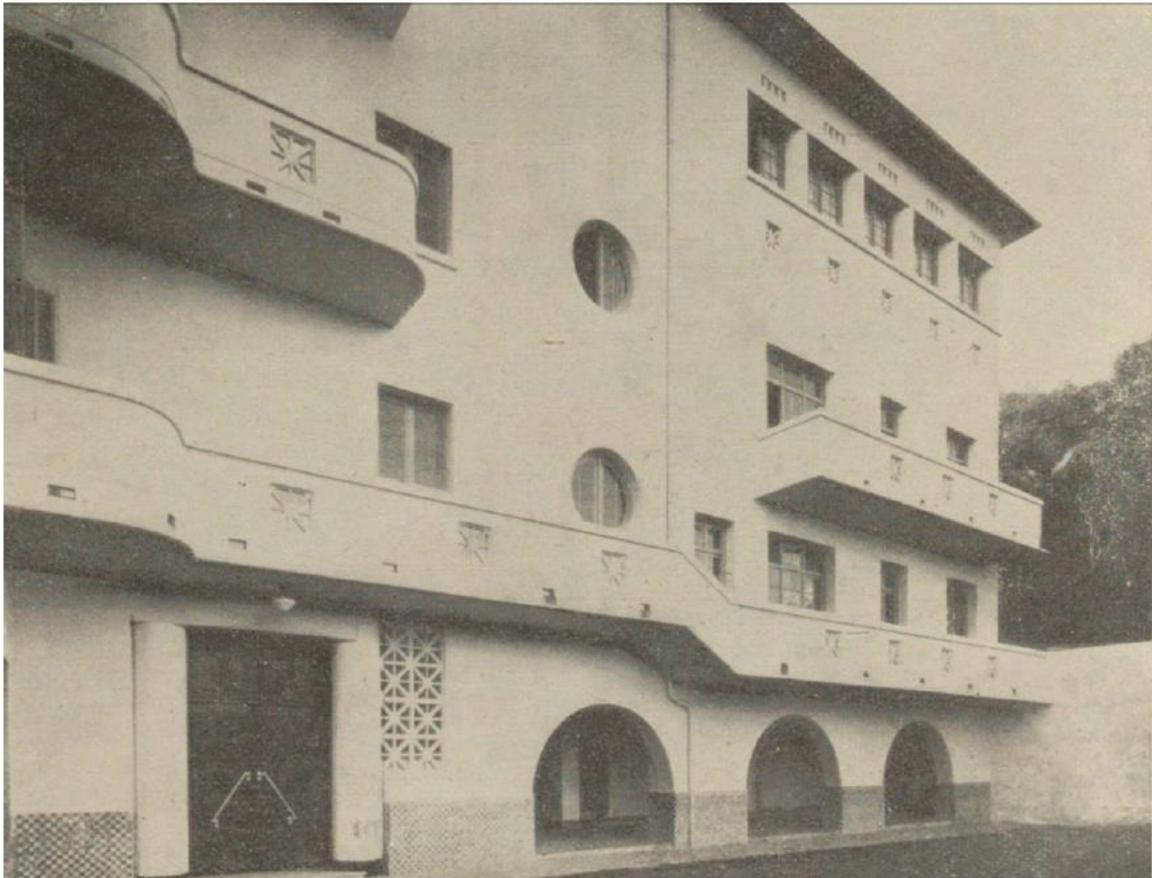
Façade moderne à ordonnancement inspiré d'art déco (soubassement- corps- couronnement)

Fig. 78

Fig 78 prise par l'auteur. Bd colonel Krim Belkacem joignant Bd Mohamed V avec Rue Didouche M.

### III-8-5 Transformation de façades vers l'art déco :

Cet article intitulé « **Une façade modernisée** »<sup>(96)</sup> : **Architecte : X. SALVADOR, D.P.L.G,** démontre encore une fois, selon une révélation inédite, que le style art déco était réellement considéré comme symbole de modernisme et de modernité de son époque. Ce n'est pas seulement un caprice de la mode qui a déterminé l'immense majorité des femmes d'aujourd'hui à sacrifier une partie superflue (donc, charmante !) de leur chevelure. Leur visage, on peut le dire, en a été transformé et le besoin de transformation, de renouvellement des formes, des aspects est une des conditions vitales de l'Art. Il en va du visage de nos habitations comme de celui de nos compagnes. Périodiquement, les hommes éprouvent la nécessité, en donnant aux façades de leurs maisons, un air de nouveauté, de « réparer des ans l'irréparable outrage ».



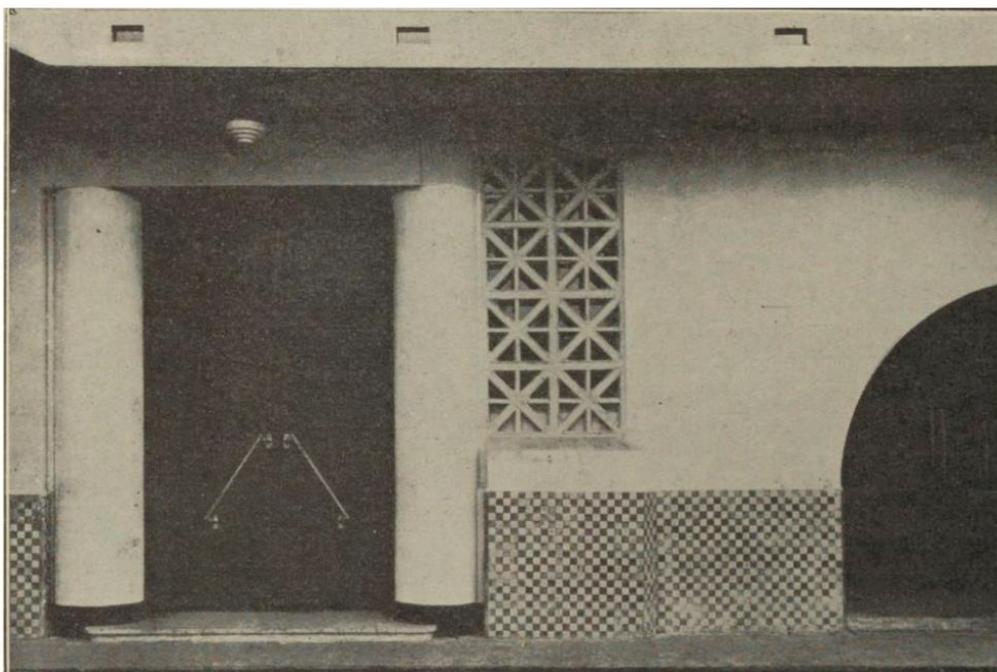
Institut Colonial des sourds-muets. La façade après transformation

Fig. 79

<sup>(96)</sup> – tirée du document « les chantiers Nord-Africains » : chap. La construction à Alger : Une façade modernisée.

Fig 79 Idem 96 chap. photo Lombard

Sachons donc gré à l'architecte algérois, M. Salvador, poète de la pierre, du métal et du béton, d'avoir été l'interprète éloquent de ce sentiment en transformant, avec un apport de beauté inédite, une façade qui n'était plus en harmonie avec le visage des maisons neuves environnantes de ce quartier du Télémy, vers le chemin Pouyenne, où s'élève le bâtiment, relativement ancien, abritant l'Institut Colonial des Sourds et Muets. Nous regrettons de n'avoir pu, pour l'utilité du rapprochement, produire une photo de l'aspect de cette façade avant sa transformation. Ceux qui l'ont connue pourront seuls juger de l'énorme changement que cette comparaison révèle. Les autres reconnaîtront aisément sur les photos ci-contre, une physionomie d'habitation contemporaine et aussi, la marque d'un procédé architectural qui appartient en propre à M. X. Salvador. Nous ne croyons pas inutile d'ajouter que l'architecte disposait de bien modestes crédits. Néanmoins, il a su, outre la réussite dont témoignent nos clichés, doter intérieurement cet établissement d'un grand nombre de commodités nouvelles telles que : lavabos, bains-douches, vestiaires, etc., qui faciliteront considérablement aux élèves de l'Institut, l'observation des pratiques courantes de l'hygiène.



Porte d'entrée principale

Fig. 80

Nous ne croyons pas inutile d'ajouter que l'architecte disposait de bien modestes crédits. Néanmoins, il a su, outre la réussite témoignent nos clichés, doter intérieurement cet établissement d'un grand nombre de commodités nouvelles telles que : lavabos, bains-douches, vestiaires, etc., qui faciliteront considérablement aux élèves de l'Institut, l'observation des pratiques courantes de l'hygiène. Les travaux ont été exécutés par l'Entreprise Hazet.

J. L

Fig 80 Idem 79.

D'autres cas aussi concrets que celui présenté ci-dessus est aussi un témoignage vivant de considération en vogue du style art déco qui a tant séduit les esprits capricieux de l'époque et qui ne cesse de se faire déferler par le comportement d'actuels esprits et qui corrobore à l'implantation de ce style par série de démolitions pour faire place à cette architecture sublime par ses variantes qui évoluait en fonction de l'évolution de l'Homme et de sa perception.



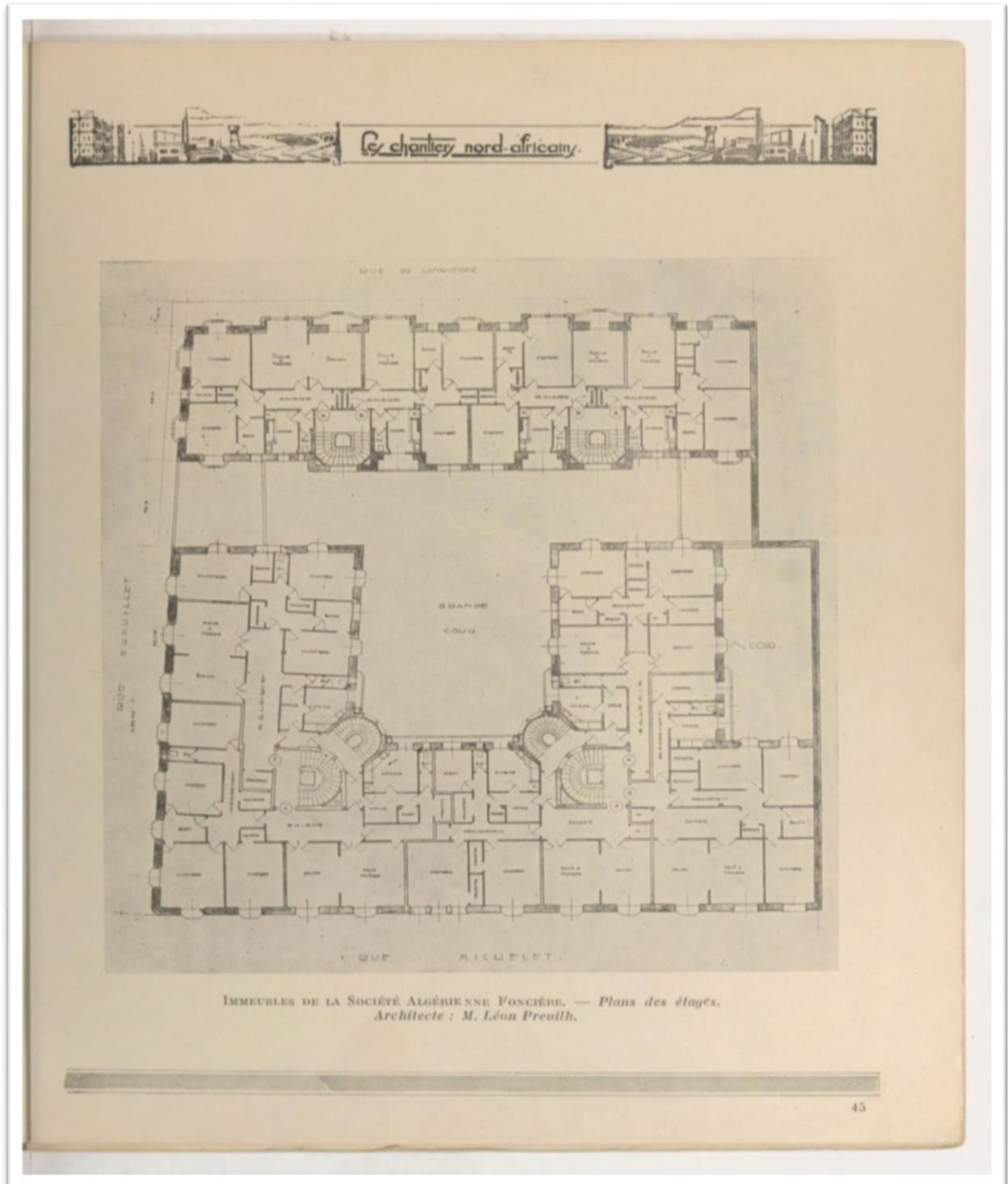
Deux groupes d'Immeubles, façade en direction Rue Michelet (Didouche M. actuellement à Alger)  
Fig. 81

L'agglomération urbaine d'Alger traverse depuis l'après-guerre, une crise de croissance. Non seulement des quartiers nouveaux ont apporté la vie et le mouvement en des emplacements où sévissait naguère la léproserie des terrains vagues, mais les anciens quartiers eux-mêmes, voire les mieux classés et les plus nets, connaissent actuellement encore une période de transformation plutôt rapide qui leur confère un visage rajeuni souvent plus agréable et, quelquefois, plus « cosu ». C'est notamment le cas pour cette partie de la ville comprise entre la rue d'Isly, à la hauteur du boulevard Laferrière, et les abords du Plateau Saulière. La physionomie de ce quartier élégant a déjà été considérablement modifiée par la transformation magasins, dont en les façades somptueuses font « moderne », des murs de soutènement du Jardin des Facultés ainsi remplacés utilement et dépouillés de leur aspect sordide et anachronique de « fortifs ». C'est au tour des immeubles, à présent, de faire, eux aussi, peau neuve. On démolit, pour

reconstruire, les plus vieilles bâtisses. A leur place vont s'édifier des habitations nouvelles plus confortables, mieux conditionnées, à proprement parler Le projet « plus habitables ». Le projet que nous présentons ici veut atteindre ce but.

Fig 81 Idem 79

## VUE EN PLAN DE L'IMMEUBLE



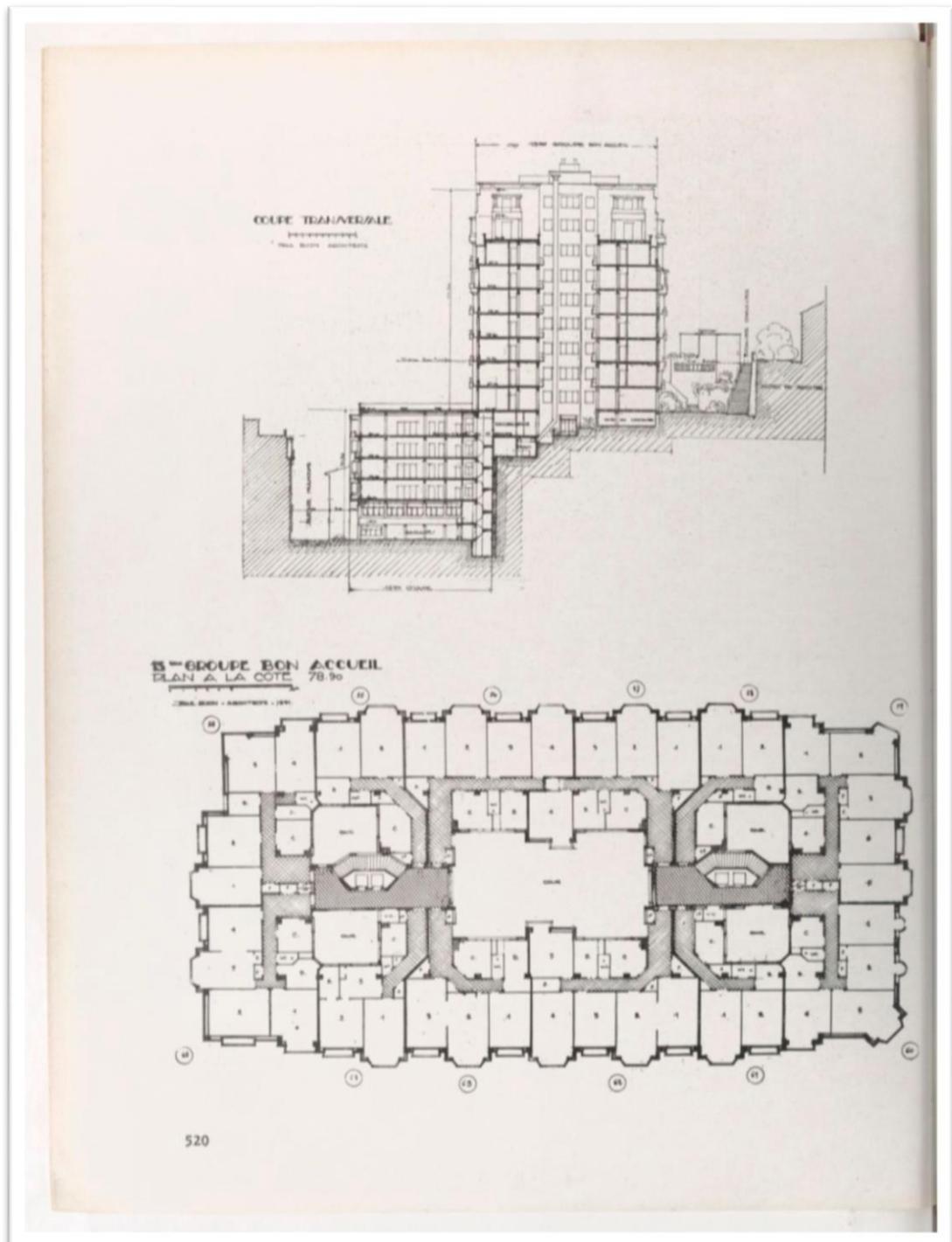
Plans des étages. Immeuble de la société Algérienne Foncière.  
Architecte : M. Léon Preuilh

Fig. 82

Fig 82 Idem 79

### III-9 Intégration au site

#### Immeuble de 14 étages Rue Mulhouse à Alger



Plans des étages. Immeuble de la société Algérienne Foncière.  
Architecte : M. Paul Cuion  
Fig. 83

---

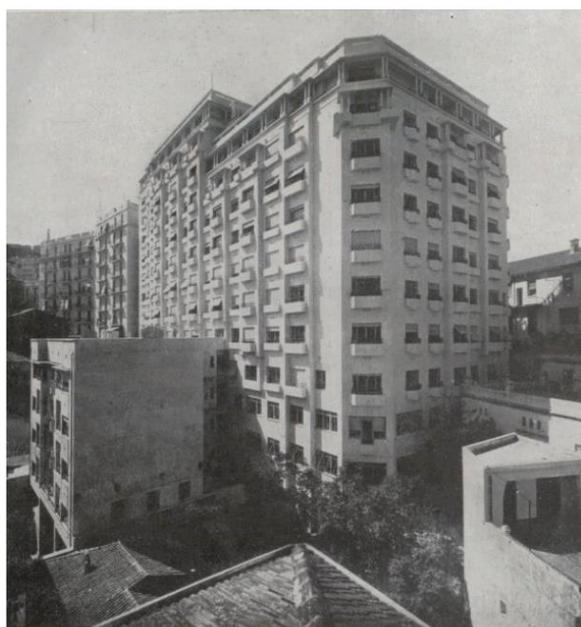
Fig 83 Idem 79 chap. Immeuble 14 Etages à Alger

**L'Immeuble en construction**



Vue prise en Septembre 1931

Fig. 84



Chantier fini. (même perspective que la photos précédente)

Fig. 85

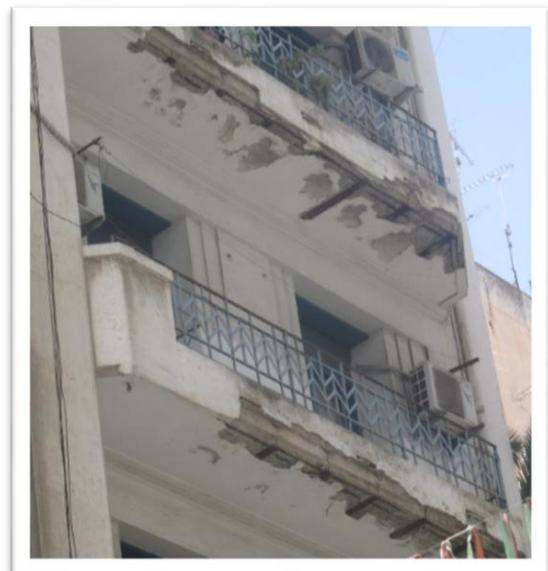
Fig 84 et 85 Idem 83 chap. Immeuble 14 Etages à Alger

## CONCLUSION GENERALE

A cet égards, L'Architecture Art Déco d'Alger est issue, non pas d'une urbanisation planifiée mais d'une idée intentionnée, en vogue à l'époque, intégrée dans une « **Rurbanisation** » déjà préalablement effectuée pour redonner à l'Alger le titre de « **Vitrine** » moderne qui aura sa place dans le concept des grandes métropoles rivalisant celles Européennes.

Les édifices (art déco) actuellement encore debout nous sont redevable, nous en tant qu'architectes, urbanistes, restaurateurs et autres tels : collectivités locales et décideurs administratifs et politiques, d'une d'attention assez particulière avec une prise en charge la plus urgente que jamais pour préserver cet « **Héritage** » qui se doit par une sensibilisation à l'encontre des générations présentes et futurs afin de veiller à sa durabilité surtout dans ces périodes à mutations technologiques et industrielles imprévisibles.

Ceci dit, et loin de toute idéologie fanatique liée à une mémoire blessée par son histoire qui, actuellement, relie et sépare les pensées, nous permet de voir plus juste pour le travail à suivre quant à sa revalorisation et dans un même contexte qui est, et demeure, purement intellectuel pour faire face à la situation chaotique que traverse l'architecture en Algérie, non seulement à la **dégradation** (fig.) de cet Héritage qui a fait l'objet de cette recherche, pis encore, , tantôt, par une **défiguration** (fig.) , tantôt, par une **démolition** (fig.) certifiée pour, en contrepartie, une commutation inappropriée qui stipulerait, avec le temps, la déprime : « **et du Panorama Algérois, et de l'esprit de l'occupant** ».

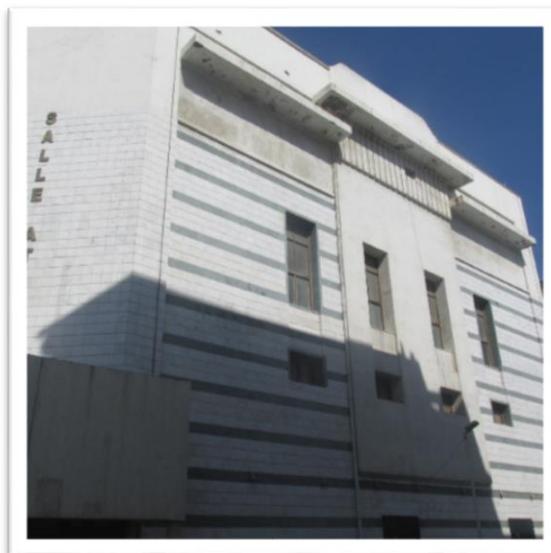


Façade dégradée

Fig.86

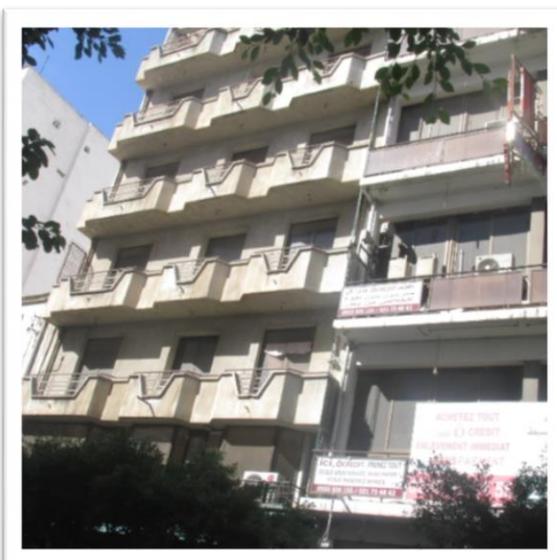
---

Fig 86 prise par l'auteur.



Façade défigurée

Fig. 87



Façade ou Immeuble complètement remplacé ?!

Fig. 88

---

Fig 87 et 88 prises par l'auteur.



## Liste des figures

- Fig.1 Source: the Hebrew University of Jerusalem, the Jewish National and University Library
- Fig.2 Idem 1
- Fig.3 Source: Timbre émis par la Banque d'Algérie en 21-04-2007 Coupoles dans le début du 20eme siècle
- Fig.4 Source: [www.oranz.free.fr](http://www.oranz.free.fr)
- Fig.5 Source : [http://www.persee.fr/doc/medit\\_00258296\\_1998\\_num\\_89\\_2\\_3045](http://www.persee.fr/doc/medit_00258296_1998_num_89_2_3045)
- Fig.6 Source:<http://binyen.blogspot.com/2015/0/casbah-destruction-de-la-ville-d-de-1830.htm>
- Fig.7 Source: <http://www.binyen.com/2015/02/casbah-destruction-de-la-ville-dalger-de-1830.htm>
- Fig.8 Source : <https://www.flickr.com/photos/22771024@No2/6287455380>
- Fig.9 [https://farm9.staticflickr.com/8591/15678944267\\_8f8535da7e\\_b.jpg](https://farm9.staticflickr.com/8591/15678944267_8f8535da7e_b.jpg)
- Fig.10 [http://hicsa.univ-paris1.fr/documents/file/ART\\_DECO\\_22\\_11\\_13.pdf](http://hicsa.univ-paris1.fr/documents/file/ART_DECO_22_11_13.pdf)
- Fig.11 choisie par l'auteur. Source :<https://www.google.com/search?q=mobilier+art+déco>
- Fig.12 choisie par l'auteur. Source :<https://www.google.com/search?q=mobilier+art+déco>
- Fig.13 choisie par l'auteur. Source :<https://www.google.com/search?q=mobilier+art+déco>
- Fig.14 choisie par l'auteur. Source :<https://www.google.com/search?q=mobilier+art+déco>
- Fig.15 choisie par l'auteur. Source :<https://www.google.com/search?q=mobilier+art+déco>
- Fig.16 choisie par l'auteur. Source :<https://www.google.com/search?q=mobilier+art+déco>
- Fig.17 choisie par l'auteur. Source :<https://www.google.com/search?q=mobilier+art+déco>
- Fig.18 18 choisie par l'auteur. (La mosaïque à gauche de la page appartient à un autre immeuble art déco à Casablanca). Source :<https://www.google.com/search?q=mobilier+art+déco>
- Fig.19 choisie par l'auteur
- Fig.20 choisie par l'auteur. Source : A gauche, la statuette du pharaon Toutankhamon. A droite, la reconstitution en 3D de « Dendera ». . Source :<https://www.google.com/search>.
- Fig.21 choisie par l'auteur. Source : A gauche, la statuette du pharaon Toutankhamon. A droite, la reconstitution en 3D de « Dendera ». . Source :<https://www.google.com/search>.
- Fig.22 choisie par l'auteur. Source :<https://www.google.com/search>.
- Fig.23 choisies par l'auteur.. Source :<https://www.google.com/search>.
- Fig.24 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.25 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.26 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.27 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.28 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.29 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.30 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>..
- Fig.31 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.32 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.33 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.34 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.35 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.36 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.37 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.38 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.39 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.40 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.
- Fig.41 choisies par l'auteur.
- Source :<http://arquimaestros.tumblr.com/post/78534537157/pierre-chateau-maison-de-verre->

glass-house

Fig.42 choisies par l'auteur. Source : <http://www.google.fr/imgres>.

Fig.43 choisies par l'auteur.

Source <http://academics.triton.edu/faculty/fheitzman/INT211%2012A%20Art%20Deco.pdf> et du document « Art deco in New York City » de Daniel Turkel.

Fig.44 choisies par l'auteur. Source : <https://www.google.com/search>.

Fig.45 choisie par l'auteur. Source Google earth et Google search.

Fig.46 choisie par l'auteur. Source : [googlesearch/carte d'algerie](https://www.google.com/search?q=googlesearch/carte+d'algerie).

Fig.47 choisie par l'auteur. Source : [googlesearch/carte d'algerie](https://www.google.com/search?q=googlesearch/carte+d'algerie).

Fig.48 choisie par l'auteur. Source : [googlesearch/carte d'algerie](https://www.google.com/search?q=googlesearch/carte+d'algerie).

Fig.49 choisies et traitées par l'Auteur. Source : Google search et google earth

Fig.50 choisies et traitées par l'Auteur. Source : Google search et google earth

Fig.51 choisies et traitées par l'Auteur. Source : Google search et google earth

Fig.52 choisies et traitées par l'Auteur. Source: Google search et google earth

Fig.53 choisies par l'Auteur. Source: Google search

Fig.54 choisies par l'Auteur. Source: <http://algerrois.skyrock.com/36.html>

Fig.55 Traité par l'auteur. Source : Les transformations des sociétés indigènes.

Fig.56 Prises et Traités par l'auteur

Fig.57 Prises et Traités par l'auteur

Fig.58 Prises et Traités par l'auteur

Fig.59 Prises et Traités par l'auteur

Fig.60 Prises et Traités par l'auteur

Fig.61 Tirées de [https://www.google.dz /search](https://www.google.dz/search) Traités par l'auteur.

Fig.62 tirée du document « les chantiers Nord-Africains » :

Fig.63 tirée du document « les chantiers Nord-Africains » :

Fig.64 tirée du document « les chantiers Nord-Africains » :

Fig.65 tirée du document « les chantiers Nord-Africains » :

Fig.66 tirée du document « les chantiers Nord-Africains » :

Fig.67 tirée du document « les chantiers Nord-Africains » :

Fig.68 tirée du document « les chantiers Nord-Africains » :

Fig.69 tirée du document « les chantiers Nord-Africains » :

Fig.70 tirée du document « les chantiers Nord-Africains » :

Fig.71 prises par l'auteur

Fig.72 prises par l'auteur

Fig.73 prises par l'auteur

Fig.74 prises par l'auteur

Fig.75 prises par l'auteur

Fig.76 prises par l'auteur

Fig.77 prises par l'auteur

Fig.78 prises par l'auteur

Fig.79 tirée du document « les chantiers Nord-Africains »

Fig.80 tirée du document « les chantiers Nord-Africains »

Fig.81 tirée du document « les chantiers Nord-Africains »

Fig.82 tirée du document « les chantiers Nord-Africains »

Fig.83 tirée du document « les chantiers Nord-Africains »

Fig.84 tirée du document « les chantiers Nord-Africains »

Fig.85 tirée du document « les chantiers Nord-Africains »

Fig.86 prises par l'auteur

Fig.87 prises par l'auteur

Fig.88 prises par l'auteur

## Liste Bibliographique

- Les usages du patrimoine culturel dans la société de l'information/ Edition UNESCO-Septembre 2002. *Format PDF.*
- L'Approche Morphologique de la Ville et du Territoire :  
Introduction à la terminologie..... Sylvain Malfroy  
Lecture de Florence..... Gianfranco Caniggia
- The Macroscope by Joël de Rosnay. *Format PDF*
- Brazilia, quarante ans après. HAL, archive-ouverte.fr/ Neli Aparecida de Mello, François-Michel Le Tourneau, Hervé Théry Laurent Vidal. *Format PDF*
- L'Architecture des Territoires Métropolisés.  
René BORRUEY : Architecte DPLG Historien école d'architecture de Marseille-Luminy  
avec la collaboration de Clément ORILARD Architecte DPLG Docteur en architecture Paris  
8, Ed. Avril 2007 *Format PDF*
- La théorie du système général : Théorie de la modélisation. Par JEAN-LUIS LE MOINE.
- Villes et architecture des terrains ex-coloniaux (19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle) : base de données  
bibliographiques réalisée par Sophie Brones. *Format PDF*  
Collaborateurs :
  - INHA Département des Etudes et de la Recherche/Programme Art et  
Architecture dans la mondialisation (Zahia Rahmani, Alice Thomine-Berrada,  
Sophie Brones)
  - INHA Département de la Bibliothèque et de la Documentation/ service du  
développement des collections (Catherine Brand, Claire Couët).
  - Institut National du Patrimoine (Bernard Toulhier)
  - Programme « patrimoine partagé » *Euromed Heritage* (Mercedes Volait)
- L'Eclectisme en Architecture par LORENZO PAREDES ARISTEIGUIETA sous la direction de MM.  
Michel PAULIN et Bernard DUPRAT, professeurs à l'école d'architecture de Lyon. Ed, 1991.  
*Format PDF*
- CAUE92/ L'atelier Multimédia/ Ressources : Courant et Styles architecturaux/ dossier 2007-2008,  
Collège Théophile Gautier, Neuilly. *Format PDF*
- Algérie Ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des Sites  
et Monuments Historiques et Naturels. *Format PDF*
- Gadamer et l'expérience herméneutique du texte par Jean GRONDIN-Univ. De Montréal. *Format  
PDF*
- Patrimoine architectural et urbain des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles en Algérie.  
« Projet Euromed Héritage II. Patrimoine Partagé » ( Boussad AICHA, Farida CHERBI et Leila  
OUOUZAR :Département d'architecture). *Format PDF*
- 1925 Quand l'Architecture a séduit le Monde. Dossier de presse/exposition du 16 Octobre 2013.  
*Format PDF*
- Etude d'une Pensée constructive d'Architecture. Louis I. KAHN Exeter.  
Phillips Exeter Academy Library (1972) par Christopher Drew, Marie-Chantal Leblanc, David  
Proulx. *Format PDF*
- Mémoire de Magister ; Contribution à la lecture des façades du patrimoine colonial 19<sup>ème</sup> et  
début 20<sup>ème</sup> siècles, cas d'étude ; quartier Didouche Mourad à Alger. Par CHABI Ghalia année  
2012. *Format PDF*
- La protection du patrimoine et sa genèse.  
Fiche de Synthèse : Pierre-Alain FOUR 01-09-2003  
Agenda métropolitain- Automne 2003-Gros Plan : Quand le Patrimoine devient un ressort de la  
modernité. *Format PDF*
- Un Historique de la notion du Patrimoine (HAL, archive-ouverte.fr) par: Thibault Le Hégarat
- Les Chantiers nord-africains...["puis" Chantiers... ; Chantiers .Architecture, décoration,  
urbanisme, travaux publics]. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

